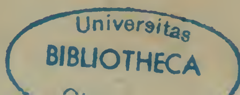
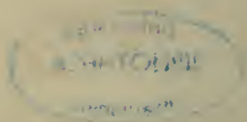


Febr 2/67 Bebber





HENRI IV

A LA MÊME LIBRAIRIE :



Et si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur!

HISTOIRE

DE

HENRI IV

Roi de France et de Navarre

PAR L'AUTEUR DE L'*HISTOIRE DE LOUIS XIV*

2e ÉDITION

LILLE

L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

MDCCCLX



HENRI IV

CHAPITRE PREMIER

Notice généalogique sur les rois de Navarre et les princes de la maison de Bourbon, jusqu'à Henri IV. — Naissance et éducation de Henri IV.

1553 — 1567

Le royaume de Navarre, fondé vers le milieu du neuvième siècle par les comtes de Bigorre, arriva au plus haut point de sa puissance sous Sanche III, dit le Grand, qui prit le titre d'empereur des Espagnes, dont il avait en effet réuni presque tous les trônes chrétiens sous sa domination, au commencement du onzième siècle. Il partagea ses états entre ses quatre fils. Garcie, l'un d'eux, eut la Navarre, et la transmit à ses descendants, jusqu'aux Bourbons.

Le droit des femmes à la couronne de Navarre a

fait passer successivement, par mariage, cette couronne à un grand nombre de familles étrangères.

Au commencement du XIIIe siècle, Blanche, reine de Navarre, dernier rejeton de la famille de Bigorre, épousa Thibaut, comte de Champagne, qui devint roi de Navarre sous le nom de Thibaut Ier; son fils, Thibaut II, et son petit-fils, Henri Ier, lui succédèrent.

Jeanne de Champagne, fille de ce dernier, porta la couronne de Navarre à la maison de France, par son mariage avec Philippe le Bel, qui prit le titre de roi de France et de Navarre; ce titre fut également porté par les trois fils de Philippe le Bel, Louis X, Philippe V et Charles le Bel.

Quand la loi salique appela les Valois au trône de France, la Navarre resta à Jeanne, fille de Louis X, qui épousa Philippe d'Evreux. De ce mariage naquit Charles le Mauvais, roi de Navarre, si funeste au repos de la France. Son fils, Charles le Noble, se fit au contraire remarquer par sa douceur et son amour de la justice.

Blanche d'Evreux, fille de Charles le Noble, épousa Jean II, roi d'Aragon.

Eléonore d'Aragon, leur fille, héritière de Navarre par la mort de son frère, le prince de Viane, porta sa couronne à la maison de Foix, par son mariage avec Gaston de Foix. Leur fils, nommé aussi Gaston, mourut, avant de régner, des blessures qu'il avait reçues dans un tournoi. Il avait épousé Madeleine de France, fille de Charles VII, princesse célèbre par sa beauté et sa sagesse. De ce mariage naquit Catherine de Foix, qui régna après la mort de son aïeule Eléonore d'Aragon, sous la tutelle de sa mère.

Catherine de Foix épousa Jean d'Albret. C'est sous leur règne que Ferdinand le Catholique s'empara de la haute Navarre, c'est-à-dire de la partie la plus

considérable du royaume, située au-delà des Pyrénées, et dont Pampelune était la capitale; de sorte qu'il ne resta plus à Henri d'Albret, leur fils, que la Basse-Navarre, en deçà des Pyrénées, avec les pays de Béarn, d'Albret, d'Armagnac, de Bigorre et quelques autres seigneuries.

Henri d'Albret n'épargna rien pour recouvrer l'héritage de son père; mais ne se sentant pas assez fort pour lutter contre les rois d'Espagne, il chercha à s'allier à la seule puissance qui pût le soutenir contre de tels adversaires. Il épousa Marguerite de Valois, la sœur bien-aimée de François I, le rival de Charles-Quint. Le roi de France sollicita vivement auprès de Charles la restitution de la Navarre. Deux congrès, l'un en 1516, l'autre en 1518, furent tenus, le premier à Noyon, le second à Montpellier, entre les plénipotentiaires de France, de Navarre et d'Espagne, et le résultat de ces conférences fut que Henri d'Albret serait remis en possession de la Navarre. Mais le roi d'Espagne ne tint compte de cette délibération, et les choses restèrent sur le pied où elles étaient. Henri, ayant accompagné le roi, son beau-frère, dans son expédition d'Italie, partagea son malheur et fut fait prisonnier avec lui à la bataille de Pavie. Mais il eut ensuite l'adresse de s'évader.

Du mariage de Henri et de Marguerite de Valois, était née une fille, Jeanne d'Albret, seule héritière des droits et des prétentions de la maison de Navarre. La main de cette princesse fut recherchée par plusieurs souverains. Le puissant Charles-Quint lui-même l'avait demandée pour son fils, appelé un jour à tant de couronnes; il offrait, à ce prix, de détacher le royaume de Navarre de la monarchie espagnole, pour le restituer à ses maîtres légitimes. Mais le roi de France, Henri II, craignant les suites funestes, qui ne

pouvaient manquer de résulter pour l'Etat, d'une alliance qui eût porté dans une maison rivale les débris de la Navarre, la principauté de Béarn, et des provinces entières en deçà des Pyrénées, interposa toute son autorité pour faire avorter un projet si désastreux. Il demanda au roi de Navarre la main de sa fille pour Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, alors premier prince du sang et chef de cette noble famille des Bourbons, qui descendait en ligne directe de saint Louis. Henri d'Albret fit quelques difficultés: non qu'il fût séduit par les offres de Charles-Quint, dont il avait tout sujet de se défier; loin d'être tenté de s'allier aux Espagnols, il eût voulu trouver, dans son gendre, un homme capable de le venger de leur déloyauté; et malheureusement le duc de Vendôme lui paraissait peu propre à remplir un tel rôle; son fatal penchant pour l'indolence et la mollesse, son goût pour le luxe et la magnificence, formaient un contraste trop marqué avec l'activité, l'esprit de sagesse, d'ordre et d'économie qui distinguaient Henri d'Albret, pour qu'il y eût entre eux une grande sympathie. Cependant le roi de Navarre n'osa résister à la volonté expresse du roi son neveu; et le mariage fut célébré à Moulins le 20 octobre 1548.

La famille des Bourbons, dont Antoine était alors le chef, descendait de Robert, comte de Clermont, cinquième fils de saint Louis.

Robert, prince remarquable par sa grande douceur, vertu héréditaire en sa famille, épousa Béatrix de Bourgogne, héritière de Bourbon, dont il prit le nom, sans quitter les armes de France.

La terre de Bourbon fut érigée en duché-pairie par Charles le Bel, en faveur de Louis Ier, fils de Robert.

La branche aînée de Bourbon s'éteignit à la septième

génération par la mort de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon, époux d'Anne de France, fille de Louis XI; en vain Pierre et Anne essayèrent-ils de faire revivre le titre de duc de Bourbon, en mariant leur fille Suzanne à Charles de Bourbon, comte de Montpensier, et en lui cédant leur riche apanage. Charles de Bourbon (le fameux connétable) se révolta contre François Ier, et fut tué à Rome, en 1527, sans laisser de postérité; tous ses biens firent retour au domaine de la couronne.

Entre les branches puînées qui étaient issues de celles de Bourbon, celle de la Marche était devenue la plus puissante. Dès l'année 1364, Jean de Bourbon, comte de la Marche, avait épousé Catherine de Vendôme, sœur et seule héritière de Bouchard, dernier comte de Vendôme. On compte trois générations depuis Jean de Bourbon, jusqu'à Charles, en faveur duquel François Ier érigea le comté de Vendôme en duché.

Charles de Bourbon avait eu sept enfants mâles, savoir : Louis, Antoine, François, comte d'Enghien, qui gagna la bataille de Cérisolles, Charles, Jean, comte d'Enghien, tué à la bataille de Saint-Quentin, et un troisième, Louis prince de Condé.

De ces sept enfants, il ne restait, à l'époque où commence cette histoire, qu'Antoine de Bourbon, marié à Jeanne d'Albret;

Charles de Bourbon, cardinal et archevêque de Rouen, qu'on nomma depuis le vieux cardinal de Bourbon, et qui fut proclamé roi par les ligueurs, sous le nom de Charles X;

Et Louis Ier, prince de Condé, qui fut tué à la bataille de Jarnac. De ce dernier sont issus, par son fils aîné Henri prince de Condé, et par son fils puîné François prince de Conti, les deux branches

de Condé et de Conti, si célèbres dans nos annales, et dont la première ne s'est éteinte que de nos jours.

Malgré la répugnance qu'il avait manifestée d'abord pour le mariage de sa fille avec Antoine de Bourbon, Henri d'Albret prit bientôt pour son gendre les tendres et affectueux sentiments d'un père, qu'il étendit sur tout ce qui portait le nom de Bourbon. Tout son désir maintenant était que sa fille lui donnât un héritier qui pût quelque jour le venger de l'Espagne. Ce vœu parut s'accomplir d'abord. Pendant les quatre premières années de son mariage, Jeanne d'Albret donna le jour à deux enfants mâles, mais ils moururent peu de temps après leur naissance. Henri d'Albret prétendit que ce malheur avait été causé par la manière molle et efféminée dont ces enfants avaient été élevés; il exigea de sa fille et de son gendre que si le Ciel leur accordait un troisième fils, ils le chargeassent seul de son éducation. Antoine et Jeanne le promirent. Bientôt la princesse, qui se trouvait en Picardie, dont son mari était gouverneur, annonça à son père qu'elle était de nouveau enceinte. Henri d'Albret écrivit aussitôt à sa fille de revenir incessamment en Navarre, où il désirait qu'elle fît ses couches, voulant y être présent, et que ses sujets eussent la satisfaction de voir naître chez eux leur souverain, si la Providence voulait leur faire la faveur de leur en donner un. « Cette courageuse princesse, dit Péréfixe, prenant donc congé de son mari, partit de Compiègne le 15 novembre 1553, traversa toute la France jusqu'aux Pyrénées, arriva à Pau en Béarn, où était le roi, son père, le 4 décembre, et n'ayant mis que dix-huit ou dix-neuf jours à faire ce voyage, et le 13 du même mois elle accoucha heureusement d'un fils. »

Ce fut un bien grand jour pour Henri d'Albret que celui où il emporta, dans le pan de sa robe, le vigou-

reux enfant destiné à être son vengeur. Chacun connaît cette tradition conservée dans le Béarn, et consacrée par des historiens recommandables, qu'il demanda à sa fille d'avoir le courage de chanter au milieu des douleurs de l'enfantement, une chanson béarnaise, afin *qu'elle ne fît pas une fille pleureuse ou un garçon rechigné.* Jeanne d'Albret le promit et tint parole. Son père, entrant dans sa chambre lorsqu'elle accouchait, lui entendit chanter une chanson béarnaise qui commençait ainsi :

Nostre-Dame du bont du pont,
Aidez-moi à cette heure [1].

Le roi, transporté de joie, remit à sa fille une chaine d'or et une boîte dans laquelle était son testament, et il dit, en prenant le nouveau-né : « Voilà, ma fille, qui est à vous; mais ceci est à moi. » Puis il emporta l'enfant dans ses appartements, lui frotta les lèvres avec une gousse d'ail, lui fit sucer quelques gouttes de vin de Jurançon, pour lui rendre le tempérament plus fort et plus vigoureux, et le montrant à ceux qui l'entouraient : « Voyez, leur disait-il avec ravissement, voyez, maintenant ma brebis a enfanté un lion. » Par là il voulait répondre à une raillerie qu'avaient faite autrefois les Espagnols, lorsque la reine Marguerite, sa femme, avait mis au monde Jeanne d'Albret : « Miracle, avaient-ils dit, la vache de Béarn a fait une brebis, » faisant allusion aux armes de Béarn qui sont deux vaches.

Le jeune prince fut baptisé environ trois semaines après sa naissance, le 6 janvier 1554, fête de l'Epi-

[1] Nostre-Donne deou cap deou pon,
Adjuva mi iu aqueste houre, etc.

phanie. Il eut pour parrains Henri II, roi de France, son cousin, et Henri d'Albret, son aïeul, qui lui donnèrent leur nom.

A peine le jeune Henri eut-il été sevré, que son aïeul lui donna pour gouvernante Suzanne de Bourbon, femme de Jean d'Albret, baron de Miossens, et le fit transporter au château de Coaraze, situé au milieu des rochers du Béarn, pour qu'il fût élevé à l'air libre des montagnes. Il éloigna de lui toutes ces recherches du luxe et de la mollesse, qu'il regardait comme propres à affaiblir et à énerver le corps et l'âme. Il exigea qu'il fût vêtu et nourri comme les autres enfants du pays, qu'on le laissât courir tête nue et les pieds *deschaux*, et qu'on l'exposât au froid, à la chaleur, à la pluie.

Henri d'Albret ne put veiller lui-même, comme c'était son dessein, à l'éducation de son petit-fils, car il mourut le 25 mai 1555, lorsque cet enfant avait à peine atteint dix-sept mois. Mais Jeanne d'Albret, voyant déjà les heureux effets du plan suivi par son père, se fit un devoir de continuer. Toutes les premières années et une partie de la jeunesse de Henri se passèrent ainsi dans la solitude du Béarn et du Bigorre, au milieu d'hommes aux habitudes simples et au langage pittoresque. Il contracta, dans ce commerce journalier avec la nature, une rectitude de pensées et un naturel de manières inconnus aux princes élevés dans les cours. Son corps, d'ailleurs bien proportionné, acquit de la souplesse et de l'agilité; son tempérament devint robuste, et il fut de bonne heure propre à tous les exercices qui formaient alors une grande partie de l'éducation des princes et des gentilshommes.

Jeanne d'Albret n'était pas en Béarn à l'époque de la mort de son père. Elle se trouvait à la cour de

France avec son mari, qui venait de se signaler en repoussant de la Picardie les armées de Charles-Quint. Antoine de Bourbon, en apprenant la mort de son beau-père, remit au roi Henri II le gouvernement de Picardie, et s'apprêta à aller prendre possession de l'héritage qui venait de lui échoir. Mais déjà l'envie s'était irritée et se déchaînait contre le nouveau roi de Navarre. On fit entendre à Henri II que le duc de Vendôme était trop puissant pour un vassal de la couronne; qu'il fallait l'obliger à céder les débris de la Navarre, la principauté de Béarn, le duché d'Albret, les comtés de Foix, du Bigorre, du haut et bas Armagnac, de Rodez, du Périgord, et le vicomté de Limoges, en lui accordant d'autres domaines dans l'intérieur du royaume; on lui citait l'exemple redoutable des derniers ducs de Bourgogne, dont la puissance et l'ambition avaient inondé la France de sang et de calamités; enfin, on lui représenta qu'il ne convenait point qu'il y eût deux rois dans la même monarchie. La défiance et le soupçon entrèrent dans l'âme simple de Henri II, qui se chargea de proposer lui-même au premier prince du sang un échange avantageux de ses états; mais était-il en son pouvoir de le dédommager du titre de roi et de la souveraineté dont il devait jouir en Béarn et dans la Basse-Navarre?

Antoine de Bourbon, surpris d'une pareille proposition, se contenta de répondre que, tenant cette succession du chef de son épouse, il ne pouvait en disposer sans l'aveu et le consentement de cette princesse. Jeanne d'Albret, de son côté, pressée par le roi, ne parut pas être éloignée d'accepter l'échange qu'on lui offrait; elle demanda seulement qu'il lui fût permis de se rendre dans ses états avec son époux, pour obtenir le consentement de ses sujets, et les

délier du serment de fidélité auquel ils étaient tenus envers elle.

Le roi ne put s'opposer à une proposition si raisonnable ; il permit aux deux époux de partir.

La crainte seule d'être arrêtée avec son époux avait obligé Jeanne d'Albret à dissimuler l'indignation que lui avait causée la proposition de Henri II ; elle avait reçu de la nature un caractère fier, magnanime, et la noble fermeté qui manquait à son époux ; elle eût plutôt subi la prison et la mort même, que d'abdiquer le titre de roi, dont ses ancêtres avaient joui pendant tant de siècles ; loin d'être disposée à un tel sacrifice, elle ne s'occupa longtemps, avec son mari, que des moyens d'arracher des mains de Charles-Quint la couronne de Navarre, à laquelle il n'avait d'autres droits que ceux de la force et de la convenance.

Mais il s'agissait auparavant de conserver les débris de la fortune de ses ancêtres. Jeanne d'Albret y réussit sans peine ; elle trouva dans le cœur de ses sujets tant d'amour, de zèle et de fidélité, qu'elle ne serait jamais venue à bout de les détacher d'elle, quand même elle aurait lâchement consenti à les abandonner. Partout où elle porta ses pas, elle fut reçue avec des larmes de joie et de tendresse ; son époux et elle furent proclamés roi et reine de Navarre, avec les antiques cérémonies qui étaient en usage dans le pays. Quand l'assemblée des états connut la proposition qui avait été faite à leurs souverains, elle fit éclater son indignation, et déclara qu'elle était prête à tous les sacrifices plutôt que de perdre son indépendance.

Le roi de Navarre, qui avait tant d'intérêt de ménager la cour de France, s'excusa de n'avoir pas rempli ses promesses, sur la répugnance invincible

de ses sujets à changer de souverain. Henri II feignit de le croire; mais persuadé que l'affront qu'il venait de recevoir était le fruit des intrigues secrètes d'Antoine de Bourbon, il ne lui pardonna jamais d'avoir préféré le vain titre de roi à la faveur éclatante qu'il lui offrait à sa cour; de là la haine qu'il ressentit contre ce prince, qu'il laissa sans crédit et sans considération, tandis qu'il élevait chaque jour une famille étrangère, les Guise, et les mettait de plus en plus en état de soutenir une odieuse rivalité contre les princes de Bourbon mêmes.

Ce fut après son retour en Béarn que Jeanne d'Albret se livra tout entière à l'éducation de son fils, comme nous l'avons dit plus haut. En 1558, le roi et la reine de Navarre revinrent à la cour de France, et amenèrent avec eux le jeune Henri, alors âgé de cinq ans. Cet enfant, alerte et frais, charma Henri II et toute la cour par la vivacité de ses reparties en langue béarnaise, la seule qu'il parlât alors. Après un séjour de quelques mois, Antoine de Bourbon, sa femme et leur fils retournèrent en Béarn. L'ascendant toujours croissant des Guise ne leur permit pas de rester plus longtemps dans une cour où l'on semblait méconnaître leurs titres et leur rang.

La mort de Henri II, arrivée l'année suivante, décida le roi de Navarre à revenir à la cour. Il partit de Nérac avec toute sa maison; mais à peine était-il en route, qu'on apprit que le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, son frère, oncle de Marie Stuart, épouse du nouveau roi François II, s'étaient emparés du gouvernement et régnaient sous le nom du jeune roi. Les princes du sang, mais surtout Condé, frère du roi de Navarre, furent indignés de l'usurpation de ces étrangers, qui leur enlevaient les droits dus à leur naissance. Une grande partie de la noblesse, qui

avait à se plaindre des Guise, partagea le mécontentement des princes; enfin, tous les sectateurs de Calvin, alors fort nombreux en France, se prononcèrent aussi avec énergie pour l'expulsion des ministres étrangers. De tous ces mécontentements réunis se forma la fameuse conjuration d'Amboise, qui avait pour objet le renversement des Guise. On sait comme elle fut découverte et étouffée dans des flots de sang. Le roi de Navarre et le prince de Condé, accusés d'en être les chefs, furent arrêtés aux états d'Orléans; on fit le procès à Condé, et il aurait pu payer de sa tête son audacieuse entreprise, si la mort de François II ne leur eût tout-à-coup enlevé ce pouvoir que les conjurés voulaient leur arracher.

A François II succéda Charles IX, son frère, âgé de dix ans et demi (5 décembre 1560). La reine-mère, Catherine de Médicis, se fit déclarer régente par les états, et le roi de Navarre fut nommé lieutenant général du royaume. Les Guise avaient perdu leur autorité; mais il leur restait un parti puissant, le clergé, et presque tous les catholiques de France, qui voyaient en eux les soutiens de la religion et les adversaires déclarés des novateurs. Ceux-ci ne formaient qu'une faible minorité numérique, car un vingtième au plus de la population avait embrassé les doctrines de l'hérésie; mais ils comptaient un grand nombre d'hommes actifs, pleins de talent et d'énergie, surtout dans la noblesse, dont quelques grandes familles étaient protestantes. Ils avaient pour chefs le prince de Condé, l'amiral de Coligny, son frère Dandelot, et d'autres non moins renommés. Le roi de Navarre, sur lequel ils avaient compté, ne montrait que de l'indécision, et son parti l'avait abandonné. Le connétable de Montmorency, jusque-là ennemi des Guise, s'était rapproché d'eux par l'in-

termédiaire du maréchal de Saint-André, et avait formé avec le duc de Guise et Saint-André une alliance politique que l'on nomma le *triumvirat*.

Ainsi deux partis puissants divisaient la cour et la France: le triumvirat et les catholiques, Condé et les protestants. Catherine de Médicis, qui voulait avant tout dominer, opposait ces partis l'un à l'autre, et ne se déclarait ouvertement pour aucun, craignant également et la domination des Guise et celle des princes du sang. Les triumvirs ne tardèrent pas à fortifier leur ligue par l'accession du roi de Navarre, lieutenant général du royaume. Ce prince faible se laissa gagner par les avances de l'ambassadeur d'Espagne, qui lui promit, au nom de Philippe II, la restitution de la Navarre, s'il se déclarait ouvertement le défenseur de la religion catholique et s'il entrait dans l'alliance du duc de Guise. Son frère, le prince de Condé, excitait bien plus que lui l'enthousiasme des protestants; jaloux et irrité, il voulut se faire craindre d'un parti qui n'avait cessé de lui reprocher sa tiédeur et sa faiblesse.

La reine-mère, redoutant alors l'influence des Guise, protégea plus ouvertement les protestants. Elle fit publier, au mois de janvier 1562, un édit appelé *de tolérance*, qui révoquait toutes les peines prononcées par les édits précédents contre les assemblées des religionnaires, et qui leur permettait de faire leurs prêches et leurs exercices religieux dans les faubourgs des villes. L'exécution de cet édit occasionna des troubles et des massacres dans plusieurs villes du royaume, notamment à Cahors, à Toulouse, à Tours, à Amiens et à Sens; c'étaient là les préludes de la guerre civile.

Le duc de Guise, qui s'était retiré dans son château de Joinville, se rendit à Paris, accompagné d'un

grand nombre de gentilshommes, de pages et de gens d'armes. En passant à Vassi, petite ville de Champagne, les gens de sa suite prirent querelle avec les protestants de cette ville, et en tuèrent ou blessèrent un grand nombre. Cet événement fut le signal de la guerre civile; Guise fut reçu avec enthousiasme par les Parisiens, qui le nommaient le nouveau Jéhu, le nouveau Macabée, le défenseur de la foi.

La reine, épouvantée, s'était retirée avec le roi à Fontainebleau. Les triumvirs vinrent l'y chercher et les ramenèrent à Paris. Condé fit aussitôt appel aux protestants, non-seulement pour défendre l'édit de janvier, mais encore, disait-il dans son manifeste, pour rendre la liberté au roi et à la reine, prisonniers des triumvirs. Cet appel fut entendu, et de toutes parts les protestants prirent les armes; en moins de trois semaines, ils s'emparèrent d'un grand nombre de villes importantes, telles qu'Orléans, Blois, Tours, Angers, Bourges, Poitiers, la Rochelle, Agen, Montauban, Montpellier, Nîmes, Grenoble, Valence, Lyon, Macon, Châlons-sur-Saône, Rouen, le Hâvre, Caen, Bâyeux et beaucoup d'autres.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette première guerre civile, qui ne se rattache qu'indirectement à notre sujet; nous dirons seulement qu'Antoine de Bourbon fut tué au siége de Rouen (15 octobre 1562); qu'à la bataille de Dreux, le prince de Condé fut fait prisonnier par les catholiques, et le connétable de Montmorency par les protestants; à la même bataille, le maréchal de Saint-André, l'un des triumvirs, fut tué (19 décembre 1562); enfin, au siége d'Orléans, le duc de Guise fut assassiné par Poltrot.

La mort du duc de Guise rendit la reine maîtresse absolue du gouvernement. Elle fit la paix avec les protestants, et au mois de mars 1563 elle fit rendre,

par le roi, un édit qui, tout en modifiant celui de janvier, accordait de grands avantages aux calvinistes.

Nous avons vu qu'en quittant le Béarn, Antoine de Bourbon avait amené avec lui sa femme et son fils. Le jeune Henri suivit pendant quelque temps les leçons du collége de Navarre, à Paris, où il eut pour compagnons d'étude le duc d'Anjou, depuis Henri III, et Henri de Guise.

La reine de Navarre, après la mort de son mari, se retira en Béarn, et confia son fils aux soins d'un sage précepteur, nommé La Gaucherie, qui tâcha de l'instruire dans les lettres, non par les règles de la grammaire et par les préceptes de la rhétorique, mais par les discours et les entretiens; il lui faisait apprendre par cœur les sentences de nos poëtes les plus frappantes et les plus instructives; il lisait avec lui les historiens grecs et latins, vrais modèles du goût et de la saine raison; quelquefois il y joignait les plus beaux traits de l'histoire moderne.

De tous les ouvrages des anciens, *les Hommes illustres* de Plutarque, dont le savant Amyot venait de donner une traduction, était celui qui avait le plus d'attrait pour le prince de Navarre; il en faisait ses délices, et rien ne servit mieux à développer et fortifier en lui ces sentiments d'honneur, de probité, de courage, de prudence et de bonté, dont le germe était dans son cœur, et qui furent toute sa vie la règle de ses actions. On rapporte qu'un jour en lisant pour la première fois la vie de Camille, la vertu de ce Romain, qui sauva sa patrie après en avoir été injustement banni, lui arracha des larmes d'admiration et d'attendrissement; mais quand il en vint à celle de Coriolan qui poursuit, le fer et le feu à la main, Rome, dont il avait reçu avec plus de justice le même traitement, il en eut horreur. La Gaucherie

lui apprit alors que la France avait eu aussi son Coriolan, et que c'était le dernier connétable de Bourbon. Henri, navré de douleur, courut aussitôt effacer le nom du connétable d'une carte généalogique de sa maison, pour y substituer celui de Bayard.

Henri profita des leçons de ses maîtres. Il acquit assez de connaissance de la langue latine, pour faire une traduction des commentaires de César, dont le savant Casaubón parla avec éloge.

De toutes les maximes des anciens, celles qui louent le mépris des dangers et de la mort le touchaient le plus. Catherine de Médicis avait introduit à la cour le jeu de loteries, qu'alors on appelait *blanques*. Les actionnaires écrivaient sur leurs billets une sentence à leur choix ; le prince gagna plusieurs lots ; sur ses billets était écrite la fameuse devise des Spartiates : Η ΝΙΚÃ Η ΑΠΟΘΑΝΕΙΝ; *vaincre ou mourir*. Catherine de Médicis, s'étant fait expliquer ces mots grecs, défendit qu'on lui inculquât de pareils principes, plus propres, disait-elle, à rendre un enfant opiniâtre qu'à l'éclairer.

Il avait aussi quelque talent pour le dessein : on lit dans les mémoires de Nevers, qu'il avait tracé à la plume un vase antique qu'un maître n'eût pas désavoué : sur le pied de ce vase étaient écrits par lui-même ces mots : *opus principis otiosi* ; il savait donc, comme le fait voir cette inscription, qu'il est des talents et des occupations auxquels un prince ne doit se livrer que lorsqu'il ne lui reste rien de mieux à faire.

Henri de Bourbon fut retiré du collége en 1564, par Catherine de Médicis ; il accompagna cette princesse dans le grand voyage qu'elle entreprit au Midi de la France, avec le roi, son fils, et toute la cour : ce fut alors que commença à éclater son goût pour le plaisir. Heureusement la première éducation qu'il avait reçue

dans les rochers des Pyrénées, et les austères leçons de sa mère, l'empêchèrent de s'y livrer tout entier. S'il plaisait dans un bal, dans une fête, par ses grâces et ses saillies, il n'en était pas moins prêt à se montrer dans les grandes occasions : tout en s'abandonnant au plaisir, il étudiait la cour, savait se taire et parler à propos.

Depuis son retour en Béarn, Jeanne d'Albret s'était déclarée ouvertement protectrice du calvinisme, et, dès lors, elle professa publiquement cette religion, à laquelle elle était secrètement attachée depuis longtemps. Malgré les instances que Catherine de Médicis fit auprès d'elle pour la détacher de l'hérésie, Jeanne d'Albret demeura inébranlable, et ce ne fut qu'avec chagrin qu'elle vit le roi rétablir le culte catholique à Nérac et dans les autres villes qu'elle possédait en France. A l'égard du Béarn et de la Basse-Navarre, Médicis ne l'inquiéta point, et la nouvelle religion subsista comme elle y avait été établie.

Jeanne d'Albret, sentant le danger que les mœurs de son fils couraient à la cour de France, ne songea plus qu'au moyen de l'en arracher. Enfin elle obtint de Charles IX la permission d'emmener son fils en Béarn, « pour l'élever, disait-elle, dans les sentiments de respect et de fidélité qu'il devait au roi son seigneur. »

Son précepteur, La Gaucherie, était mort. Jeanne le remplaça par l'Orléanais Florent Chrétien, ancien serviteur de la maison de Vendôme, savant distingué, de mœurs douces, mais zélé protestant ; elle appela en outre auprès de son fils ceux d'entre les calvinistes à qui elle connaissait le plus de mérite, et les chargea de l'élever dans la nouvelle religion. Il accepta la doctrine qu'on lui enseignait, plus peut-être par déférence pour sa mère que par conviction ; il voyait

dans les deux partis des personnes également distinguées et auxquelles il tenait par les liens du sang. Si sa mère était calviniste zélée, son père, après avoir longtemps balancé, était mort en combattant à la tête de l'armée royale contre les réformés. Si son oncle, le prince de Condé, dont il admirait la valeur, était chef des protestants, un autre Bourbon, le duc de Montpensier, était à la tête de l'armée catholique. Ces déplorables dissidences jetèrent dans l'esprit du prince une indifférence précoce pour les idées qui passionnaient si vivement son siècle. Cette indifférence, entretenue par le goût des plaisirs et les entraînements de la jeunesse, était rendue plus forte encore par le spectacle des animosités et des violences qui répugnaient à son équité et à sa modération naturelle. Doué d'un sens droit et d'un calme imperturbable, lors même qu'il semblait dominé par l'ivresse des sens, Henri de Béarn ne pouvait s'associer ni à l'ardeur de tant de haines, ni aux illusions de tant d'espérances, dont son bon sens pénétrait la vanité. « Sa mère généreuse et habile femme, dit Péréfixe, lui donna de beaux sentiments pour la morale et la politique, mais de fort mauvais pour la religion, de sorte qu'il fut huguenot par engagement et non par élection. Aussi protesta-t-il toujours qu'il n'était point préoccupé, qu'il était près de s'éclaircir, et que si on lui faisait voir un meilleur chemin que celui qu'il tenait, il le suivrait de bonne foi; mais jusque-là qu'on le devait tolérer et non pas le persécuter. »

CHAPITRE II

La guerre civile recommence. — Henri de Bourbon, prince de Navarre, est nommé chef du parti huguenot. — Edit de pacification de 1570. — Mort de la reine de Navarre. — Henri de Bourbon prend le titre de roi de Navarre. — Son mariage avec Marguerite, sœur du roi. — La Saint-Barthélemy.

1567 — 1572

Les protestants, mécontents de la position qui leur était faite dans le royaume, avaient repris les armes. Pendant deux ans la guerre ne se fit que faiblement ; mais, en 1567, le prince de Condé et l'amiral de Coligny ayant fait une tentative pour enlever le roi qui était à Monceaux en Brie, la reine et son fils se retirèrent à Paris, sous la protection des Suisses, qui s'étant formés en bataillon carré, ne purent jamais être entamés par les protestants. Cette retraite fut suivie de la bataille de Saint-Denis, perdue par les calvinistes, mais où le connétable de Montmorency fut tué (novembre 1567). Enfin, au commencement de l'année 1568, on signa la paix de Longjumeau, connue sous le nom de boiteuse ou mal assise, ou de petite paix, parce qu'elle ne dura que six mois.

Cette paix n'était en effet qu'une trêve que Cathe-

rine de Médicis avait voulu se ménager pour mettre à exécution le projet, qu'elle méditait depuis longtemps, de s'emparer de tous les chefs du parti protestant, c'est-à-dire de Condé, de l'amiral de Coligny, de Dandelot, de la reine de Navarre et de son fils. Mais tous furent avertis à temps, et se réfugièrent à la Rochelle, où se trouvaient réunis un grand nombre de leurs partisans. Condé, Coligny et leurs familles, suivis de nombreux gentilshommes, y arrivèrent les premiers (18 septembre 1568). Jeanne d'Albret et le prince de Béarn ne tardèrent pas à s'y rendre avec une troupe de trois mille hommes. Les protestants enthousiasmés du dévouement d'une reine, qui venait consacrer aux succès de leur cause son trésor, ses joyaux et son fils, la reçurent en triomphe; ils contemplaient avec des larmes de tendresse et de joie Henri de Bourbon, alors âgé de quinze ans; on était charmé de trouver dans le fils de Jeanne d'Albret, qu'elle avait disposé par une mâle éducation à subir sans s'étonner les épreuves de la fortune, l'agilité d'un jeune basque, le mépris pour toute espèce de dangers, une gaieté spirituelle, une instruction précoce, enfin une âme ardente, sensible et ingénue. Les soldats répétaient ses chansons et ses saillies, et contaient les particularités de sa naissance au milieu des chants de sa mère et des transports de joie de son aïeul. De son côté, le jeune prince brûlait de faire ses premières armes sous le prince de Condé, son oncle, sous Coligny et sous les yeux de sa mère. Quand le maire de la Rochelle vint le haranguer au nom de la ville, le prince répondit avec assurance : « Je ne me suis pas tant étudié pour parler comme vous; mais je vous assure que si je ne dis pas assez bien, je ferai mieux; je sais beaucoup mieux faire que dire. »

Jeanne d'Albret fut chargée à la Rochelle du gouvernement civil, tandis que Condé commandait l'armée. Il se mit en campagne sur la fin de l'année 1568, avec plus de forces que dans les deux guerres précédentes. Le duc d'Anjou, frère du roi et son successeur sous le nom de Henri III, était à la tête de l'armée catholique, avec le titre de lieutenant-général du royaume. Cette armée était plus faible que celle des protestants; laquelle comptait près de vingt-six mille hommes. Condé voulait profiter de la supériorité de ses forces pour engager une bataille décisive; mais le duc d'Anjou manœuvra avec tant d'habileté, qu'il sut toujours refuser le combat sans perdre beaucoup de terrain, en attendant les renforts qui lui permettraient de prendre l'offensive.

L'hiver de 1568 à 1569 fut un des plus rigoureux du siècle. Quand l'armée royale fut assez forte pour se mesurer avec ses adversaires, la rigueur de la saison força les deux partis à suspendre les hostilités et à prendre des quartiers d'hiver.

Dès l'ouverture de la campagne, Henri de Bourbon avait quitté sa mère et commencé, sous les auspices de son oncle, son apprentissage militaire. Il était au comble de ses vœux; admirateur passionné des anciens héros de la Grèce et de Rome, il brûlait du désir de se signaler comme eux; on avait peine à modérer son ardeur, et, pendant toute cette rude campagne d'hiver, on le vit presque toujours à cheval, malgré la rigueur excessive du froid.

Le repos, que les soldats avaient tant désiré, leur fut fatal, et ne fit que développer des maladies causées par la fatigue et par les plus dures privations. En peu de temps, l'armée de Condé perdit cinq mille hommes, et celle du duc d'Anjou trois mille. La désertion affaiblit encore davantage les protestants, et

lorsqu'au mois de mars Condé rouvrit la campagne, il avait à peine la moitié des troupes qui, de tous les points du royaume, étaient venues le trouver à la Rochelle. Ce fut alors le tour du duc d'Anjou de forcer Condé à recevoir la bataille qu'auparavant ce prince lui avait en vain présentée. La rencontre eut lieu le 16 mars 1569, non loin de Jarnac. Condé avait eu soin d'éloigner du danger Henri de Bourbon, son neveu, et le prince, son fils aîné, en les faisant conduire malgré eux à Cognac.

Les protestants furent complètement battus. Condé, dont le bras était en écharpe et dont la jambe avait été cassée, au commencement de l'action, par les ruades d'un cheval fougueux, combattit avec un courage inoui ; enfin, épuisé de fatigue, froissé, meurtri par la chute de son cheval qui venait d'être tué, après avoir vu périr autour de lui tous ses compagnons, il se rendit prisonnier à un gentilhomme, nommé d'Argence, qui avait autrefois servi sous ses ordres. D'Argence jure au prince de défendre sa vie, et le conduit sous un arbre pour le faire respirer. Dans ce moment arrive Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou; il reconnait le prince de Condé : *Tue ! tue !* s'écrie-t-il, et il lui casse la tête d'un coup de pistolet.

La mort du prince de Condé semblait devoir être plus fatale encore aux protestants que la perte de la bataille. Mais cet événement inattendu parut tellement important au duc d'Anjou qu'il lui ôta jusqu'à la pensée de profiter de la victoire. Coligny, qui avait pris le commandement de l'armée, parvint à se dégager de la situation la plus périlleuse ; il ne céda qu'une partie peu considérable du champ de bataille, et l'armée victorieuse ne parvint pas même à s'emparer de la petite ville de Jarnac ; mais les protestants, qui avaient à regretter la perte d'un chef

intrépide et de plus de quatre cents gentilshommes, seraient tombés dans le plus morne découragement si le zèle de la reine de Navarre n'était venu seconder l'inébranlable constance de Coligny. Elle se rendit elle-même à Tonnay-Charente, où l'amiral de Coligny avait rassemblé les débris de l'armée vaincue, et, parcourant les rangs en tenant par la main son fils et le jeune prince de Condé : « Voilà, mes amis, dit-elle, deux nouveaux chefs que Dieu vous donne, et deux orphelins que je vous confie. » Officiers et soldats, tous jurèrent à la fois de leur obéir et de les défendre. Alors Henri de Bourbon, jetant un regard plein d'assurance et de majesté sur ceux qui l'entouraient : « Amis, leur dit-il, je suis tout à vous ; votre cause est la mienne, vos intérêts sont les miens, je ne les abandonnerai jamais, j'en jure ma vie et mon honneur. » Condé fit les mêmes serments ; Jeanne d'Albret, partageant l'enthousiasme qu'elle avait fait naître, les embrassa tour à tour. Aussitôt et d'une voix unanime le prince de Navarre est proclamé chef du parti, et son cousin lui est associé dans les honneurs du commandement.

On sent bien ce que signifiait ce titre de *chef ;* tout le pouvoir restait à l'amiral : Henri de Bourbon était encore trop jeune et n'obéissait pas depuis assez longtemps pour avoir acquis déjà le talent et le droit de commander ; sa mère, qui sentait que la naissance royale ne donne par elle-même ni le génie ni l'expérience, recommanda à son fils de ne pas quitter un moment Coligny, de le regarder comme son guide ou plutôt comme son père, et de profiter de ses leçons.

Les avis de cette princesse ne furent perdus ni pour le prince de Navarre ni pour Condé ; tous deux, en voyant agir l'amiral, apprirent à le chérir et à le respecter ; c'était leur oracle, ils semblaient dépendre

entièrement de ses volontés. Tant de soumission et de confiance les honorait aux yeux des sages, mais leur attirait les railleries de la jeune noblesse, qui les appelait par dérision *les pages de l'amiral.*

C'était au nom des princes que Coligny donnait les ordres; les grands seigneurs huguenots l'auraient dédaigné pour chef, non qu'ils ne reconnussent la supériorité de son génie, mais ils se regardaient comme ses égaux par la naissance, et ils auraient rougi d'obéir au mérite qui n'aurait pas eu des rois pour aïeux.

Charmé d'avoir ainsi concilié l'intérêt général avec la vanité des particuliers, Coligny fit avec ses deux élèves la revue des troupes : il vit qu'il lui restait encore quatre mille chevaux; quant à l'infanterie, elle était presque intacte; il laissa une bonne garnison dans Cognac; il gagna Saint-Jean-d'Angely, ville assez forte et en état de faire quelque résistance.

Le duc d'Anjou attaqua successivement ces deux places, sans pouvoir s'en emparer; il se porta ensuite sur Angoulême, d'où il fut également repoussé. Pendant qu'il perdait un temps précieux dans ces vaines tentatives, Coligny ranimait le courage et les espérances des siens, et marchait à la rencontre d'un corps de treize mille Allemands que le duc de Deux-Ponts amenait à leur secours. Ces troupes auxiliaires traversèrent la France entière, de l'est à l'ouest, sans rencontrer un obstacle sérieux, et rejoignirent l'armée des princes sur les bords de la Vienne. Mais ces deux corps d'armée eurent chacun une grande perte à déplorer. Le duc de Deux-Ponts, arrivé au terme d'une marche difficile, mourut de ses fatigues. Dandelot, ce héros de l'amitié fraternelle, qu'on avait surnommé le *chevalier sans peur*, était mort à Saintes, quelques jours auparavant.

Coligny restait seul chargé de la conduite de la guerre ; mais il ne se laissa point abattre, et jamais il ne déploya plus d'activité, de ressources et de génie. Profitant de l'inaction de l'armée catholique, causée par les discordes qui venaient de s'élever entre ses chefs, il traversa librement et soumit au parti des princes un grand nombre de villes de l'ouest et du midi. En même temps, Montgomeri faisait rentrer sous la domination de la reine de Navarre, le Béarn dont les troupes royales s'étaient emparées après la victoire de Jarnac.

Jamais les protestants ne s'étaient montrés plus redoutables ; mais leurs succès étaient souillés par des excès déplorables, que Coligny cherchait vainement à réprimer. Personne plus que lui ne souffrait des maux qu'entraînait cette guerre impie, et ne désirait plus vivement y mettre un terme par une paix nouvelle : mais il la voulait à des conditions solides, et pour l'obtenir, il était résolu de marcher sur Paris, bien convaincu qu'à son approche la cour se hâterait de lui envoyer des négociateurs. Cependant il ne put résister au vœu des nobles du Poitou, qui lui demandaient la prise de Poitiers pour assurer la tranquillité de leurs familles dans cette province. Ce que Coligny craignait le plus, c'était le siége des villes populeuses. Il avait coutume de dire que *c'était le cimetière des armées*. Mais Poitiers, qui n'avait pour défense qu'une vieille et longue muraille, paraissait devoir être emportée en quelques jours par une vigoureuse attaque. Coligny le crut. Un jeune homme qui toujours frémissait au seul nom de Coligny, renversa ces espérances : c'était le duc de Guise, c'était le fils du défenseur de Metz. Il brûlait de se mesurer avec un capitaine qu'il regardait comme l'instigateur du crime de Poltrot. Prenant pour compagnon son frère, le

marquis de Mayenne, qui n'avait pas toute sa fougue, mais qui ne lui était point inférieur en talents, il se jeta dans la ville de Poitiers et en fit porter la garnison à six mille hommes. Ce qu'avait craint l'amiral se réalisa ; au lieu d'une attaque qui devait livrer la ville, il fallut faire un siége long et meurtrier. L'épidémie et la désertion décimaient son armée, et le duc d'Anjou s'approchait pour délivrer la ville. Il fallut lever le siége ; l'amiral, que la maladie n'avait pas épargné et qui était encore convalescent, voulait éviter un engagement général avec l'armée royale, beaucoup plus nombreuse que la sienne, épuisée par les pertes et les fatigues du siége de Poitiers ; il voulait attendre Montgomeri qui était alors en Languedoc ; mais les Allemands, qui depuis quelques mois ne touchaient plus de solde, demandaient leur paie ou le combat. Les gentilshommes huguenots se montraient aussi impatients d'en venir aux mains, et la bataille fut résolue. L'amiral se défiait du succès, effrayé surtout du péril des princes, dont le nom seul maintenait le parti ; il les fit retirer du champ de bataille, sous l'escorte de cinq cents chevaux qui se portèrent sur une colline d'où l'on dominait la plaine de Moncontour, où l'on allait combattre.

Ce fut le 3 novembre 1569 que fut livrée cette bataille, plus désastreuse encore pour les protestants que celle de Jarnac. En moins de trois-quarts-d'heure tout fut décidé ; l'armée protestante fut mise en déroute, et perdit huit mille hommes, toute son artillerie et ses bagages. On raconte que du haut de la colline où il était placé, le prince de Navarre, contemplant avec avidité tout ce qui se passait sur le champ de bataille, voyant au commencement de l'action que l'avant-garde du duc d'Anjou était enfoncée, voulait fondre sur l'ennemi avec son escorte de cinq

cents chevaux pour achever de le défaire ; on le retint : « Ah ! s'écria-t-il douloureusement, nous perdons notre avantage et la victoire. »

Les vaincus se sauvèrent les uns à Lusignan, d'autres à Niort ; quelques-uns ne s'arrêtèrent qu'à Angoulême et même à la Rochelle, où ils arrivèrent en criant que tout était perdu. Les princes se rendirent, bien tard dans la nuit, à Parthenay, accompagnés de l'amiral et des principaux officiers de l'armée. On tint conseil à la hâte ; la consternation était peinte sur tous les visages ; la plupart des chefs ouvraient déjà l'avis de tomber aux pieds du roi et de lui demander grâce. Mais l'amiral, dont la constance semblait grandir avec les revers, sut bientôt relever l'espérance de ses compagnons d'armes et rendre la confiance à son parti désespéré. Le lendemain, les princes, l'amiral et leur suite se hâtèrent d'évacuer Parthenay, où ils n'étaient pas en sûreté, pour se rendre à Niort ; là vint les joindre Jeanne d'Albret, qui avait appris par les fuyards l'événement funeste de la bataille. Sa présence et ses discours achevèrent de rassurer l'officier et le soldat.

Dans le conseil qu'elle rassembla pour délibérer sur le parti qu'il s'agissait de prendre, il fut décidé que les protestants évacueraient le Poitou et toutes les places voisines de cette province, excepté Angoulême, Saint-Jean d'Angely et la Rochelle ; qu'on jetterait dans ces villes, pour les défendre, tout le reste de l'infanterie, et que les princes et l'amiral, après avoir déposé leurs bagages à la Rochelle, gagneraient en diligence les montagnes du Languedoc avec la cavalerie, pour y attendre les secours qu'on avait mandés des provinces et des pays étrangers. La reine de Navarre se chargea elle-même de défendre la Rochelle avec l'assistance de La Rochefoucault et de La Noue ;

Rohan de Pontivy demeura dans Angoulême, et Clermont du Pile dans Saint-Jean-d'Angely.

Malgré ces résolutions dictées par la prudence, c'en était fait de la cause des protestants si le vainqueur de Moncontour avait su profiter de ses avantages. Mais il ne sut pas mieux tirer parti de cette journée que de celle de Jarnac. Après s'être emparé, sans coup férir, de toutes les villes du Poitou, le duc d'Anjou, au lieu de poursuivre sans relâche l'amiral, s'attacha au siége de Niort, puis à celui de Saint-Jean-d'Angely. D'un autre côté, Charles IX, jaloux du nouveau succès de son frère, voulut enfin commander lui-même son armée, et recueillir les fruits d'une victoire qu'il n'avait pas remportée. Médicis le suivit au camp, pour défendre auprès de lui un fils, objet de sa prédilection; elle se fit accompagner des dames de sa cour, qui vinrent ajouter de nouveaux sujets de dissension à ceux qui existaient déjà. L'anarchie fut bientôt dans le conseil. Le roi voulut, malgré l'avis de ses meilleurs généraux, persister à faire le siége de Saint-Jean-d'Angely. Cette ville qui devait, disait-on, être réduite en quelques jours, arrêta deux mois l'armée catholique, l'exposa aux intempéries d'un hiver pluvieux, et lui coûta presque autant d'hommes que les protestants en avaient perdu à la bataille de Moncontour. De Pile obtint une capitulation honorable, et se retira avec sa garnison à Montauban, où se trouvaient les princes et l'amiral. C'est à cet exploit que se bornèrent tous les efforts de l'armée victorieuse; elle avait tant souffert qu'il ne lui fut plus possible de rien entreprendre. Charles IX, déjà dégoûté des travaux de la guerre, retourna dans sa capitale, et les troupes furent mises en quartier d'hiver.

Après l'hiver, l'armée protestante, fortifiée par le repos et les secours qu'elle avait trouvés à Montau-

ban, se mit en marche, et de l'Agenois osa se diriger sur Paris. Ce fut à travers mille obstacles que Coligny parvint à franchir les Cévennes; un seul faux mouvement, une seule négligence l'eût perdu. L'ordre le plus parfait régnait dans sa marche rapide. Si l'armée était soutenue par la constance de ce grand capitaine, elle était vivement animée par la présence du prince de Béarn, dans lequel chacun voyait un grand homme naissant. La gaîté de Henri n'avait jamais été plus vive; Coligny lui avait promis de le laisser combattre et charger en personne à la première occasion. Pendant une maladie de l'amiral, qui tint l'armée dans les plus vives alarmes, Henri prit le commandement, et montra par la vigueur et la prudence de ses dispositions militaires, combien il avait profité à l'école d'un tel maître.

Charles IX, en voyant les huguenots, qu'il croyait anéantis, arriver en forces des extrémités du royaume et s'avancer déjà dans la Bourgogne, se hâta de donner l'ordre au maréchal de Cossé de rassembler une armée pour marcher à la rencontre d'un ennemi si opiniâtre, et de l'exterminer à quelque prix que ce fût.

Cette armée montait à seize mille combattants, dont quatre mille hommes de cavalerie; elle avait en outre douze pièces de canon, et les protestants n'en avaient pas une seule. Le nombre de ceux-ci ne s'élevait qu'à deux mille cinq cents fantassins et deux mille cavaliers, dont mille gentilshommes français, bien équipés, et mille reîtres (ou cavaliers allemands). Les deux armées se rencontrèrent auprès d'Arnai-le-Duc en Bourgogne (juin 1570). Il s'agissait, pour les catholiques, de fermer aux protestants le chemin de Paris. Le combat, au lieu de commencer par le choc impétueux qui avait rendu si sanglantes et si atroces

les autres batailles de la guerre civile, fut conduit des deux côtés avec un sang-froid qui semblait annoncer que les haines religieuses commençaient à se ralentir. Coligny, à qui le danger avait rendu ses forces, reprit le commandement; sûr cette fois de la discipline de ses troupes, il fit ses dispositions avec un ordre admirable. Sa sollicitude ne fut excitée que par la vive ardeur avec laquelle ses deux élèves, le prince de Béarn et le prince de Condé, se précipitèrent dans les dangers qu'on leur laissait affronter pour la première fois. Le succès couronna leurs efforts : la mort, dans cette journée, épargna tous les chefs illustres.

Le combat fut long sans être meurtrier. Cossé fut repoussé d'Arnai, mais ne fut point forcé dans son camp. L'amiral obtint tout ce qu'il désirait : la liberté de continuer sa route. Il se dirigea sur la Charité, et occupa les villes d'Antrain, de Sancerre et de Vézelay, qui tenaient pour le parti protestant; là l'armée des princes commença à goûter le repos qu'elle avait acheté par tant de périls et de fatigues; elle avait fait près de quatre cents lieues en huit mois de marches et contre-marches, malgré les rigueurs de l'hiver et les chaleurs de l'été.

Le roi commença dès lors à regarder la faction huguenote comme une hydre dont les têtes renaissaient à mesure qu'on les abattait; et en effet, après tous les revers qu'elle avait essuyés, elle dominait en Saintonge, en Angoumois, dans l'Aunis, les Cévennes, le Languedoc et le Dauphiné. En même temps que l'on annonçait l'avantage remporté par l'amiral à Arnai-le-Duc, on apprenait que La Noue, sous les auspices de la reine de Navarre, venait de remporter une victoire complète à Sainte-Gemme en Poitou, sur l'armée catholique commandée par Puy-Gaillard.

Les combats d'Arnai-le-Duc et de Sainte-Gemme

furent les derniers actes de cette guerre si féconde en calamités ; la nécessité rapprocha les deux partis. Peu de jours après le combat d'Arnai, Jacques de Même, seigneur de Roissi, se présenta au camp de l'amiral de la part du roi. Pendant les négociations, les princes, incertains du succès, augmentaient leurs troupes des garnisons des places qui leur étaient soumises ; mais avant de rentrer en campagne, ils firent demander au roi ses dernières conditions. Charles IX demanda d'abord une suspension d'armes de dix jours, qui fut accordée. Ce terme expiré, les princes vinrent camper aux portes de Montargis. Le maréchal de Cossé, qui n'avait plus alors la supériorité, fut obligé de se tenir sur la défensive ; il couvrit le mieux qu'il put Paris, qui craignait déjà de voir son territoire ravagé, comme l'avait été celui de Toulouse. Alors Charles IX pressa la conclusion des négociations ; il donna de plus amples pouvoirs à Roissi, il l'engagea à ne point montrer trop d'exigence. L'amiral, de son côté, ne désirait pas moins vivement la paix que Charles IX : les excès, les dissolutions, les discordes de toute espèce, commis sous ses yeux, lui avaient fait prendre la guerre civile en horreur : « Il consentirait, disait-il, à être traîné et à subir une mort ignominieuse, pourvu qu'à ce prix il pût assurer à tous les siens les droits de la patrie et de la religion. » Du reste, on ne lui contesta rien que pour la forme. Toutes les clauses de la paix s'écrivirent sous la dictée de celui qui avait subi les deux grands désastres de Jarnac et de Moncontour.

L'édit du roi, qui consacrait les bases de cette paix (15 août 1570), rétablit dans tout son royaume l'ancienne religion, accorda aux réformés une amnistie générale, la liberté de conscience, et la permission d'avoir des cimetières dans chaque ville ; quant à

l'exercice public du calvinisme, il l'autorisa dans deux villes de chaque province, et dans toutes celles où il se trouvait établi à la cessation des hostilités; il voulait qu'on reçût dans les écoles publiques et les hôpitaux les pauvres et les malades sans distinction de religion; toutes les sentences civiles et criminelles, rendues pour cause de troubles, étaient révoquées et annulées; il leur laissa quatre villes de sûreté : la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité, que les princes de Navarre et de Condé s'engagèrent par serment à rendre deux ans après; enfin, outre quelques autres articles de peu d'importance, le monarque reconnaissait que les protestants étaient des *sujets fidèles*, et qu'étant soumis aux charges de l'Etat comme les autres citoyens, ils devaient participer également aux honneurs et aux dignités.

En lisant les articles de l'édit de pacification, les catholiques se demandèrent : « Qu'aurait donc fait le roi, s'il eût été vaincu à Jarnac et à Moncontour? » Charles IX s'excusait sur la misère du peuple, sur le dépérissement des troupes et l'épuisement des finances; mais ces motifs, quoique apparents, n'étaient pas les véritables. En voyant, après tant de défaites, les huguenots aux portes de Paris, il avait jugé que la force et la victoire ne suffiraient pas pour les dompter; il avait donc imaginé, de concert avec sa mère, d'autres moyens qui ne pouvaient réussir qu'à la faveur de la paix. « La chose était résolue, dit Bossuet, quoique la manière de l'exécuter fût peut-être encore indécise; il n'y avait que le roi, la reine, le duc d'Anjou, le cardinal de Lorraine et Albert de Gondi comte de Retz, Florentin, ami intime et confident de la reine, qui fussent de ce secret; on se défiait de tous les autres. »

Dès que la paix fut conclue, le prince de Béarn et

sa mère se retirèrent dans leurs états ; l'amiral et les autres chefs du parti protestant se rendirent à la Rochelle. Dans les provinces, les deux partis étaient loin d'être calmés ; mais la cour, qui voulait, à quelque prix que ce fût, entretenir la paix, prit de si justes mesures pour empêcher quelque nouvelle rupture, que toutes les parties du royaume demeurèrent paisibles pendant le reste de l'année 1570. On affecta de vivre avec eux dans la plus grande sécurité, et d'empêcher qu'on leur donnât aucun sujet de plainte. Le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, qui se fit à la fin de cette année, fut pour la cour une occasion de fêtes qui parurent l'occuper uniquement.

Cependant tout paraissait plus calme en France : on croyait étouffées les haines qui n'étaient que plus profondément renfermées dans les cœurs. La reine-mère multipliait les fêtes, qui attiraient successivement dans la capitale tous les seigneurs du parti huguenot ; mais ils préféraient à un séjour si dangereux, celui des places de sûreté qu'ils avaient obtenues dans la dernière paix. La reine de Navarre, son fils, le prince de Condé et l'amiral furent invités, de la manière la plus pressante et la plus affectueuse, à se rendre aux noces du roi. Ils alléguèrent la difficulté des chemins, l'incommodité de la saison. Le roi, sans paraître irrité de leur refus, se plaignit de leur manière d'agir. Il paraissait surtout n'aspirer désormais qu'à confier les plus grands intérêts de sa couronne à l'amiral de Coligny ; il l'implorait comme un guide, comme un appui. Il lui envoya successivement Biron et le maréchal de Cossé, qui furent chargés de lui faire de brillantes promesses, dont la sincérité ne paraissait pas douteuse. Le roi, lui dirent-ils, commençait à régner par lui-même ; le crédit de la reine mère avait

cessé; le duc d'Anjou était plus que jamais suspect à son frère. Charles IX, indigné contre le roi d'Espagne, que toute l'Europe accusait de l'empoisonnement de sa sœur la reine d'Espagne, brûlait de se venger de ce tyran, en secondant la révolte des Pays-Bas. On offrait à Coligny le titre de vice-roi des Pays-Bas; on promettait de mettre sous ses ordres, dans cette contrée, une armée de vingt mille hommes, dont les mouvements seraient combinés avec ceux du prince d'Orange. Coligny pouvait se présenter à la cour escorté de cinquante gentilshommes; dès ce moment le roi lui faisait présent de cinquante mille livres pour l'indemniser de ses pertes dans les guerres civiles.

Les mêmes négociateurs firent à Coligny une offre bien plus importante encore, pour le maintien de la paix et la sécurité des protestants: c'était le mariage du prince de Béarn avec madame Marguerite, sœur du roi.

Coligny se laissa persuader: il se rendit à Paris, et le roi lui accorda toutes ses demandes. Pendant un an tout fut complaisances, faveurs, prédilections pour les protestants. Tandis que tout paraissait se disposer pour l'expédition des Pays-Bas, on s'occupait activement du mariage du prince de Béarn. La reine de Navarre, après un peu d'hésitation, y avait donné son consentement. La pieuse Marguerite témoigna la plus grande répugnance pour cette union, mais elle fut obligée de céder aux ordres de sa mère et du roi.

Jeanne d'Albret se rendit à la cour pour régler les conditions du mariage de son fils. Elle était accompagnée de Louis de Nassau, de Rohan, de La Rochefoucault, de Téligny, gendre de l'amiral, de La Noue et des plus grands seigneurs huguenots; au nombre de ces derniers, paraissait François de Béthune, baron de Rosny, le père du grand duc de Sully, qui devait

être une des illustrations du règne de Henri IV.

Ce fut au moment de partir avec la reine, que Béthune présenta son fils, alors âgé de douze ans, au prince de Navarre, qui devait attendre à la Rochelle les ordres de sa mère ; il se porta garant de l'enfant ; et celui-ci, de son côté, jura de ne point démentir son père, et, se jetant aux pieds de Henri de Bourbon, il lui offrit ses services avec autant de grâce que d'assurance. Henri le releva et l'embrassa en lui disant qu'il était de trop bonne race pour avoir besoin de serment, et lui jura, foi de prince, de l'aimer toujours, et de lui faire acquérir honneurs et richesses. Ainsi commença une étroite liaison qui devait également honorer l'un et l'autre.

La reine de Navarre arriva au mois de mars 1572 à Blois, où Charles IX s'était transporté avec sa cour pour venir au-devant d'elle. Le roi qui l'appelait *sa chère tante, son tout, sa mieux aimée,* et qui lui montrait une déférence presque filiale, l'inquiéta moins que la reine-mère, qui riait avec une légèreté suspecte soit de leurs anciens débats, soit des alarmes qu'elle conservait encore.

La reine de Navarre suivit la cour à Paris, et s'y occupa des préparatifs du mariage avec une répugnance qu'elle dissimulait peu. En revenant de faire des emplettes pour les noces qui se préparaient, elle fut atteinte subitement d'une maladie violente ; elle succomba au bout de cinq jours aux douleurs les plus aiguës (9 juin 1572). Ainsi mourut cette princesse, « qui avait, dit Péréfixe, l'esprit et le courage au-dessus de son sexe, et dont l'âme toute virile n'était point sujette aux faiblesses et aux défauts des autres femmes. »

On ne manqua pas d'attribuer au poison la mort de Jeanne d'Albret. Un grand nombre d'écrivains contem-

porains, répétés par d'autres qui vinrent après eux, ont accusé de ce crime Catherine de Médicis; mais des auteurs non moins graves ont affirmé le contraire, d'abord parce que dans l'autopsie du corps de Jeanne d'Albret, on ne trouva aucune trace de poison, enfin parce que Catherine, qui sans doute n'hésitait pas à commettre un crime, ne le faisait du moins que quand elle y trouvait son intérêt, tandis que cette mort devait contrarier ses projets en retardant le mariage du roi de Navarre. L'histoire ne peut donc mettre au nombre des faits constatés l'empoisonnement de la reine de Navarre. Du reste, il y a toute apparence que cette accusation n'a eu lieu qu'après la Saint-Barthélemi, puisque la nouvelle de cette mort n'empêcha pas le jeune prince de Béarn, qui prit alors le titre de roi de Navarre, de partir de la Rochelle où il était alors, et de se rendre à Paris pour son mariage.

Charles IX désirait ardemment ce mariage. Le pape avait fait de grandes difficultés pour accorder les dispenses nécessaires; mais elles arrivèrent enfin, et les fiançailles furent célébrées par le cardinal de Bourbon, le dimanche 17 août, dans la grande salle du Louvre.

Devant la grande porte de l'église étaient dressés deux échafauds de hauteur inégale; le roi monta sur le plus élevé avec les deux époux, à qui le cardinal de Bourbon donna la bénédiction nuptiale; on prétend que Marguerite, hésitant à prononcer le *oui*, Charles IX lui poussa la tête par derrière, et que ce signe fut son seul consentement; de là, Charles IX et le roi de Navarre menèrent la mariée dans le chœur de l'église, où elle entendit la messe; pendant qu'on la chantait, le mari, le prince de Condé et les autres seigneurs huguenots se retirèrent à l'évêché.

La messe finie, le roi de Navarre revint au chœur; il embrassa son épouse et s'entretint quelque temps

avec elle ; ensuite toute la compagnie retourna à l'évêché où l'attendait un repas splendide. Après le dîner, il y eut au Louvre bal, musique et divers spectacles qui durèrent toute la nuit ; les trois jours suivants furent également consacrés au plaisir ; jamais Médicis n'avait donné de fêtes plus variées et plus ingénieuses ; les huguenots en jouissaient avec la même sécurité que les catholiques ; on eût dit que le passé était enseveli dans le plus profond oubli.

Le 21, l'amiral de Coligny, sortant du Louvre, où il venait de s'entretenir avec le roi au sujet de la guerre de Flandre, revenait à pied chez lui, rue de Béthisy, lorsque, passant devant le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, il fut blessé d'un coup d'arquebuse que lui tira un nommé Maurevel. Le bruit de cet événement se répandit en un instant par toute la ville ; les protestants étaient indignés et accusaient hautement le duc de Guise. Le roi parut d'abord partager toute l'indignation des amis de l'amiral. Il alla le visiter, jura de rechercher avec soin son assassin et d'en faire une vengeance si éclatante que *jamais elle ne s'effacerait de la mémoire des hommes.*

Ce fut le lendemain de cette visite de Charles IX à Coligny que fut décidé en conseil le massacre des huguenots. Le roi, se croyant, à tort ou à raison, exposé à tous les dangers d'une conjuration, et cédant aux sollicitations de la reine-mère et de quelques-uns de ses conseillers intimes, prononça le sinistre arrêt en ces termes : « Eh bien ! oui, je consens au massacre des huguenots ; mais qu'il n'en reste pas un seul pour me le reprocher. »

Cependant il fut convenu qu'on excepterait du massacre le roi de Navarre et le prince de Condé. Nous n'entrerons pas dans les détails des scènes horribles qui ensanglantèrent alors toute la ville ; nous nous

bornerons à parler de ce qui concerne plus particulièrement le roi de Navarre.

Le massacre ne commença au Louvre qu'au point du jour. Quelques instants auparavant, Charles IX fit venir auprès de lui le roi de Navarre et le prince de Condé. Dès qu'il les aperçut, il jeta sur eux un regard farouche et *ardent de courroux ;* après leur avoir annoncé la mort de Coligny, il ajouta qu'il voulait pourtant bien leur pardonner, en considération de leur jeunesse et de l'honneur qu'ils avaient d'être princes de son sang ; puis il leur fit des menaces que l'état d'exaspération où il se trouvait rendait plus effrayantes.

Le roi de Navarre, intimidé, supplia Sa Majesté de ne point faire violence à leur corps ni à leur conscience, et promit, tant pour lui que pour son cousin, une fidélité à toute épreuve. Condé, moins ému, parut résigné à la mort. « Allez, rebelle, fils de rebelle, lui dit Charles IX bouillant de colère, je vous donne trois jours pour délibérer.... » Il les fit ensuite enfermer chacun séparément dans une chambre du château.

Là, seuls et livrés aux plus sombres réflexions, ils n'entendaient que les cris des assassins et les gémissements des victimes de cette horrible nuit. « Action exécrable ! s'écrie Péréfixe, qui n'avait jamais eu et qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de pareille. »

« Le dessein de la cour était de rejeter toute la haine du massacre sur les Guises ; mais le duc n'était pas homme à s'en charger, ni à laisser *un si beau* prétexte de le perdre dans un autre temps. Il parla si haut, que la reine-mère n'osa pousser ce dessein, quoiqu'elle y fût entrée d'abord. Elle fut la première à dire au roi que sa dissimulation allait allumer une guerre plus dangereuse que les précédentes, que le maréchal de Montmorency avait juré de venger

l'amiral, que tous les huguenots se joindraient à lui, que le duc de Guise, soutenu du duc de Montpensier et des catholiques, armerait aussitôt pour se défendre; que le seul moyen qu'eût le roi d'arrêter tous ces desseins de vengeance, c'était de se déclarer, que les prétextes ne manqueraient pas, et qu'après tout, une exécution si hardie ferait trembler les plus assurés, au lieu que dissimuler plus longtemps une chose claire paraîtrait un effet de la crainte. (Bossuet.) » Il n'en fallait pas davantage pour déterminer un prince qui appréhendait moins la haine que le mépris. Il se rendit au parlement, où il accusa l'amiral d'avoir conspiré contre sa vie, et d'avoir voulu en même temps faire périr la reine son épouse, la reine sa mère, ses frères, et même le roi de Navarre; ce qui l'avait forcé d'employer des remèdes violents et extraordinaires pour assurer son salut et celui de la famille royale; il chargea ensuite le parlement de faire le procès à la mémoire de ce scélérat et à ses complices, fauteurs et adhérents, et de les punir comme criminels de lèze-majesté divine et humaine.



CHAPITRE III

Le roi de Navarre est forcé de se faire catholique. — Les protestants renouvellent la guerre. — Le roi de Navarre tente de s'échapper de la cour et échoue. — Mort de Charles IX. — Henri III lui succède. — Ligue protestante — Le roi de Navarre s'enfuit de la cour et rejoint l'armée protestante.

1572 — 1576

Cependant le roi de Navarre et son cousin le prince de Condé ne savaient à quoi se résoudre dans la prison où ils étaient renfermés. Leur détention se prolongeait, et Charles IX ne voyait pas sans inquiétude ces deux princes persévérer dans l'hérésie. Il employa les voies de la douceur auprès du roi de Navarre, dont il connaissait l'*accortise;* mais il traita avec un redoublement de rigueur le prince de Condé, dont le caractère était plus inflexible.

Le cardinal de Bourbon, effrayé du péril qui menaçait ses neveux, n'oubliait rien pour les en garantir; il leur envoya plusieurs docteurs, dont les exhortations furent inutiles. Le roi s'exaspérait; le délai qu'il leur avait d'abord accordé avait été prolongé plusieurs fois; on était arrivé au 15 septembre, et ils ne se rendaient pas encore. On craignait que l'irritation de Charles ne le portât à de nouveaux excès,

lorsqu'on apprit qu'un célèbre ministre calviniste, nommé Hugues Sureau du Rosier, venait d'abjurer. Le roi le manda aussitôt pour en faire l'instrument de la conversion des princes. Après l'avoir fait interroger par des docteurs de Sorbonne, il conduisit lui-même du Rosier chez le roi de Navarre, et Catherine de Bourbon, sa sœur, chez le prince de Condé, Marie de Clèves, sa femme, et Françoise d'Orléans-Longueville, sa belle-mère.

Du Rosier tint plusieurs conférences en présence des princes, des princesses et de quelques docteurs de Sorbonne. Il parla d'abord des marques de la véritable Eglise, de sa succession constante et de la mission légitime des évêques; il prouva ensuite que tous ces avantages ne se réunissaient que dans l'Eglise Catholique Apostolique Romaine. Après plusieurs jours de conférences, Marie de Clèves et Françoise d'Orléans se rendirent les premières; le roi de Navarre et sa sœur suivirent leur exemple; Condé céda le dernier. Le cardinal de Bourbon reçut leur abjuration et leur donna l'absolution. Les princes écrivirent ensuite au pape pour le prier de les admettre dans le sein de l'Eglise, et de leur accorder sa dispense pour les degrés de parenté qui étaient entre eux et leurs épouses, afin de légitimer leurs mariages.

Cependant, malgré leur conversion, les princes étaient toujours suspects; on les gardait à vue; on ne laissait approcher d'eux que des personnages dont on n'avait pas à se défier; ils n'osaient, de leur côté, entretenir ni même voir quelques huguenots échappés aux massacres. Le roi de Navarre était surveillé de plus près encore que son cousin. Médicis lui ôta presque tout ce qui lui restait des fidèles serviteurs dont Jeanne d'Albret l'avait entouré, et leur

substitua ses créatures ; c'étaient autant d'espions qui lui rendaient compte des actions et des paroles de son gendre.

Tant de précautions, de la part de cette princesse, prouvent qu'il lui avait été plus aisé de commettre le crime que de s'exempter d'alarmes. Aussi superstitieuse que sanguinaire, elle consulta un astrologue italien, nommé Côme Ruggiéri, en qui elle avait une entière confiance, pour savoir de lui ce que l'état avait à espérer ou à craindre de Bourbon. L'astrologue, après quelques vaines cérémonies, lui répondit que l'Etat n'était point menacé par le roi de Navarre, et que ce prince se contiendrait toujours dans les bornes de la fidélité et de la soumission ; cette réponse empêcha peut-être Médicis de commettre un nouvel assassinat.

Cependant tout avertissait les auteurs du massacre qu'ils avaient commis un crime inutile. On avait cru étouffer à jamais le germe de la révolte, et la quatrième guerre civile s'allumait déjà. Dans toute l'Europe, les protestants s'excitaient à former une croisade contre les assassins de Coligny. La reine d'Angleterre armait de nombreux vaisseaux ; les protestants d'Allemagne levaient des troupes, qui cette fois cédaient moins à la cupidité qu'à l'indignation. Les calvinistes français, qui tout à l'heure fuyaient sur toutes les routes et périssaient souvent de fatigues, de misère et de faim, avaient repris les armes ; et dans tous les lieux où ils trouvaient l'appui de vieilles murailles, ils se regardaient comme invincibles. Trois villes principalement leur offraient du refuge ; c'étaient Nîmes, Montauban et surtout la Rochelle. Une faible bicoque, Sancerre, s'égalait par le désespoir héroïque de ses habitants à ces puissantes cités. La cour regarda d'abord ces efforts comme les dernières convulsions

de l'hérésie expirante ; et les huguenots eux-mêmes, en commençant la guerre, n'avaient presque aucune espérance de salut ; mais ils aimaient mieux mourir sur la brèche ou dans un combat.

La seule ville de la Rochelle causait de l'inquiétude, dans la crainte qu'elle ne se livrât à l'Angleterre. Le gouvernement commença par négocier avec les habitants, comme s'il eût été possible encore qu'on crût à ses promesses. Il en fit ensuite commencer le siége par mer, au mois de décembre, dans une saison dont la rigueur seule devait contrarier les opérations de la flotte. Enfin, au printemps, une armée de près de quarante mille hommes s'avança pour en faire le siége par terre. Cette armée fut composée avec un imprudent mélange des auteurs du massacre de Paris et de ceux qui avaient failli en être les victimes. Le duc d'Anjou, que Charles IX détestait, était chargé du commandement. La reine-mère avait voulu réserver à son fils bien-aimé l'honneur d'ajouter un nouveau trophée à ceux de Jarnac et de Moncontour. D'Anjou avait encore un ennemi mortel dans un autre de ses frères, le duc d'Alençon, prince qui, malgré ses penchants vicieux, faisait profession de détester des crimes auxquels il avait eu le bonheur de ne prendre aucune part, et qui enfin avait osé, même en présence de la reine, défendre la mémoire de Coligny. Venaient ensuite le roi de Navarre et le prince de Condé, prisonniers dans un camp où l'on voulait employer leur valeur. On comptait encore, à la suite du duc d'Anjou, le duc de Montpensier, le Prince-Dauphin, les ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale, de Longueville, de Nevers, de Bouillon et d'Uzès, le grand-prieur de France, les maréchaux de Cossé et de Retz, et tous les chefs qui s'étaient distingués dans la dernière guerre.

Le siége dura six mois, et coûta près de quarante mille hommes et plusieurs millions. Le vice, la débauche, la discorde des chefs firent plus, pour la ruine de l'armée royale, que le fer des assiégés. Le duc d'Anjou donnait lui-même l'exemple de la plus honteuse corruption; la plupart des officiers et des soldats imitaient leur chef; et il n'y eut plus de frein à la dissolution des mœurs.

Les grands avaient porté à l'armée l'esprit de faction qui les animait; presque tous auraient été désespérés de la prise de la Rochelle et de la ruine des huguenots, parce qu'il leur fallait des troubles et des guerres pour se rendre importants et nécessaires; les autres, parce qu'ils n'étaient pas fâchés de voir humilier la fierté du duc d'Anjou. A la tête des mécontents, paraissait le duc d'Alençon. Il ne pouvait souffrir son frère, qui l'écrasait du poids de sa gloire et de son crédit; sa mère le traitait en enfant disgracié, tandis qu'elle réservait toutes les faveurs pour le duc d'Anjou; c'en était assez pour provoquer l'indignation d'un prince inquiet et déjà dévoré d'ambition. Tous ceux qui pleuraient la mort de Coligny lui étaient chers, et il rechercha surtout l'amitié du roi de Navarre et du prince de Condé, qui avaient été attachés à ce fameux chef de parti.

On conçoit combien les avances du frère du roi dûrent flatter les deux Bourbons. Au profond ressentiment qu'ils conservaient des massacres de Paris, se joignaient de nouveaux griefs. Négligés et confondus dans la foule des courtisans, ils ne voyaient pas sans dépit le crédit des Guises, qui jouissaient de toute la confiance de Médicis et du duc d'Anjou; on leur faisait sentir à tout propos qu'ils étaient suspects. Ils saisirent avec empressement le moyen qui leur était offert de sortir de la contrainte dans laquelle

ils vivaient, et ils cherchèrent, d'accord avec le duc d'Alençon, toutes les occasions de s'échapper. Les trois princes résolurent de gagner la flotte anglaise qui était en vue depuis quelque temps et qui apportait des secours aux assiégés; mais cette flotte fut dispersée par la tempête et forcée de s'éloigner; heureusement on ne s'aperçut pas de leurs inutiles tentatives de fuite. Quelques jours après, le duc d'Anjou reçut la nouvelle de son élection au trône de Pologne; en même temps sa mère lui écrivait de terminer à tout prix une guerre si désastreuse. Le prince ne fut pas fâché d'avoir un prétexte pour colorer une retraite humiliante. On traita. La Rochelle n'ouvrit point ses portes; elle consentit seulement que ses magistrats vinssent demander au duc d'Anjou pardon du passé. Après cette satisfaction dérisoire, Charles IX proclama une quatrième paix qui accordait encore une fois la liberté de conscience.

Malgré la paix, le roi de Navarre et Condé ne purent obtenir leur liberté, et furent obligés de revenir à la cour, où Médicis voulait célébrer par des fêtes magnifiques l'élévation de son fils de prédilection sur le trône de Pologne. On sait ce qu'était la cour sous les derniers Valois. « Il n'y en eut jamais, dit Péréfixe, de plus vicieuse et de plus corrompue. L'impiété, l'athéisme, la magie, même les plus horribles saletés, la noire lâcheté et la perfidie, l'empoisonnement et l'assassinat, y régnaient au souverain degré. Toutes ces abominations, bien loin d'infecter Henri de Bourbon, le fortifièrent dans l'horreur naturelle qu'il en avait; et pour être parmi les méchants, il n'eut jamais la pensée de devenir leur compagnon. » Malheureusement, il ne sut pas se garantir contre les penchants déréglés de la jeunesse, et il contracta ce goût de galanterie et de

libertinage, qui souilla sa gloire et « qui peut-être fut la cause de son dernier malheur ; car Dieu punit tôt ou tard ceux qui s'abandonnent aveuglément à cette passion criminelle [1]. » Son cousin, Henri de Condé, ne pouvait dissimuler ses chagrins ; pour lui, quoique plein de franchise, il réussissait mieux à cacher les siens. Habitué, par la reine sa mère, à se considérer comme l'espoir des protestants, jamais, au milieu des dangers et des plaisirs auxquels il se livrait souvent avec tout l'entraînement de la jeunesse, il ne perdit de vue les intérêts de la France. Il ne se considérait pas seulement comme le chef des sectaires, mais comme celui de tous les gens de bien. En vain l'entourait-on de délateurs ; en vain surveillait-on, avec la plus sombre inquiétude, les relations qu'il pouvait conserver, soit avec des hommes de son parti, soit avec de loyaux catholiques : il était pour les uns et pour les autres le représentant de l'honneur français.

Quelques jours après le départ du duc d'Alençon pour la Pologne, Charles IV tomba malade. Ce fut l'occasion de nouvelles intrigues. Les Montmorency, les Cossé, les Biron, le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne, crurent l'instant favorable pour ramener le gouvernement à des principes de modération, et pour éloigner du pouvoir la reine mère et les Guises. Un grand nombre d'autres seigneurs, des plus sages des deux partis, entrèrent dans cette ligue qui fut appelée des *politiques*. Le duc d'Alençon, qui ne désespérait pas, si le roi mourait de sa maladie, de disputer le trône au duc d'Anjou, éloigné de quatre cents lieues de la France, se déclara le chef du *parti politique*. Le roi de Navarre et le prince de Condé entrèrent dans cette ligue ;

[1] Hardouin de Péréfixe.

mais leur but à eux était de recouvrer leur liberté. Le caractère inquiet et sans vigueur du duc d'Alençon, son esprit faible et crédule, le mettaient à la merci d'une foule de jeunes confidents, ses compagnons de débauche, et d'astrologues ou de devins dont il formait son conseil. Quelquefois il voulait partir pour se mettre à la tête des confédérés des Pays-Bas; d'autres fois il aspirait à obtenir la main de la reine d'Angleterre. Tantôt il reprochait au roi de Navarre de ne pas lui présenter des partis assez vigoureux, et dès qu'il s'agissait de prendre des mesures, il était livré au repentir et surtout à la peur.

Enfin, une occasion parut favorable pour agir. Au commencement du printemps 1574, les protestants avaient repris les armes; plus de cinquante villes importantes étaient tombées en leur pouvoir. La cour était à Saint-Germain, et malgré la maladie du roi, ne paraissait occupée que des plaisirs du carnaval. Le prince de Condé obtint la permission d'aller en Picardie, accompagné du vicomte de Turenne et de Montmorency-Thoré. Le roi de Navarre et le duc d'Alençon devaient s'échapper de la cour le 10 mars et aller le rejoindre. Un officier nommé Guitri, dévoué au roi de Navarre, se tenait dans la forêt de Saint-Germain avec cinquante hommes, pour recevoir et escorter les deux princes fugitifs. Henri de Bourbon, le cœur gonflé de joie, se préparait à aller joindre cette troupe; mais le duc d'Alençon fut glacé de terreur en apprenant qu'il ne serait accompagné que par une si faible escorte; il s'était attendu qu'une armée puissante viendrait le chercher jusque dans le château même. Il hésite, il se trouble, et d'après le conseil de Lamole, l'un de ses confidents, il vient révéler à la reine mère les détails et la prochaine

exécution d'un complot formé sous ses auspices. Il grossit le péril pour se faire un mérite de son repentir. Toute une armée de protestants vient, suivant lui, pour enlever le roi. Enfin, par des aveux auxquels il entremêle des calomnies, il livre le roi de Navarre à la vengeance de sa plus implacable ennemie et de la femme la plus impitoyable.

Médicis, effrayée ou affectant de l'être, répand l'alarme dans le château, et ordonne aussitôt le départ pour Paris. En arrivant dans cette ville, le roi de Navarre et le duc d'Alençon eurent ordre de rendre leurs épées; ils furent gardés à vue dans leurs appartements dont on grilla les fenêtres. Le prince de Condé, en apprenant que l'entreprise de Saint-Germain était manquée, gagna la frontière d'Allemagne avec ses deux jeunes et intrépides compagnons. Comme le duc d'Alençon avait trahi ses confidents les plus intimes, Lamole et Coconas, dont il s'était servi pour correspondre avec les princes, furent arrêtés.

Le parlement fut chargé d'informer sur la conspiration de Saint-Germain. Les deux principaux confidents du duc d'Alençon, Lamole et Coconas, furent interrogés les premiers. La reine-mère leur avait fait promettre la vie pour prix de dépositions qui compromettraient gravement le roi de Navarre ainsi que les maréchaux de Montmorency et de Cossé. On eût voulu obtenir d'eux la déclaration d'un complot formé par le roi de Navarre contre les jours du roi; ils ne parlèrent que d'un projet de fuite; mais ils présentèrent les maréchaux de Montmorency et de Cossé, comme ayant inspiré et dirigé ce projet. L'ordre fut aussitôt donné d'arrêter ces deux maréchaux et de les conduire à la Bastille. Le duc d'Alençon répéta, devant le parlement de Paris, les indignes aveux qu'il était venu faire à la reine.

On s'était attendu que le roi de Navarre se troublerait à la lecture des dépositions qui le chargeaient ; car il arrive souvent à des caractères héroïques de se troubler en présence d'un tribunal ; d'autres, cédant à leur indignation, ne se défendent qu'avec un excès d'emportement et de fierté qui achève de les livrer à leurs ennemis. Dans cette circonstance, la plus périlleuse peut-être de toute sa vie, le roi de Navarre, qui n'avait alors que vingt-un ans, sut s'emparer avec autant de force d'âme que d'habileté, des moyens de salut qui lui restaient ; il sut changer soudain sa position et se rendre lui-même accusateur de ceux qui l'opprimaient. Voici la réponse qu'il adressa aux commissaires du parlement, et qui se trouve en grande partie conservée dans les registres de cette compagnie : « Je suis roi, dit-il ; j'ai voulu fuir une cour où l'on me retient captif, où mes jours sont en danger, où l'on veut m'avilir : voilà tous mes complots. Est-il sur la terre un roi qui n'approuve ma conduite ? et quelle puissance, quelle nation n'est instruite des violences que je subis depuis dix-huit mois ? Qui ne sait sous quels auspices j'ai paru dans cette cour, dont on a fait pour moi une prison ensanglantée ? Je vivais dans le Béarn, et tranquille sur la foi d'un traité, confiant comme on l'est à mon âge, je ne m'occupais qu'à faire oublier à mes sujets les malheurs de vos longues discordes ; je n'avais qu'une ambition, c'était de faire le bonheur de ces montagnards, si gais, si laborieux et si braves. On me parle d'un mariage illustre qui doit cimenter la paix de la religion ; cette union surpassait mes espérances ; elle n'avait excité ni mes désirs ni ceux de la reine ma mère. L'excès des instances avec lesquelles une cour si puissante pressait ce mariage, nous livrait involontairement ma mère et moi à quel-

ques inquiétudes, et surtout à de fâcheux pressentiments. Pour nous séduire, on nous fit espérer que l'on m'aiderait à recouvrer la plus belle partie de l'héritage de mes pères, usurpée par l'Espagne. Ma mère se rendit à Blois, où le roi de France l'appelait. Elle n'avait jamais trahi la vérité; elle crut qu'on lui parlait un langage sincère : ce fut elle qui appela son fils à la cour. Je cédai à une volonté que j'avais respectée toute ma vie; je me mis en route, quoique encore faible de vingt accès de fièvre tierce; sur mon chemin, j'appris la mort de la reine ma mère. Accablé de cette perte, je m'efforçai de surmonter ma douleur, et je crus accomplir les vœux de ma mère, en affermissant la paix publique par mon mariage avec la sœur du roi. Vous savez quelles en furent les suites; j'avais invité tous mes amis à mes noces, on les égorgea. Ainsi, sans le vouloir, j'avais livré à leurs bourreaux ceux dont j'aurais voulu racheter les jours au péril de ma vie. On m'épargna; mais n'ai-je pas dû croire qu'on avait seulement réservé ma mort pour un autre temps, pour un autre lieu? Quelques crimes qu'on ait commis pendant les fêtes de mon mariage, c'était un crime encore plus grand de m'égorger, moi souverain, moi, que la reine appelait son fils, et que le roi appelait son frère; il fallait d'autres prétextes pour un tel attentat? Quel a été mon sort? J'étais arrivé à la cour avec une nombreuse escorte d'amis et de compagnons dévoués; je n'ai plus vécu qu'entouré d'espions, et, ce qui était plus horrible encore, entouré des bourreaux de mes amis. Ne m'a-t-on pas forcé d'assister au supplice de ceux qui avaient échappé au premier massacre?.... Ne m'a-t-on pas envoyé au siége de la Rochelle pour m'exposer aux coups de ceux mêmes qui croyaient me défendre?

J'entends parler de conspiration, d'attentat contre les jours du roi! Mais qui est-ce donc qui conspire contre sa personne sacrée? Est-ce moi qui fais répandre le bruit que le roi de Pologne sera bientôt roi de France? Est-ce moi qui favorise les prétentions de Guise, qui répands les soupçons, les rumeurs, qui parle de la nécessité d'une nouvelle Saint-Barthélemi? J'ai voulu fuir! oui sans doute, je me dois à mes sujets. Je ne possède qu'un faible état; mais j'ai l'âme d'un roi, d'un Bourbon, d'un descendant de saint Louis. Je ne puis vivre dans la servitude, dans l'opprobre. On veut frapper judiciairement celui qu'on n'a pu faire périr par le glaive des assassins; on a tout fait pour me porter à la fuite, pour me rendre ce parti nécessaire, et l'on me fait un crime d'y avoir songé. Je n'ai point de complice; je suis roi, je donne des ordres à mes serviteurs, je ne séduis, je ne trahis personne. Je déclare ici mes sentiments, mais non comme un accusé qui répond à des juges; ceux qu'on m'a donnés n'oublieront pas que je suis roi, et qu'à ce titre je ne dois compte de mes actions qu'à Dieu. »

A cette réponse inattendue, les commissaires du parlement furent saisis de respect. La procédure cessa d'être dirigée contre le roi de Navarre; Catherine de Médicis réitéra en vain l'ordre de lui chercher des crimes. Pour essayer de l'intimider, elle voulut qu'il fût interrogé en sa présence et par le chancelier Birague. Henri de Bourbon troubla tellement, par son intrépidité et par ses justes reproches, sa sanguinaire marâtre, qu'elle-même se hâta de terminer un interrogatoire qui ne devenait plus qu'une récapitulation de ses crimes.

Toute la rigueur du parlement se porta sur Lamole et Coconas, quoique l'un et l'autre eussent

donné au duc d'Alençon le conseil de découvrir à sa mère le projet de fuite, quoiqu'on leur eût promis la vie. Ils furent condamnés à avoir la tête tranchée. Après leur supplice, le roi de Navarre et d'Alençon furent encore resserrés plus étroitement. Catherine de Médicis, qui n'avait pu faire condamner Henri de Bourbon, le retint en prison, comme un ôtage qui lui répondrait des entreprises de ses ennemis.

Tandis que les deux princes gémissaient dans les ennuis d'une captivité dont ils ne voyaient pas le terme, Charles IX dépérissait de jour en jour. Sa maladie était accompagnée de symptômes plus violents qu'on n'en remarque dans les maladies de langueur; sa poitrine était particulièrement affectée; son sang coulait par tous les pores; d'affreux souvenirs persécutaient sa pensée dans un lit toujours baigné de sang. Souvent ses regards étaient égarés, comme ceux d'un homme qui se croit poursuivi par des ombres vengeresses. Enfin, sentant sa mort approcher, il fit appeler la reine-mère et les principaux personnages du conseil; il leur fit lire son testament, par lequel il déclarait sa mère régente du royaume jusqu'à l'arrivée de son successeur. On s'était retiré après cette lecture.

Le roi reposa un moment; bientôt, s'étant éveillé, et apercevant sa mère : « Appelez mon frère, » lui dit-il.

Aussitôt Médicis manda le duc d'Alençon; en le voyant, Charles répète encore : « Appelez mon frère.

— Mais, monsieur, le voici, répondit Médicis étonnée.

— Non, ce n'est pas là mon frère... Mon frère, c'est le roi de Navarre; faites-le venir. »

La reine envoie chercher ce prince dans sa prison, sous une escorte menaçante. Henri de Bourbon s'at-

tend à la scène la plus terrible. Le roi le voit à peine qu'il lui tend la main ; Henri se précipite à ses genoux :

« Mon frère, lui dit Charles après l'avoir embrassé, vous perdez un bon maître, un bon ami ; je sais que vous n'êtes point cause du dernier trouble qui est survenu ; si j'en eusse voulu croire ce qu'on m'en a dit, vous ne seriez plus au monde. Je vous ai toujours aimé, et j'ai tant de confiance en vous, que je vous recommande ma femme et ma fille ; ayez-en soin, et Dieu vous gardera ; mais ne vous fiez pas... »

Médicis interrompit le moribond ; elle lui reprocha de vouloir inspirer au roi de Navarre des idées dangereuses et fausses.

« Madame, reprit Charles IX, je ne dis que la vérité. » Puis, s'adressant de nouveau à Bourbon : « Croyez-moi, mon frère, et aimez-moi, assistez ma femme et ma fille, et priez Dieu pour mon âme. Adieu, mon frère, adieu. »

A peine avait-il proféré ces mots, que son agonie commença. Il mourut le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, dans la vingt-cinquième année de son âge, et dans la quinzième du règne le plus désastreux de l'histoire.

Après la mort du roi, Henri de Bourbon et le duc d'Alençon furent transférés de Vincennes au Louvre. La reine régente avait eu soin de faire griller les fenêtres de leurs appartements et de doubler leur garde. Elle leur répétait sans cesse qu'il y allait de leur honneur à ne sortir de captivité qu'après s'être justifiés auprès du nouveau roi. Ce prince arriva bientôt. Il était parti en toute hâte de Cracovie, et presque en fugitif, aussitôt qu'il eut appris la mort de Charles IX. Dès que Catherine de Médicis eut reçu

la nouvelle de l'arrivée du nouveau roi Henri III, elle partit, emmenant dans son carrosse les deux princes captifs, qu'elle conduisit ainsi jusqu'au Pont-du-Beauvoisin en Dauphiné, veillant sur eux de si près qu'il leur fut impossible de s'échapper. Quand elle aborda le roi : « Voici, lui dit-elle, des prisonniers dont vous connaissez les déportements; c'est à vous de prononcer sur leur sort. » Henri III leur fit d'abord un accueil glacé; mais cédant bientôt, soit à la facilité de son caractère, soit à un conseil de la politique, il vint à eux en les embrassant et leur dit : « Vous êtes libres, mes frères; aimez-moi seulement, aimez-vous vous-même assez, pour éloigner de vous des hommes dangereux. »

La mort de Charles IX n'avait pas fait poser les armes aux huguenots; loin d'espérer un changement en leur faveur, ils ne voyaient dans le nouveau roi qu'un prince qui s'était toujours montré acharné à leur poursuite. La guerre civile continuait donc avec une nouvelle fureur. Les protestants, considérablement affaiblis, avaient trouvé un puissant appui dans le parti des *politiques*, qui venait de se réunir à eux. Montmorency-Damville, chef de ce parti, ne visait qu'à faire de son gouvernement de Languedoc une souveraineté; et comme il venait d'être destitué par la reine, à cause de la position hostile qu'il avait prise, il s'était mis en pleine révolte (juillet 1574). A cette époque, les huguenots tenaient une assemblée générale à Milhaud, et ils avaient élu pour chef Condé, qui s'était réfugié en Allemagne et avait de nouveau embrassé le protestantisme. Damville fit des propositions d'alliance à cette assemblée. C'était un précieux secours pour les huguenots, qui s'empressèrent de l'accepter, et leur parti s'en trouva tout à coup relevé. A la suite de cette ligue, d'autant plus redoutable

qu'elle était moins religieuse, huguenots et politiques publièrent un manifeste où ils demandaient la liberté de conscience et la convocation des états-généraux.

Telle était la situation des choses, lorsqu'Henri III rentra en France. Il s'annonça comme décidé à ne faire aucune concession aux huguenots; mais en même temps il ne fit aucun apprêt de guerre. Il passa quelque temps à Avignon; puis il alla à Reims où il se fit sacrer, et épousa la fille du comte de Vaudémont, mariage fort inégal, précipité et impolitique.

La conduite du roi était fort déréglée; catholiques, protestants, politiques dévoilaient à l'envi ses mœurs efféminées et orientales, ses occupations basses et puériles; enfin, il n'y avait pas six mois qu'il était en France, et sa conduite avait été si incroyablement folle et déshonorante, que tout l'éclat qu'avait jeté le vainqueur de Moncontour était effacé et qu'il était devenu l'objet d'un mépris universel. Les huguenots et les mécontents songeaient à tirer parti d'un tel roi pour mettre à exécution leurs desseins d'indépendance. Les catholiques pensaient déjà à se soustraire à l'humiliation d'un tel chef et à chercher leur salut en dehors du gouvernement.

Cependant la guerre continuait dans le Dauphiné, le Languedoc, la Saintonge, le Poitou et la Provence; la ligue des huguenots et des politiques se fortifiait; un traité d'union et de confédération fut signé entre Condé, Damville et les églises protestantes. Condé, absent, fut déclaré chef des huguenots et des politiques, et Damville fut nommé son lieutenant, sous condition qu'ils emploieraient tous deux leurs armes pour le bien commun de la noblesse et de la nation, qu'ils ne feraient pas de paix sans qu'elle n'eût pour base l'assemblée des états généraux et la

liberté de conscience, etc. On décréta une levée d'hommes et de subsides; on demanda une armée aux princes allemands; on régla l'administration du parti, ses chefs, sa justice, et l'on envoya des conditions au roi, qui les rejeta avec indignation.

Tandis que tout se préparait à une guerre à outrance, la cour était toujours livrée aux folles joies, aux intrigues, aux perfidies. La réconciliation d'Henri III avec le duc d'Alençon n'avait été qu'apparente. Il n'y eut jamais entre deux frères une aversion plus prononcée. Le duc d'Alençon ne tarda pas à entrer dans un complot formé contre la personne même du monarque. Celui-ci en fut averti, et se livra d'abord à la plus violente colère. Catherine de Médicis favorisait maintenant le duc d'Alençon, par la même politique qui, du vivant de Charles IX, lui avait inspiré tant de tendresse maternelle pour le duc d'Anjou; elle sut persuader au roi d'user de clémence. Le duc d'Alençon vint se jeter à ses pieds, et fit, avec une bassesse dont il avait déjà donné l'exemple, des aveux qui le compromettaient moins lui-même qu'une foule de gentishommes inculpés dans le complot. L'affaire fut assoupie; c'était au moment du voyage de Reims. Henri III, appréciant toute la loyauté du caractère du roi de Navarre, lui témoigna dès lors la plus grande confiance. Pendant tout le voyage, il ne se reposa de son salut que sur le zèle et la vigilance de son beau-frère, qui ne le quitta point et lui servit de capitaine des gardes.

A son retour de Reims, le roi fut attaqué d'un violent mal d'oreilles; il se crut empoisonné de la même manière que François II l'avait été, disait-on, à Orléans. Ses soupçons ne manquèrent pas de tomber sur le duc d'Alençon. Il fit venir le roi de Navarre, et lui parla comme un homme sûr de sa fin pro-

chaine, et sûr du crime de son frère. « Je meurs, lui dit-il, empoisonné par mon scélérat de frère ; mon plus grand regret en mourant serait de laisser le trône à cet empoisonneur. Puisqu'il a pu attenter à mes jours, jugez si, devenu roi, il épargnera votre vie. Vengez-moi, et pourvoyez à votre salut pendant qu'il en est temps encore. Attaquez-le dès ce jour dans le Louvre, et je vous fournirai avec ma garde tous les moyens de le surprendre. Je mourrai plus tranquille si je vois passer ma couronne à un prince aussi digne de la porter. » Cette proposition fit frémir le roi de Navarre ; mais il ne l'imputa qu'à un égarement d'esprit causé par la douleur. Il chercha à disculper le duc d'Alençon d'un crime peu vraisemblable, et essaya de calmer peu à peu l'âme agitée de Henri de Valois. Cependant le roi insista, et Bourbon, forcé de s'expliquer, lui dit d'un ton ferme : « Quelque dévoué que je sois à mon maître, l'éclat du trône sur lequel il m'ordonne de m'asseoir ne m'éblouit point, et je n'achèterais point une couronne ni même l'empire de l'univers par un assassinat. » Henri III rompit l'entretien. Dès le lendemain, le monarque fut guéri : on ne put savoir s'il avait été emporté par sa haine contre son frère ou s'il avait tendu un piége à son parent.

Depuis ce temps, Henri III parut considérer le roi de Navarre comme un jeune homme frivole et peu dangereux. La gaieté naturelle de ce prince favorisait cette opinion. Un jour, il se trouvait dans la chambre de sa tante, la princesse de Condé, seconde épouse et veuve de Louis Ier ; un gentilhomme de la maison de Noailles, qui recherchait sa main, chantait auprès d'elle en s'accompagnant de son luth, et répétait, d'un ton langoureux, un air qui commençait ainsi :

Rien ne me plait, rien ne me tente,
Absent de ma divinité.

Le roi de Navarre, impatienté du retour fréquent de ces paroles et de l'expression passionnée qu'y mettait le chanteur, s'approcha de Noailles et lui dit à l'oreille, en finissant le quatrain :

N'appelez pas ainsi ma tante,
Elle aime trop l'humanité.

Cette saillie fut bientôt répandue dans toute la cour. Le roi en fut charmé : « Voilà, dit-il, un trait d'esprit bien digne de mon frère. Si chacun s'amusait ainsi, nous aurions bientôt la paix. »

Sur ces entrefaites, on apprit que le prince de Condé s'avançait sur les bords du Rhin avec une puissante armée. Bussi d'Amboise, l'âme des conseils du duc d'Alençon, lui persuada de se joindre aux mécontents et d'entrer dans une guerre ouverte contre un roi dont il avait tout à craindre. Le prince, soutenu par cet homme dont le courage emporté relevait le sien, réussit à s'enfuir dans la nuit du 4 au 5 septembre 1575, et gagna la ville de Dreux, son apanage. Il y leva l'étendard de la révolte, et une foule de seigneurs et de gentilshommes accoururent se ranger sous les ordres d'un fils de France, de l'héritier présomptif du trône. Il fut accueilli avec la plus grande joie par les confédérés. Condé et Damville s'empressèrent de le reconnaître pour chef de la coalition, et ne prirent plus que la qualité de ses lieutenants. D'Alençon publia aussitôt un manifeste où il ne parlait que de rendre au royaume sa prospérité en étouffant les querelles religieuses. Trois armées se préparaient à appuyer sa déclaration de guerre :

celle de Damville, forte de quatorze mille hommes, celle que Condé amenait d'Allemagne, et dont l'avant-garde, forte de cinq mille hommes, était en marche sous le commandement de Montmorency-Thoré; enfin celle de l'électeur palatin, qui s'était fait promettre, pour prix de son assistance, la cession des trois évêchés.

La cour fut dans la consternation Le duc de Guise, gouverneur de Champagne, marcha à la rencontre de Thoré, l'enveloppa à Dornans et le mit en déroute; il fut blessé à la joue dans ce combat, et en prit le surnom de Balafré. Ce succès grandit encore la popularité du duc de Guise; mais le prince de Condé répara, par son audace et son habileté militaire, la défaite de Thoré. Sous ses ordres et sous ceux du prince Casimir, l'armée allemande, après avoir rançonné plusieurs villes de la Champagne et de la Bourgogne, passa la Loire à la Charité, et s'établit au-delà de ce fleuve.

Cependant, malgré ses craintes, le roi restait plongé dans l'apathie et la mollesse. Sa mère, désespérée de voir l'autorité royale tomber dans l'impuissance, déployait une activité extrême pour dissoudre la ligue rebelle. A tout prix il lui fallait une paix; elle courut chercher le duc d'Alençon, le suivit partout, le força à négocier, et parvint enfin à obtenir une trève de six mois, mais à des conditions très-humiliantes (22 novembre): que Condé garderait son armée, laquelle serait payée par le roi; que la cour licencierait ses troupes, et donnerait aux rebelles six villes de sûreté, etc. Les catholiques jetèrent des cris d'indignation; Paris refusa au roi tout secours d'argent et d'hommes, et la trève ne fut pas exécutée.

Le roi de Navarre aspirait aussi au moment où il pourrait s'échapper d'une cour où sa situation deve-

nait de plus en plus humiliante. Il enviait le sort du prince de Condé, qui déjà vengeait ses amis et son père ; il enviait surtout celui du duc d'Alençon, qui venait de se mettre à la tête d'un parti dont il avait déjà été le chef, et qui l'aurait certainement préféré à un prince sans caractère, pusillanime, et fils de Catherine de Médicis. La reine-mère ne doutait pas des sentiments qui remplissaient le cœur de son gendre ; aussi le faisait-elle surveiller avec soin, et le prince se vit obligé de différer sa fuite et d'en dissimuler profondément le projet. Comme il parlait du duc d'Alençon avec le mépris le plus sincère, on finit par se croire assuré qu'il ne marcherait jamais sur les traces de son rival. La surveillance de la cour parut donc se relâcher ; mais le roi de Navarre eut à se défier de celle du duc de Guise, qui feignait depuis quelque temps de se rapprocher de lui. Bourbon parut céder à ses avances, et une sorte de liaison s'établit entre eux. Souvent ils condamnaient, dans cette espèce d'intimité, la marche tortueuse du gouvernement, et ils rêvaient ensemble de combats, tout en prévoyant qu'ils marcheraient sous des drapeaux opposés. D'autres fois le prince de Lorraine affectait de faire le sacrifice de ses espérances ambitieuses aux droits du premier prince du sang. Dans l'année 1575, Henri III tomba dangereusement malade. Henri de Bourbon, à qui l'on avait exagéré le péril du roi, rencontra le duc de Guise, et lui parlant à l'oreille : « Notre homme, lui dit-il, ne se porte pas bien.

— Ce ne sera rien, lui répondit le duc.

— Il est mal, continua le roi de Navarre.

— Il faudra voir.

— Mais il est très-malade.

— Oh ! je vous entends, » reprit le duc de Guise ; et mettant la main sur la garde de son épée, « Ceci

est à vous[1]. » Le roi se rétablit. Henri de Bourbon songea plus que jamais au moyen d'échapper à la surveillance dont il était l'objet, et à rejoindre ses amis.

Cependant les protestants gémissaient de se voir délaissés par le roi de Navarre. Ils n'ignoraient pas qu'Henri était livré aux séductions des femmes corrompues de la cour, et qu'emporté par la fougue de son âge et de ses passions, il avait bu déjà à la coupe empoisonnée des coupables voluptés. Mais depuis longtemps ces chaînes honteuses pesaient à son courage, et il était résolu de les briser à tout prix.

Duplessis Mornai faisait passer à Bourbon les plaintes de ses frères; mais Bourbon se croyait encore obligé de dissimuler avec ses plus zélés serviteurs. Entouré de surveillants, il se consolait avec un petit nombre d'hommes voués à l'étude des sciences ; il appelait cette société *son académie.* On y traitait souvent des vraies qualités du héros ; Henri s'expliquait sur ce sujet avec une chaleur qui montrait toute son âme.

Une nuit, il répétait à voix basse les paroles d'un psaume de David, dans lequel le saint roi déplore la dispersion de ses amis. D'Aubigni, son écuyer, et d'Armagnac, son valet de chambre, ne pouvant résister à leur émotion, ouvrent brusquement les rideaux de son lit, et d'Aubigni lui adresse ces paroles :

« Ils sont près de vous, sire, ces amis que votre cœur regrette ; ils sont restés dans une cour qu'ils détestent, mais avec l'espérance de vous en délivrer ; votre plainte, toute injuste qu'elle est, a pénétré nos cœurs. Sire, vos ennemis sont à cheval, et vous êtes encore à genoux. Vous dissimulez, oui, nous le croyons ; mais ouvrez-nous votre âme. Soyez à la tête

[1] Matthieu, liv. VII.

des hommes qu'on redoute, et n'endurez pas plus longtemps des affronts indignes de vous.

— D'Aubigni, lui répondit Henri, votre zèle est ardent et votre humeur emportée. Vous chérissez tendrement votre maître, et pourtant vous ne craignez pas de le juger mal. On n'avilit ni ne trompe le roi de Navarre : je suis jeune, mais vieilli par le malheur, et vous verrez bientôt si mon courage égale ma patience. »

Henri sut se former des intelligences jusques parmi des hommes qui, favorisés de Henri III, ne l'étaient pas encore au gré de leur orgueil et de leur avidité. Fervaques, qui avait combattu à Dornans sous les ordres du duc de Guise, mais que ce général avait humilié ; Lavardin, militaire consommé dans son art, mais insatiable d'honneurs et d'argent ; Caumont de la Valette, depuis duc d'Epernon, admis à l'amitié de Henri III, mais jaloux des autres favoris : ces trois seigneurs étaient poussés par le dépit et par des ressentiments momentanés dans le parti du roi de Navarre. Il s'ouvrit à eux sur son projet de fuite; ils s'engagèrent à le suivre, afin que les largesses de Henri III payassent leur retour. Henri obtint du roi la permission de faire une partie de chasse dans la forêt de Senlis. Ses différents amis devaient venir le lendemain le retrouver; ils formaient une escorte imposante.

Prêt à partir, il vint trouver le duc de Guise dont il craignait l'humeur jalouse et l'esprit pénétrant. Il joue devant lui la présomption et la crédulité; il affecte de croire que le roi allait lui donner effectivement, comme il en avait déjà été question, le titre de lieutenant-général du royaume, et qu'il allait commander toutes les armées opposées au duc d'Alençon et aux protestants ; il n'entretient le duc de Guise que

des exploits qu'il se proposait d'accomplir. Le prince lorrain se réjouissait de le voir dans de telles illusions, et se gardait bien de les dissiper.

Mais la tranquillité de Henri III fit place à de vives alarmes, lorsque dans le jour même il reçut des avis détaillés sur le projet de fuite de Henri de Bourbon. Fervaques avait été indiscret, une femme l'avait trahi; le soir il est mandé au Louvre. D'Aubigni, qui assistait au coucher du roi, voit avec terreur Fervaques s'entretenir longtemps avec le monarque. Leur conversation semblait avoir quelque chose de sinistre. D'Aubigni s'échappe; mais l'indignation, contre un homme qu'il croit perfide, le retient aux environs du Louvre. Il voit Fervaques sortir, et l'aborde en le traitant de traître. « Le roi sait tout, lui répond Fervaques; j'ai fait, sans trahison, des aveux indispensables; mais il est encore temps de sauver le roi de Navarre; amenez-lui des chevaux à Saint-Germain; sortez tous de Paris, je vous suivrai bientôt.

On approuve ce conseil, on part, on trouve le roi de Navarre à Saint-Germain; d'abord on propose de tuer deux gentilshommes dont Catherine de Médicis avait fait ses espions; Henri s'oppose à ce meurtre: « Vous allez voir, dit-il, qu'ils ne sont pas dangereux. » Il vient les entretenir du projet de fuite qu'on lui suppose, et leur ordonne d'aller dire au roi qu'il va se mettre en route pour se justifier. Ils obéissent. Henri, pour mieux dissimuler les pensées qui l'occupent, fait venir une troupe de comédiens de campagne, et paraît s'amuser quelque temps d'un spectacle insipide. La nuit vient, et sa profonde obscurité favorise sa fuite. Henri et ses compagnons passent la Seine à Poissi, dans un bateau qui était commandé d'avance, mais qui se fit attendre. Déjà on avait ou-

vert des conseils timides. « Je ne retournerai plus à Paris, dit Henri, si l'on ne m'y traîne. » Il ne devait y rentrer que roi de France. Suivi de ses compagnons, il s'enfonce dans une forêt épaisse, gagne la Beauce, et, après deux jours d'une marche qui ne fut que faiblement inquiétée, il arrive à Alençon (5 février 1576). Fervaques vient le trouver le lendemain : trois cents gentilshommes augmentent son escorte. Le camp du roi de Navarre présentait un aspect d'une espèce nouvelle : ici, un officier catholique commande à des protestants ; là, un protestant à des catholiques. La gaieté la plus vive s'y concilie avec la discipline. On ne sait pas précisément pour quel objet ni sous quels drapeaux on marche ; on ne se rend pas bien compte de la religion qu'on professe ni du parti politique auquel on est attaché ; mais on goûte le plaisir de se trouver loin d'une cour où ne règnent que la fourberie et la trahison, sous les lois d'un prince que distinguent avant tout la franchise et la loyauté.



CHAPITRE IV

Nouvel édit de pacification, dit *Paix de Monsieur*. — Formation d'une ligue catholique, appelée *Sainte-Union*. — Premiers états de Blois. — Le roi se déclare chef de la ligue et révoque l'édit de pacification. — Voyage de Catherine de Médicis dans le midi, et son séjour à la cour de Navarre. — Nouvelle rupture de la paix. — Exploits du roi de Navarre. — Prise de Cahors. — Paix de Fleix. — Générosité du roi de Navarre. — Sa lettre au cardinal de Vendôme. — Mort du duc d'Anjou. — Le roi de Navarre devient héritier présomptif de la couronne de France.

1576 — 1584

Le roi de Navarre, après s'être reposé quelques jours à Alençon, se rendit à Tours, où il reprit publiquement l'exercice de la religion protestante. Sa petite troupe se grossit dans cette ville, et il en partit bientôt pour se porter dans la Guyenne. Avec cette petite armée, la plus leste qui eût encore paru dans les guerres civiles, toutes ses marches étaient des courses. Il se montra d'abord dans ses domaines et fit rentrer la principauté de Béarn sous ses lois; de là il revint à Moulins réunir son armée à celles du duc d'Alençon et du prince de Condé.

La royauté était dans le plus grand danger ; l'armée des confédérés s'élevait à plus de trente mille hommes, sans compter celle de Damville qui occupait les pro-

vinces méridionales. A la vue de tant de forces, les huguenots pleuraient de joie. La cour effrayée songea à négocier; c'était sa seule ressource. Les huguenots montrèrent une insolence extrême et firent des conditions exagérées. La reine-mère voulut elle-même suivre les négociations : elle se rendit à Loches, auprès du duc d'Alençon, et à force d'habileté parvint à modérer les prétentions des confédérés. Enfin la paix fut signée à l'abbaye de Beaulieu près de Loches, le 6 mai 1576. C'était la cinquième; elle fut appelée *paix de Monsieur;* en voici les principaux articles :

« Le roi désavouait le massacre de la Saint-Barthélemi et protestait n'y avoir pris aucune part; les arrêts prononcés contre l'amiral de Coligny, Montgomeri, Cavagne, Lamole, Coconas, etc., étaient annulés; leur mémoire était réhabilitée; on accordait aux protestants le libre exercice de leur religion par tout le royaume, excepté Paris, avec de nombreuses places de sûreté dans tout le Midi et l'Ouest; la liberté d'avoir des synodes et des écoles, des chambres mi-parties dans les parlements; on cédait au duc d'Alençon, en sus de ses apanages, l'Anjou, la Touraine et le Berri, sous la seule condition de l'hommage, pour en jouir, lui et ses hoirs mâles, à perpétuité; on donnait au roi de Navarre le gouvernement de la Guienne, et à Condé celui de la Picardie avec la ville de Péronne pour place de sûreté; on donnait au prince Casimir trois millions et demi pour la solde de ses troupes allemandes; en nantissement de cette somme, on lui livrait une partie des diamants de la couronne; enfin, les états-généraux étaient convoqués à Blois pour le 15 novembre suivant. »

A la nouvelle de l'édit de pacification, ce ne fut qu'un cri d'indignation de la part de tous les catholiques, c'est-à-dire des neuf dixièmes de la nation.

« Puisque la religion est abandonnée, disait-on, par le roi et par les princes qui devaient la défendre, il faut lui chercher d'autres protecteurs. » L'irritation devint telle, que partout et à la fois se formèrent des ligues clandestines pour le maintien de la foi, ligues déjà essayées de 1565 à 1572, et qui étaient tombées avec les défiances dans le gouvernement ; ligues dont la grande association des protestants et des politiques donnait un exemple, et qui furent élevées contre elle. C'était une idée que les Guises nourrissaient depuis l'époque du triumvirat, et ils surent faire de cette œuvre d'entraînement populaire une combinaison politique de haute portée.

La ligue provinciale la plus complète fut celle de Picardie. Condé avait été nommé gouverneur de cette province ; Jacques d'Humières, gentilhomme tout dévoué aux Guises et qui commandait dans Péronne, refusa de livrer cette place à ce chef protestant, et il forma avec les catholiques de la province une ligue pour résister à l'établissement des huguenots. Toutes les autres ligues prirent modèle sur celle-ci ; elles correspondirent entre elles, adressèrent des requêtes menaçantes au roi, et finirent par se concentrer en une seule, établie « pour maintenir les lois et la religion antique de la monarchie. » Elle prit le nom de *sainte ligue.* On consacrait au but qu'elle se proposait tous ses biens et sa vie ; on jurait de ne pas se retirer de l'union sous peine de mort : on promettait « d'honorer, suivre et servir le chef de la confédération en tout et partout, et contre tous ceux qui s'attaqueraient directement ou indirectement à sa personne. » Cette grande union se propagea avec une incroyable rapidité ; bientôt elle devint si formidable, qu'elle dépouilla le mystère dont elle s'était entourée, et se présenta une, terrible, menaçante à ses ennemis et à

la royauté, avec une armée toute organisée, un trésor inépuisable, un chef qui n'était pas nommé, mais que tout le monde désignait : c'était le duc de Guise, en faveur duquel couraient déjà des pamphlets pour revendiquer les droits de sa famille au trône, comme descendant de Charlemagne.

Ainsi la France se trouvait partagée en deux confédérations indépendantes de l'autorité royale. La ligue catholique était puissante par le nombre, l'enthousiasme, les ressources, le concert; elle avait un but précis et un seul chef, par l'ordre duquel tout se mouvait comme un seul homme. La ligue protestante n'avait pas cette unité de vues, de mouvements et de chef : le duc d'Alençon était catholique et peu considéré; le roi de Navarre suspect aux fervents huguenots, à cause de son esprit de conciliation et de ses mœurs relâchées; Condé, jaloux des deux autres, et seul aimé des huguenots; les idées républicaines de la Rochelle, de Montauban et de quelques autres villes, les ambitions féodales de Damville et de la plupart des seigneurs, les opinions puritaines des ministres, les intérêts égoïstes des politiques, compliquaient les vues du parti et rendaient ses mouvements embarrassés. La royauté, abandonnée et méprisée des deux ligues, seule, sans partisans, stupéfaite de son isolément, allait se jeter tour à tour de l'une à l'autre, ne recevoir de l'une et de l'autre que des rebuts et des dédains, et ne sortir de sa ruine qu'avec une dynastie nouvelle, née de la minorité, mais qui, confondant ses intérêts avec ceux des peuples, sauva ainsi l'unité monarchique de la France [1].

Le premier effet de la ligue fut d'empêcher l'exécution du traité de paix du 6 mai. Le duc d'Alençon, que nous appellerons désormais duc d'Anjou, avait

[1] Lavallée, Hist. des Français.

été chargé, comme chef des confédérés, de faire exécuter les conditions du traité; mais aussitôt qu'il eut été mis en possession de tout ce qui lui avait été promis, il oublia ses alliés. Pour justifier sa conduite, il disait qu'excepté La Noue surnommé *Bras de fer*, il n'avait pas pu trouver un seul honnête homme parmi les huguenots et les politiques.

Condé, ayant été repoussé par les ligueurs du gouvernement de Picardie et de la ville de Péronne, erra quelque temps dans les provinces au-delà de la Loire, en butte aux insultes et aux piéges de ses ennemis. Pour l'indemniser de Péronne, le roi lui donna les places de Saint-Jean-d'Angely et de Cognac; mais, ayant été averti d'un complot formé contre lui, il alla trouva le roi de Navarre en Guienne pour concerter avec lui les moyens de faire une expédition décisive.

Ce dernier avait trouvé les mêmes difficultés que son cousin pour s'installer dans son gouvernement; mais la ligue était moins puissante dans la Guienne qu'en Picardie; cependant Bordeaux, la capitale, et plusieurs autres villes, à son exemple, refusèrent de lui ouvrir leurs portes; Bourbon résolut de les soumettre. La Rochelle, par un motif bien différent, ne voulut pas d'abord le recevoir : elle affectait des doutes sur la sincérité de sa conversion, exigeait qu'il se défît des gentilshommes catholiques dont il était entouré, et surtout de Fervaques, un de ceux qui s'étaient le plus signalés dans les massacres de Paris. Après quelques pourparlers, on consentit à le recevoir, à condition qu'il jurerait de respecter les priviléges de la ville, qu'il ne serait escorté que de cinquante cavaliers et qu'il n'amènerait avec lui aucun des gentilshommes de la cour. Le prince se soumit à tout, tant il lui importait de paraître en bonne intel-

ligence à la veille de la guerre civile qui ne pouvait manquer de se rallumer, car nulle part le dernier édit de pacification n'était exécuté. Sa conduite sage et modérée dissipa bientôt tous les soupçons; il acheva de gagner tous les cœurs par ses grâces et sa popularité.

Cependant ceux qui désiraient sincèrement la tranquillité publique se flattaient que l'assemblée des états, indiquée à Blois, la rétablirait dans le royaume. Cette illusion ne tarda pas à s'évanouir : les élections furent dirigées presque exclusivement par la ligue, de sorte que presque tous les députés appartenaient à la *sainte union.* L'ouverture des états se fit le 13 décembre. Dès la seconde séance, la cour put reconnaitre qu'il s'élevait contre elle un parti encore plus dangereux que les huguenots. On ne parlait du dernier traité que comme d'un pacte d'infamie; presque tous les discours se terminaient par le cri *aux armes!* Le 26 décembre, il fut arrêté, à la pluralité des voix, que le roi serait supplié de révoquer l'édit de pacification du 6 mai précédent, d'ordonner que l'exercice de la prétendue religion réformée serait défendu, tant en public qu'en particulier, et que les ministres sortiraient du royaume dans un délai fixé.

Une pareille résolution était une déclaration de guerre au roi de Navarre. On convint de la lui signifier, en lui envoyant des députés des trois ordres, pour l'engager à venir aux états et l'exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. L'archevêque de Vienne fut chargé de porter la parole au nom de cette députation. Henri de Bourbon accueillit les députés des états avec beaucoup de courtoisie, et écouta avec calme la harangue de l'orateur. Il répondit qu'il ne respirait que le service et l'obéissance du roi; qu'il eût mieux aimé combattre les ennemis étrangers que

d'être forcé de faire la guerre à des Français; qu'il n'était point opiniâtre sur l'article de la religion ; qu'il avait cru jusqu'alors que celle dans laquelle il avait été élevé était la meilleure ; que tous les jours il priait Dieu de l'y maintenir si elle était bonne, et si elle ne l'était pas, de lui faire la grâce de la quitter ; mais que certainement la voie la plus sûre pour le persuader de quitter sa religion n'était pas la guerre dont on le menaçait.

Lorsque les députés furent revenus, on tint à la cour plusieurs conseils entre le roi, la reine-mère et ceux des seigneurs qui n'étaient point attachés au parti de la ligue. On envoya le duc de Montpensier et le maréchal de Biron au roi de Navarre, et ils le firent consentir à quelques modifications sur cet édit. Ce consentement apporté aux états y fut très-mal reçu. On revint à la première proposition de ne souffrir dans le royaume aucune religion autre que la religion catholique, et de révoquer tous les édits donnés en faveur des huguenots. Le roi voyait son autorité méconnue ; il crut la sauver en prenant un parti extrême. Ne pouvant détruire la ligue, il s'en déclara le chef; il la signa et la fit signer au duc d'Anjou et aux principaux seigneurs de la cour, à l'exception du duc de Montpensier, des maréchaux de Biron, de Cossé et de plusieurs autres qui refusèrent ; la formule en fut envoyée dans les provinces aux villes et aux gouverneurs.

Pour se conformer à la résolution des états, le roi leva trois ou quatre armées, qui firent la guerre aux huguenots en Dauphiné, en Languedoc, en Guienne et en Poitou. Nous laisserons de côté les autres événements de cette guerre, pour ne nous occuper que de ce qui concerne le roi de Navarre. Quoique, dans cette campagne, il n'eût point l'occasion de livrer des

combats importants et décisifs, les actions particulières auxquelles il prit part et les entreprises qu'il dirigea, nous révèlent déjà toutes les qualités du vainqueur de Coutras et d'Ivry.

Avec sa petite armée, qui n'était forte que de trois à quatre mille hommes, il volait sur tous les points du Périgord, de la Saintonge, de l'Armagnac et de l'Agénois. C'était quelquefois avec cinquante chevaux qu'il soutenait le choc de deux mille hommes. Son armée n'arrivait qu'à la fin de la mêlée et décidait l'avantage.

Un jour, devant Nérac, il fit tout seul face à un gros corps de cavalerie; ses plus valeureux compagnons vinrent le défendre, et Rosni entreprit de le devancer. Le roi le rappelle : « En vérité, Rosni, s'écria-t-il, vous êtes étourdi comme un hanneton; vous avez si bien fait par votre témérité qu'il n'y a plus moyen de faire retraite. Enfonçons ces gens-là. » L'ennemi fut repoussé. Ses lieutenants étaient moins heureux que lui; il les consolait dans leurs revers, et prenait leur parti contre leurs détracteurs. Il s'attachait surtout à mettre Lavardin, Gramont, Duras et les autres seigneurs catholiques de sa suite à l'abri de toute insulte et de tout reproche. « Si vous me fâchez, disait-il aux protestants, je les aimerai mieux que vous. Je devrais le faire; car enfin, en me défendant, vous défendez votre cause; eux ils ne défendent que ma personne. » Il aurait voulu souvent substituer à des actions générales des combats particuliers; c'était un moyen d'épargner le sang dans les guerres civiles; mais ses ennemis acceptèrent peu ce genre de combats. Quel tendre respect ne montra-t-il pas à La Noue, ce doyen et ce modèle des parfaits chevaliers! La Noue reçut un jour à son lever un acte de donation que le roi de Navarre lui faisait

d'une de ses terres en Gasgogne. « Je n'en veux point, » s'écria La Noue avec colère ; puis, se calmant un peu, il vint trouver le roi : « Reprenez cette terre, lui dit-il ; ah ! sire, que vous resterait-il à donner si vous alliez de ce train-là ? » Henri ne put vaincre sa résistance.

Il était sans cesse environné d'embuscades. Un jour il s'était proposé de soumettre la petite ville d'Eure, dans l'Agénois. Il s'en approche avec quelques hommes d'élite ; nulle résistance, la ville capitule. Les jurats se présentent pour recevoir le roi ; mais à peine est-il entré avec cinq ou six de ses compagnons que le pont-levis est levé : Bourbon est environné de toutes parts ; il entend ces cris : *Tirez au panache blanc !* Il s'avance avec les siens au-devant de ces perfides, ne tire sur eux que quand il est à portée du pistolet, en tue plusieurs, gagne une église qui lui sert de rempart, et, du haut d'un clocher, fait appeler le reste de sa troupe. Elle pénètre dans la ville : les traîtres tombent aux genoux de Bourbon. Pendant quelque temps, il leur fait craindre une vengeance inexorable ; mais bientôt il se borne à l'exécution d'un homme qui avait fait feu sur lui. Comme on pendait ce misérable, la corde cassa ; Henri s'en aperçoit : « Grâce, dit-il, à ceux que le gibet épargne ; » et il lui pardonne. Ce trait de clémence, connu des villes voisines, lui en soumit plusieurs.

Henri III commençait à se lasser de servir la ligue ; les états de Blois, par défiance de ses prodigalités, lui refusaient les sommes nécessaires pour la guerre. On lui avait fait faire de sérieuses réflexions sur les suites de la ligue, qui s'établissait sur les ruines de l'autorité royale ; il écouta favorablement les avis du duc de Montpensier, du maréchal de Biron et du sieur de Villeroy, qui négociaient toujours avec le roi de

Navarre. Il se rendit à Poitiers au commencement de septembre 1577 ; là vinrent le trouver les ambassadeurs du roi de Navarre ; on convint d'une trève qui fut bientôt suivie de la paix. Le roi publia ensuite un nouvel édit de pacification, qui fut moins humiliant pour l'autorité royale que le précédent : le nombre de villes de garantie laissées aux calvinistes était diminué, et quelques restrictions étaient apportées à l'exercice de cette religion.

Tous les historiens rendent unanimement au roi de Navarre la justice de dire qu'il se prêta très-volontiers à ces arrangements dans la vue de faire cesser la guerre, dont il déplorait plus que personne les tristes suites. Mais il n'en était pas de même des autres seigneurs du royaume, tant catholiques que protestants. La plupart d'entre eux s'étaient rendus puissants dans les provinces pendant les troubles ; ils regardaient la paix comme la fin de leur autorité et de l'ascendant qu'ils exerçaient sur les peuples ; ils ne cherchaient que les occasions de recommencer la guerre, ou plutôt ils la continuaient malgré les édits. Henri III et le roi de Navarre s'étaient engagés, lors du dernier traité, à réprimer, le premier les excès des ligueurs, le second ceux des protestants. Le roi de France ne songea guère à exécuter cette convention ; Henri de Bourbon y fut plus fidèle ; mais enfin il se lassa de faire la guerre aux siens. Tandis que les catholiques surprenaient et gardaient les villes d'Agen et de Villeneuve, il n'avait pour leur résister que l'autorité méprisée du nom du roi de France, comme gouverneur de la Guienne.

Cependant la reine-mère prit la résolution de faire un voyage dans les provinces du Midi, sous prétexte de les pacifier et de faire exécuter le dernier édit ; mais en effet dans le dessein de gagner le roi de Na-

varre et de le ramener à la cour pour l'opposer au duc de Guise, dont la puissance devenait de jour en jour plus menaçante ; où, si elle ne réussissait pas dans ce projet, elle se proposait de jeter des semences de discorde entre les principaux chefs du parti huguenot, afin de se rendre elle-même arbitre de ce parti.

Laissant donc le roi, son fils, au milieu de sa cour se livrer à de déplorables désordres, elle partit de Paris, accompagnée de la reine de Navarre, sa fille, qu'elle menait à son mari ; il l'avait redemandée par convenance, mais en se flattant qu'elle ne lui serait pas rendue. Marguerite, de son côté, était peu empressée de rejoindre Bourbon : nulle affection n'avait jamais existé entre ces deux époux, que la politique seule avait unis. Du reste, le roi de Navarre observait à son égard les convenances dues à la sœur du roi, et il lui laissait une entière liberté dont elle ne craignait pas d'abuser. Comme elle avait été élevée par sa mère, dans l'intrigue et la duplicité, on comptait sur elle pour livrer les secrets du roi de Navarre. Henri III, pour la faire mieux accueillir de son mari, lui avait formé en partant un riche apanage, en lui donnant le Querci et l'Agénois ; du reste, il n'y avait point en Europe de plus séduisante princesse. Les vices chez la reine de Navarre n'étaient nullement incompatibles avec les grâces, ni avec cette facilité de caractère qui a quelquefois le charme et les effets de la bonté. Elle n'avait alors que vingt-six ans : sa beauté était dans tout son éclat ; elle savait le latin et le grec, parlait l'italien et l'espagnol ; sa conversation était facile, enjouée, élégante ; enfin elle parait le désordre de ses mœurs par un peu de décence extérieure et par un vernis romanesque.

Le roi de Navarre vint au-devant des princesses

jusqu'à la Réole ; il reçut la reine-mère avec les plus grandes marques de respect ; il ne put se défendre d'une tendre émotion en revoyant sa femme; elle lui avait rendu quelques services pendant son séjour à la cour de France, et Henri n'était pas ingrat; il se plaisait surtout à considérer en elle le gage d'une paix durable.

Du reste, la conduite de Catherine, pendant ce voyage, eut quelque chose de si bizarre et de si singulier, qu'il est difficile de concevoir quelles étaient précisément ses vues. Son dessein publiquement annoncé était d'engager les deux partis à observer fidèlement le traité, et d'interposer son autorité pour les y obliger. Elle aurait pu convenir d'une trêve générale avec le roi de Navarre, qui l'eût accordée volontiers jusqu'à ce qu'on fût parvenu à un solide accommodement ; on convint seulement qu'il y aurait, partout où serait la cour, une trêve à deux lieues aux environs de sa résidence.

Dès les premiers jours de son arrivée, la reine-mère put s'assurer qu'elle ne réussirait pas à ramener son gendre à Paris. Elle parut aussitôt avoir abandonné ce projet, et sembla ne s'occuper que de fêtes et de plaisirs. Il se fit alors, dans les deux cours réunies, un mélange de galanterie, de guerre et de politique, qui donna lieu à des événements singuliers. On se livra, comme si l'on eût été dans la plus profonde paix, à tous les plaisirs que pouvaient procurer la réunion des dames les plus aimables et les plus spirituelles, et des jeunes seigneurs remarquables par leur courtoisie et leur bravoure chevaleresques. Les festins, les bals, les promenades, les chasses, la comédie, les concerts se succédaient avec une rapidité et une variété surprenantes ; il semblait qu'on eût entièrement oublié les affaires importantes dont ce voyage était le motif.

Si Catherine de Médicis ne réussit pas dans son dessein sur Bourbon, ses filles d'honneur, dont elle s'était fait accompagner, et que l'on nommait *son escadron volant*, obtinrent plus de succès auprès des amis du roi de Navarre. Plusieurs de ses officiers, qui ne purent résister à leurs charmes, se décidèrent à l'abandonner pour retourner à la cour de France. Une d'elles parvint même à séduire un vieux gentilhomme protestant, fort laid, nommé Ussac, gouverneur de la Réole. Ce militaire, le plus obstiné, le plus intraitable des huguenots, fut la dupe du manège d'une jeune coquette, et devint la fable des deux cours. Bourbon crut, par des plaisanteries, pouvoir ramener à la raison son vieux serviteur, et ne fit que l'irriter; l'amant ridicule devint bientôt un traître, il livra la Réole à la reine-mère. Celle-ci donnait un bal au roi de Navarre le jour où elle attendait la nouvelle de cette trahison. Bourbon l'apprit aussitôt qu'elle. Sans témoigner la moindre émotion, il donna ordre à Rosni et à trois ou quatre de ses confidents, de sortir de la salle sans affectation, et de le venir joindre avec leurs armes cachées sous leurs habits, dans une lieu où il irait les attendre, à la sortie du bal, avec un petit corps de troupes. Ils marchèrent le reste de la nuit, et arrivèrent avant le jour à la petite ville de Flamarens, dont ils s'emparèrent sans aucun obstacle.

La reine-mère fut très-surprise, le lendemain matin, en apprenant cette expédition; mais elle prit le parti d'en rire la première : « Je vois bien, dit-elle, que c'est la revanche de la Réole; le roi de Navarre a voulu faire chou pour chou, mais le mien est mieux pommé. » Bourbon ne jugea pas, en effet, sa revanche complète, et il surprit encore la ville de Saint-Emilion. La reine, cette fois, prit de l'humeur, et, par de nouveaux stratagèmes, elle porta mille sujets de

discorde dans un camp où l'union avait régné jusqu'alors. Trois des seigneurs catholiques les plus distingués, Lavardin, Gramont et Duras, quittèrent les drapeaux de Bourbon, pour revenir à ceux de Henri de Valois. Parmi ceux qu'elle ne put séduire, elle sema l'envie, la haine et la discorde, par le ministère de ses filles d'honneur, auxquelles la ruse, les faux rapports, les calomnies ne coûtaient rien, pour entrer dans les vues de leur maîtresse.

Cependant la reine-mère, voyant que ses efforts pour détacher le roi de Navarre et le prince de Condé du parti des huguenots n'avaient eu aucun succès, leur proposa une conférence pour terminer leurs différends. Elle fut tenue à Nérac dans les derniers jours de février 1579. On donna de nouvelles interprétations à plusieurs articles de l'édit de pacification, presque toutes favorables aux calvinistes, et on leur accorda de nouvelles places de sûreté qu'ils devaient rendre au mois d'août suivant.

Après ce traité illusoire, qui ne devait être que l'occasion d'une nouvelle guerre, Catherine revint à Paris auprès du roi, son fils, qui, pendant l'absence de sa mère, s'était rendu de plus en plus odieux et méprisable par sa conduite déréglée, par sa complaisance pour ses favoris et par ses prodigalités.

Bourbon ne tarda pas à s'apercevoir que la conférence de Nérac n'était qu'un leurre. Il résolut de s'emparer de vive force de l'apanage dont on voulait le frustrer, et il forma l'une des entreprises les plus audacieuses, les mieux conduites et les plus obstinées qui aient signalé les guerres civiles en France.

Cahors, capitale du Querci, ville alors bien fortifiée et baignée par la rivière du Lot, était défendue par une garnison de deux mille hommes, sous les ordres d'un gouverneur nommé Vesins, homme d'une valeur

et d'une loyauté éprouvées. Le siége d'une telle ville eût été bien au-dessus des forces de Henri de Bourbon. Il résolut de l'enlever par la surprise.

Il partit de Montauban pour cette expédition le 5 mai, avec quinze cents hommes, et arriva vers minuit à un quart de lieue de Cahors. Il fit faire halte à sa troupe sous un plant de noyers où coulait une fontaine, précieuse ressource après une marche de dix lieues par une chaleur excessive. Ce fut en cet endroit qu'il disposa l'ordre de la marche et de l'attaque. Deux soldats du vicomte de Gourdon, secondés de dix autres des plus déterminés, étaient chargés d'attacher un pétard aux portes de la ville; ils étaient suivis de près par vingt autres fantassins, et trente cavaliers conduits par le capitaine Saint-Martin. Roquelaure venait ensuite avec quarante gentilshommes et soixante soldats; puis deux cents hommes, au milieu desquels était le roi de Navarre. Le reste était tenu en réserve. Il y avait trois portes à forcer pour pénétrer dans la ville. Le pétard qui fut attaché à la première n'y fit qu'une ouverture si étroite qu'il fallut employer la hache pour l'agrandir. Les premiers qui passèrent ne purent le faire qu'avec beaucoup de difficultés; mais ils eurent le temps d'y entrer en assez grand nombre, parce que, dans le même temps, un furieux orage étant survenu, le tonnerre qui grondait avec fracas empêcha la garnison et les habitants d'entendre le bruit des pétards qui renversaient leurs portes. Cette première troupe, commandée par Salignac, s'avança dans la ville; elle rencontra quarante hommes armés et environ deux cents arquebusiers presque nus, qui voulurent s'opposer à sa marche; ils furent repoussés en un instant; mais Salignac fut bientôt arrêté par les habitants, qui, du haut de leurs maisons, faisaient pleuvoir sur ses soldats une grêle de pierres, de tuiles

et de pièces de bois. Un second pétard, appliqué en même temps à une autre porte, eut un plein succès; la porte fut renversée, et donna passage au roi de Navarre et à sa troupe. Enfin, le jour parut; chacun se reconnut et courut, les uns à l'attaque, les autres à la défense. Salignac cependant parvint jusqu'à la grande place, mais toujours en combattant; Saint-Martin et Roquelaure le suivaient; ils rencontrèrent le brave Vesins, qui, sans s'être donné le temps de prendre son casque et sa cuirasse, était accouru avec quatre cents soldats des plus déterminés; à peine ont-ils tiré de part et d'autre quelques coups d'arquebuse, qu'ils se mêlent, l'épée et la pique à la main; Vesins tombe mort, sa troupe plie, mais elle est bientôt renforcée par les habitants qui survenaient; Saint-Martin est tué, Salignac et Roquelaure blessés dangereusement et mis hors de combat; les huguenots reculent à leur tour jusqu'à la porte du Pont. En ce moment, le roi de Navarre, secondé par le vicomte de Gourdon et ses arquebusiers, retourne à la charge et regagne le terrain perdu, non sans éprouver la plus opiniâtre résistance.

Quand l'orage cessa, le roi de Navarre redoubla ses attaques; mais il fut toujours reçu avec la même intrépidité : pendant qu'une partie des habitants combattaient, les autres construisaient des barricades dans les rues; à chaque carrefour c'était un combat à soutenir, à chaque maison un assaut à livrer. Bourbon avait rompu deux pertuisanes; ses armes étaient toutes faussées de coups de feu; dans cette effrayante situation, il ne permit ni à lui-même ni à aucun des siens de quitter l'arquebuse; ils ne prenaient de nourriture qu'armés, et ne se reposaient qu'en s'appuyant debout contre les boutiques : le poids des armes, la fatigue, les blessures, la chaleur excessive, avaient épuisé les

forces des assaillants ; le prince lui-même, couvert de contusions, les pieds écorchés, avait peine à se soutenir ; il ne lui restait que son courage. Ce qui paraît incroyable, c'est qu'il se passa quatre jours et quatre nuits dans ces sortes de combats, sans que les habitants, qui se flattaient d'un prompt secours, parlassent de se rendre, sans que les assaillants, accablés de fatigue et d'épuisement, fussent rebutés et quittassent leur poste.

Le troisième jour de l'attaque, le bruit se répandit qu'un corps nombreux arrivait au secours de la ville. Les principaux officiers du roi s'assemblèrent autour de lui, et le conjurèrent de s'ouvrir, les armes à la main, pendant qu'il en était encore temps, une retraite vers la campagne, pour mettre sa vie à couvert. « Qu'on ne me parle pas de retraite, répondit-il, ma retraite hors de cette ville sera celle de mon âme hors de mon corps. » — « Ranimés par les paroles d'un si brave chef, dit Sully dans ses *Mémoires*, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts. » Mais il y a toute apparence que ce prince aurait succombé, sans l'arrivée de Choupes qui lui amenait un renfort de cent chevaux et de cinq cents arquebusiers. Avant d'attaquer Cahors, le roi avait mandé de lui amener toutes les troupes qu'il pourrait rassembler dans le vicomté de Turenne. Choupes s'était empressé d'obéir. En approchant de Cahors, il apprit le danger que courait son maître; il se précipita aussitôt dans la ville, renversa les barricardes qu'on avait élevées pour couper la retraite à Bourbon, pénétra jusqu'à l'hôtel-de-ville, dont il s'empara, et où il trouva trois canons et une couleuvrine ; de là il poussa jusqu'au collége, où il joignit le roi. Ce prince l'envoya aussitôt combattre les troupes auxiliaires qui approchaient de Cahors. Choupes part, attaque

l'ennemi, le disperse et rentre victorieux dans la ville.

Pendant ce temps-là, le roi de Navarre avait mis en état de servir les trois canons et la couleuvrine de l'hôtel de ville ; il les dirige contre le collége, où s'étaient réfugiés le plus grand nombre des habitants ; après avoir fait brêche, il y donne l'assaut et l'emporte ; mais il lui restait encore à forcer les autres bourgeois, retranchés dans quatorze rues, qui continuaient à se défendre avec opiniâtreté ; enfin, il parvint à les envelopper et à les obliger de mettre bas les armes. Ainsi finit ce terrible combat, qui avait duré quatre jours et cinq nuits.

Les huguenots, qui avaient tant souffert, ne respiraient que le carnage et le butin ; tout ce que le roi de Navarre put obtenir d'eux, c'est qu'ils ne répandraient plus de sang ; il leur abandonna la ville, qui fut mise au pillage.

La prise de Cahors donna à toute la France, mais surtout aux huguenots, la plus haute idée du courage et des talents guerriers du roi de Navarre. On admira son intrépidité, son activité, sa présence d'esprit à rallier ses soldats, à les empêcher de se débander pour courir au pillage, à prévenir ou empêcher les accidents qui, pendant une si longue attaque, pouvaient lui arracher des mains la victoire et causer sa perte. Ce fut lui qui, à la tête de ses gardes, força la dernière et la plus forte barricade dont la prise le rendit entièrement maître de la place.

Du reste, cet avantage fut le seul que Bourbon remporta dans cette guerre. Le maréchal de Biron, que la cour avait envoyé en Guienne avec une armée bien supérieure à la sienne, arrêta ses progrès et lui fit même éprouver une défaite au combat de Monterabel. Les événements furent encore moins favorables aux protestants dans les autres provinces : Châtillon,

fils de Coligny, fit une mauvaise campagne dans le Languedoc ; Lesdiguière, dans le Dauphiné, fut plusieurs fois battu par le duc de Mayenne ; le maréchal de Matignon prit sur les protestants la ville de la Fère en Picardie ; le prince de Condé fut toujours errant et malheureux cette année.

Le roi de Navarre avait vu sa petite armée très-affaiblie par les diverses entreprises des protestants, et surtout par la guerre des Pays-Bas, qui venaient de se déclarer indépendants et avaient offert au duc d'Anjou le gouvernement et la souveraineté de leur pays. Ce prince avait accepté avec empressement, et Henri III, heureux de se débarrasser d'un frère qu'il n'aimait pas, avait consenti à son départ. Le duc d'Anjou, pour se former une armée, fit appel à tous les protestants qui voudraient s'enrôler sous ses drapeaux. Le vicomte de Turenne, le jeune Rosni et quelques autres, quittèrent le roi de Navarre pour suivre le duc d'Anjou, séduits par l'espérance de recouvrer dans les Pays-Bas des domaines qui avaient appartenu à leurs pères. Il n'essaya pas de les retenir ; mais il ne les vit pas partir sans de vives alarmes, non pour lui, mais pour eux. Doué d'une admirable sagacité, il prévoyait le triste résultat d'une expédition en apparence si favorable ; il n'avait que trop appris à connaître le duc d'Anjou. « Ce prince me trompera, leur dit-il, s'il remplit jamais l'attente qu'on conçoit de lui ; il a si peu de courage, si peu de grâce et d'adresse, le cœur si faux, qu'il doit détruire bien vite tout ce que la fortune fait pour lui. »

La campagne que soutint dans la Guyenne le roi de Navarre contre le maréchal de Biron fut laborieuse et savante. Il sut toujours éviter un engagement général contre des forces triples des siennes. Il perdit l'Agénois et Mont-de-Marsan ; mais il repoussa plu-

sieurs fois l'ennemi des murs de Nérac. Cependant il eut beau payer d'audace dans cette campagne, il eut beau développer les plus rares talents, la supériorité des forces et l'intelligence de Biron le réduisirent à l'extrémité. Dans ces circonstances, le roi d'Espagne, Philippe II, indigné contre le roi de France qui cherchait à lui ravir les Pays-Bas, fatigué de prodiguer son or à la ligue qui n'agissait point avec assez d'audace, fit offrir des secours au roi de Navarre. Le plus puissant, le plus opulent des monarques vit ses offres rejetées par un prince pauvre, sans états, et dont quatre cents gentilshommes faisaient alors toute la force. Ce noble désintéressement n'est pas moins admirable que le plus brillant fait d'armes.

Des événements inattendus vinrent bientôt changer sa situation. Le maréchal de Biron, grièvement blessé d'une chute de cheval, fut obligé de remettre le commandement de l'armée à son fils, à peine âgé de dix-huit ans. En même temps une maladie contagieuse, qui exerçait ses ravages dans les deux armées, occasionna une trève forcée. Enfin le duc d'Anjou, qui ne pouvait espérer se maintenir dans les Pays-Bas, qu'en procurant la paix entre les deux partis, qui viendraient ensuite lui former une armée, obtint du roi de se porter pour médiateur de cette paix. Il se rendit en Guienne avec de Bellièvre et Villeroy; les conférences eurent lieu au château de Fleix entre les négociateurs des deux partis, et une nouvelle paix fut signée le 26 novembre 1580. On prit pour base le traité de Bergerac; le roi de Navarre obtint d'être mis en possession du Querci et de l'Agénois, et de nouvelles villes de sûreté furent accordées pour six ans aux protestants.

« Cette paix, dit Péréfixe, causa presque autant de maux à l'Etat, qu'avaient fait toutes les guerres pré-

cédentes. Les deux cours des deux rois, et les deux rois eux-mêmes se plongèrent dans les voluptés ; avec cette différence toutefois que *notre* Henri ne s'endormait pas si fort dans les plaisirs, qu'il ne songeât quelquefois à ses affaires, étant réveillé et vivement piqué par les remontrances des ministres de sa religion, et par les reproches de ses vieux capitaines huguenots, qui lui parlaient avec une grande liberté. Mais Henri III s'abîma tout-à-fait dans la mollesse et la fainéantise : il semblait n'avoir ni cœur ni mouvement, et ses sujets ne sentaient point qu'il fût au monde, que parce qu'il les chargeait à toute heure de nouveaux impôts, dont l'argent allait tout au profit de ses favoris. »

La reine de Navarre, digne sœur de Henri III, se signala aussi par les plus grands désordres. Elle quitta la cour de Nérac pour retourner à celle de France, où elle espérait se livrer avec plus de liberté à ses dérèglements ; mais sa conduite fut tellement scandaleuse, que son frère lui-même la chassa de sa cour et la renvoya à son mari. Henri de Bourbon refusa d'abord de la reprendre ; cependant la crainte d'irriter le roi de France et d'occasionner une rupture, le determina enfin à la recevoir. Mais il cessa dès lors d'avoir pour elle ces égards et ces déférences qu'il s'était plu jusque-là à lui prodiguer. Marguerite languit à Nérac sans crédit et sans considération.

Si, sous certains rapports, la conduite du roi de Navarre ne fut pas plus exempte de reproches que celle de sa femme et de ses beaux-frères, on peut dire du moins que jamais il n'eut recours, pour satisfaire ses passions, à des intrigues et surtout à des crimes. Bourbon rachetait ces défauts par les plus brillantes qualités et par des vertus chevaleresques qui lui gagnaient tous les cœurs. Il savait qu'une foule

de fanatiques avaient juré sa perte, que chaque jour il avait à craindre le poison ou l'assassinat ; et jamais cette considération n'altéra un instant sa gaieté, ou ne lui inspira d'injustes défiances ou le désir de se venger. On lui dit un jour qu'un capitaine de compagnie, nommé Michau, était soudoyé par l'Espagne pour le tuer. Bourbon, incapable de former légèrement des soupçons, ne tint aucun compte de l'avis. Mais au bout de quelques jours, étant à la chasse dans la forêt d'Aillas, seul avec un page, il vit venir à lui ce capitaine monté sur un excellent cheval, et portant deux pistolets à l'arçon de sa selle. Il l'attend de pied ferme : « Capitaine Michau, lui dit-il, mets pied à terre, je veux essayer ton cheval, s'il est aussi bon que tu le prétends. » L'assassin n'ose tirer et craint de se trahir ; il descend, le roi monte, et, saisissant les deux pistolets : « Veux-tu tuer quelqu'un, capitaine ? lui dit-il ; on m'a assuré que c'était moi ; c'est moi maintenant qui suis maître de tes jours. » En même temps, il tira les deux pistolets en l'air. Michau s'enfuit à travers les broussailles et ne reparut plus.

Un nommé Loro, Espagnol d'une taille colossale et d'une figure sinistre, était venu trouver le roi de Navarre, comme un transfuge qui s'offrait de lui livrer Fontarabie. D'Aubigné l'observait avec inquiétude. Bientôt il sut par des lettres de Fontarabie même que Loro était un misérable payé pour trahir le roi de Navarre et même pour le tuer. On l'arrêta, et, comme on le conduisait dans une ville voisine, il se jeta dans une rivière. Il en fut retiré vivant ; on lui fit son procès, il avoua son crime et ses complices. Il compromettait plusieurs seigneurs français ; Henri le sut, et ne voulut point, sur les déclarations d'un misérable, inquiéter ou déshonorer plusieurs familles ;

il fit brûler la procédure, et Loro fut exécuté dans la prison.

Cependant le roi de Navarre, qui ne crut jamais assez à la méchanceté des hommes de son siècle, ne pouvait s'assujettir à des précautions qui contrariaient trop sa vivacité et son goût pour une vie libre et dissipée. Il continua donc d'aller à la chasse et dans les châteaux de la noblesse, peu accompagné. Souvent las et affamé, il entrait dans des maisons de paysans, mangeait avec eux, et leur témoignait la cordialité d'un père et d'un ami. Quand on lui reprochait ces imprudences : « Bon, bon, répondait-il, je n'ai jamais entendu dire, ni lu dans aucune histoire, qu'un roi ait été assassiné ou empoisonné dans une chaumière. »

Vers cette époque (1585), Charles de Bourbon, frère du prince de Condé, venait d'être créé cardinal, sous le nom de cardinal de Vendôme. En annonçant sa promotion au roi de Navarre, son cousin germain, il l'exhortait à rentrer dans le sein de l'Eglise, l'assurant qu'il aurait pour lui tout le clergé, la noblesse et le peuple : qu'il ferait ainsi tomber l'influence des Guise ; que cette abjuration importait à l'intérêt et à la grandeur de la maison de Bourbon ; en un mot, le jeune prélat, en homme du monde plutôt qu'en missionnaire, n'alléguaît que des motifs de politique et d'ambition, La réponse du roi de Navarre est trop remarquable pour ne pas être rapportée. Après quelques compliments sur son élévation, il ajouta :

« Vous me représentez tous les inconvénients qui en résulteront si je demeure ferme dans ma foi. A cela, mon cousin, je n'ai qu'une chose à dire : c'est que tous les gens de bien, dont je désire le suffrage, m'aimeront mieux attaché à ma religion que n'en ayant point du tout ; ils seraient alors en droit de

me croire athée, si, sans autre motif que celui de l'intérêt mondain (car c'est le seul que vous me présentez), ils me voyaient passer de l'une à l'autre. Dites, mon cousin, à tous ceux qui nous proposent de pareilles considérations que la religion ne se dépouille pas comme une chemise; elle est imprimée au fond du cœur de tous les gens de bien, et tellement gravée dans le mien, qu'il n'est pas en mon pouvoir de m'en départir. Vous m'alléguez qu'il peut mésavenir au roi et à Monsieur (le duc d'Anjou); je ne me permettrai jamais de penser de si loin à des choses qu'il ne m'est pas bien séant de prévoir, et je n'assignerai jamais ma grandeur sur la mort de ceux à qui je dois mon service et ma vie. Mais supposé que le malheur arrive (ce qu'à Dieu ne plaise), celui qui m'aura ouvert cette porte de grandeur, saura bien en aplanir le chemin; c'est par lui que les rois règnent; c'est lui qui tient entre ses mains le cœur des peuples. Croyez, mon cousin, et le cours de votre vie vous l'apprendra, qu'il n'est rien tel que de se remettre entre les mains de Dieu, qui conduit et gouverne tout, et ne punit jamais aucun crime plus sévèrement que l'abus et la profanation de la religion. »

Le roi de Navarre avait bien prévu le sort de l'expédition du duc d'Anjou dans les Pays-Bas. Reçu d'abord comme un libérateur, après s'être fait couronner à Anvers duc de Brabant et comte de Flandre, le duc d'Anjou s'aliéna bientôt l'affection des Flamands. Pour se mettre à l'abri des caprices de ce peuple défiant, il voulut s'emparer par surprise des principales places. La tentative réussit à Dunkerque, Dendermonde, Alost, etc.; mais elle échoua à Bruges, à Ostende, à Anvers; le duc perdit dans cette dernière ville la moitié de son armée, et s'attira la haine

des peuples qui l'avaient appelé. Le pays se souleva contre lui, et il fut obligé d'évacuer le pays et de rentrer en France (janvier 1582). Il se retira dans son duché de Château-Thierry. Philippe II, renouvela au roi de Navarre ses offres de secours et d'argent, s'il voulait s'allier avec lui; il éprouva le même refus que la première fois. « Songez-vous, avaient dit les négociateurs espagnols à Duplessis-Mornai, ministre de Bourbon, qu'un parti puissant de catholiques français implore de nous ce secours que vous dédaignez. Songez-vous qu'ils auront à leur tête un prince dont la valeur égale celle de votre maître; qu'ils peuvent l'accabler du poids de toute la France; qu'une frontière si près de l'Espagne n'est pas pour lui un asile bien sûr; enfin qu'il est sans allié, sans troupes, pauvre et proscrit? — Eh bien! avait répondu Mornai, c'est parce que le roi de Navarre est pauvre et proscrit, qu'il ne veut pas justifier ses malheurs par la trahison. Il défend sa tête, sa foi et ses amis, mais en bon Français, en vaillant prince, en digne chevalier. Souverain, il peut soutenir la guerre contre un souverain, par lequel il est attaqué, mais qu'il aime et qu'il plaint. Le roi de Navarre ne sera jamais le vassal, ni le stipendié, ni l'instrument de l'usurpateur de la Navarre. » Henri III, instruit de la noble conduite de Bourbon, conçut dès lors, pour son beau-frère, une estime et une affection qui contribua beaucoup à leur rapprochement dans la suite.

CHAPITRE V

Le roi de Navarre est reconnu par Henri III pour son héritier présomptif. — Le duc de Guise et la ligue signent un traité avec l'Espagne, pour reconnaître le cardinal de Bourbon comme héritier du trône. — Prise d'armes de la ligue ; manifeste du cardinal de Bourbon. — Henri III se réconcilie avec la ligue, en signant le traité de Nemours. — Huitième et dernière guerre civile. — Le roi de Navarre et le prince de Condé sont excommuniés. — Exploits du roi de Navarre. — Conférences de Saint-Bris sans résultat. — Joyeuse commande l'armée royale. — Bataille de Coutras ; défaite et mort de Joyeuse. — Belle conduite du roi de Navarre. — Journée des barricades. — Seconds états de Blois. — Assassinat du duc et du cardinal de Guise. — Soulèvement général contre Henri III. — Il se réunit au roi de Navarre. — Succès des deux rois. — Ils assiégent Paris. — Henri III est assassiné.

1584 — 1579

Un an après son retour des Pays-Bas, le duc d'Anjou tomba malade à Château-Thierri, et mourut le 10 juin 1584, à l'âge de trente ans.

La mort du duc d'Anjou enlevait tout espoir de postérité à la maison de Valois, et comme tout le monde disait que Henri III, malade comme ses frères, n'avait pas trois ans à vivre, il fallait pourvoir à sa succession. Il ne restait d'autre branche de la fa-

mille capétienne que celle des Bourbons, dont Henri roi de Navarre était le chef. Mais un puissant obstacle s'opposait à la reconnaissance de ses prétentions; il était hérétique, et hérétique relaps, chef d'un parti opposé à l'immense majorité des Français. Quoiqu'en aient pu dire des écrivains modernes, c'était là la seule, la véritable difficulté; on a prétendu qu'il n'était parent de Henri III qu'au vingt-deuxième degré, et que les lois civiles ne reconnaissant pas de parenté au-delà du septième, il n'y avait pas lieu à donner un trône à des droits si éloignés, si perdus dans la nuit des temps [1]. Cette difficulté ne fut pas élevée alors; la succession au trône n'a jamais été considérée comme un héritage ordinaire; on a toujours regardé en France, comme ayant des droits à la couronne, tous les princes du sang, à quelque degré qu'ils fussent éloignés du roi régnant; or l'origine des Bourbons, loin de se perdre dans la nuit des temps, était connue de toute la France et des nations étrangères; depuis le fils de saint Louis, chef de cette famille, jusqu'à Henri de Navarre, tous avaient environné avec éclat le trône de France, dont ils s'étaient montrés les plus fermes soutiens; l'écusson aux fleurs de lis, c'est-à-dire les armes de France, avaient toujours été leurs armes, et eux seuls, avec les Valois, avaient alors droit de le porter. Et qui donc, autre que Bourbon, aurait pu s'asseoir sur le trône de France? Un Guise? mais il était étranger; il prétendait, il est vrai, descendre de Charlemagne; mais cette filiation était plus que douteuse, et ses droits étaient bien autrement perdus dans la nuit des temps que ceux des Bourbons.

Du reste, ni Henri III, ni les Guises eux-mêmes, ni aucun homme sensé en France, ne songèrent à

[1] Lavallée, Hist. des Français, t. II, p. 224.

contester les droits que les Bourbons tenaient de leur naissance ; mais on prétendit qu'ils étaient déchus de ces droits par leur religion ; qu'un roi hérétique ne pouvait régner sur la France catholique, sur le royaume très-chrétien. Les Guises, qui aspiraient eux-mêmes à ce trône, se gardèrent bien de contester les droits que les Bourbons tenaient de leur naissance ; ils les consacrèrent même en favorisant les prétentions du cardinal de Bourbon, prétentions qui ne pouvaient être accueillies que par la déchéance de Henri de Navarre pour cause d'hérésie. La déchéance une fois prononcée, le trône devenait vacant, et la ligue toute-puissante ne pouvait manquer d'y placer son chef.

Henri III n'hésita pas un instant, en apprenant la mort de son frère, à regarder Henri de Bourbon comme appelé à lui succéder. Il ne pleura point la mort du duc d'Anjou ; loin d'en être affligé, il respirait comme s'il eût été délivré d'un pesant fardeau ; il n'entrevoyait plus dans l'avenir que des jours sereins et tranquilles : « Voilà donc, dit-il au duc de Mayenne et à la noblesse qui l'entouraient, le roi de Navarre devenu mon héritier ; c'est un prince vif, prompt, et quelquefois un peu piquant ; mais il est si bien né, son caractère est si ouvert et si loyal, que je me sens disposé à l'aimer ; je sais qu'il m'aime aussi, et nous vivrons bien ensemble. »

Le lendemain, en sortant de la messe, il rencontra le cardinal de Bourbon, dont les prétentions à la couronne, au préjudice du roi de Navarre, n'étaient plus un mystère. « Mon oncle, lui dit-il, je vous prie de me parler vrai : songeriez-vous à me succéder, si je venais à mourir ?

— Ah ! sire, répondit le vieillard, je crois bien que les dents ne me feront plus de mal lorsque cela arrivera.

— Mais, repartit le roi, les lois de la nature sont souvent interverties, et vous voyez qu'on meurt à tout âge. Dites-moi donc ce que vous feriez si je décédais avant vous?... » Le cardinal refusait toujours de s'expliquer ; enfin, pressé par le monarque, son secret lui échappa. « Sire, lui dit-il, j'espère que l'événement dont vous parlez n'arrivera pas, et je le souhaite avec ardeur; mais si Dieu en ordonne autrement, je ne céderai jamais mon droit à mon neveu.

— Mon bon homme, lui répondit Henri III en lui frappant sur l'épaule, le Châtelet vous le donnerait, mais la Cour vous l'ôterait. »

Henri III connaissait trop bien la constitution et les lois fondamentales de la monarchie, pour révoquer en doute le droit incontestable du premier prince du sang; mais il prévoyait une forte opposition de la part du clergé et des deux tiers de la nation, et de grands troubles si le roi de Navarre persistait dans l'erreur. L'idée des calamités qui en résulteraient pour l'Etat l'effrayait ; il souhaitait avec passion de ramener à l'unité catholique son beau-frère, et de l'appeler auprès de lui pour en faire son défenseur. Plein de ce projet, il ne perdit pas un moment pour l'exécuter, et il chargea le duc d'Epernon de cette négociation également importante et difficile.

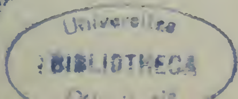
Le roi de Navarre avait appris la mort du duc d'Anjou par une lettre de Duplessis-Mornai, qui se trouvait à la cour, où il l'avait envoyé pour faire part au roi des projets de l'Espagne. Jamais ministre d'un roi n'a parlé un langage plus élevé que ce digne ami de Henri IV, dans cette lettre remarquable que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

« Sire, c'est Dieu lui-même qui vous inspira, lorsque vous prîtes à Pau la résolution de découvrir au roi les complots formés contre son Etat, malgré les

considérations politiques qui auroient pu vous arrêter. Vous avez mérité toute sa confiance dans un temps où Monsieur, frappé d'une maladie mortelle et désespérée, vous laisse la place d'héritier présomptif de la couronne ; mais songez qu'à partir de cette époque, la France entière et l'Europe même vont avoir les yeux fixés sur Votre Majesté. C'est à vous, sire, à composer tellement votre vie et vos actions, que non-seulement le public n'y trouve rien à reprendre, mais tout à louer. J'entends, sire, que le roi y reconnaisse une révérence envers lui, les princes une fraternité, les parlements un amour de la justice, la noblesse une magnanimité, le peuple un soin de soulagement, le clergé une modération, vos ennemis une clémence et une facilité, tous en général un naturel débonnaire, éloigné de perfidie, de dissimulation, de vengeance et d'animosité, vertus qui, à la vérité, ne vous sont pas acquises, mais naturelles. Il faut qu'en votre maison on voie quelque splendeur, en votre conseil de la dignité, en votre personne de la gravité, en vos actions de la constance et de l'égalité. Je dis ceci, sire, parce que Votre Majesté s'est contentée jusqu'ici du témoignage de sa conscience contre la calomnie : à un particulier qui n'a à répondre que de soi-même, cette façon de vivre seroit propre et convenable ; à vous, qui êtes né pour tous, non-seulement la vertu et la prudence, mais la réputation de prudence est nécessaire. Pardonnez encore un mot, sire, à votre fidèle serviteur : ces amours si découverts auxquels vous donnez tant de temps, ne sont plus de saison ; il convient maintenant que vous fassiez l'amour à la France ; vous en recueillerez des faveurs honnêtes et légitimes, quand Dieu, le droit et l'ordre de la succession vous appelleront au trône. »

Le parti politique, formé presque entièrement de la

haute noblesse et des parlementaires, quoique très-attaché, du moins en majorité, à la religion catholique, n'en était pas moins dévoué au principe de l'hérédité. Il cherchait surtout à lever le grand obstacle de la religion, qui s'opposait à l'avènement du roi de Navarre à la légitime succession de la couronne. A sa tête étaient encore le maréchal Damville, tous les Montmorency, les maréchaux de Matignon, Biron, et ce duc d'Epernon que Henri III venait d'envoyer en mission pour cet objet auprès du roi de Navarre. La portée de cette négociation, qui allait abattre la seule barrière élevée contre l'ordre régulier de la succession, et renverser les projets et les espérances de la maison de Guise, n'échappa point au chef de cette maison, le duc Henri. Voici comment il s'en exprime dans une lettre à un des chefs du parti politique : « Monsieur, si la négociation dont vous vous mêlez tendait à une vraie paix et conservation de la foi catholique, il n'y a point de doute qu'il ne fût licite et méritoire d'aider à un tel bon œuvre; mais selon le jugement et opinion de chacun, le but d'icelle n'est autre que de remettre un relaps dans l'espérance de la couronne de France, lequel sera toujours suspect et le doit être aux catholiques; et ce me semble, n'est pas honnête d'être auteur de telle paix, ni aider à l'effet d'icelle en quelque manière que ce soit. Si le roi de Navarre aujourd'hui étoit catholique et réhabilité pour la couronne, il n'y a personne qui ne jugeât que la religion catholique seroit en bien pire état qu'elle n'est à présent, et en cela on peut considérer les exemples des choses passées, comme de Julien l'Apostat et de la reine d'Angleterre (Elisabeth), laquelle pendant la vie de sa sœur feignit d'être catholique... L'on peut considérer *qu'il y a d'autres princes du sang catholique*, outre



M. le cardinal de Bourbon, qui doit être le premier pour succéder à la couronne... » Cette lettre se termine par ce passage remarquable. « Et s'il arrivoit que le roi de Navarre se fît catholique, ne s'en suivroit qu'il fût réhabilité à la couronne, et faut penser que le pape ne l'accordera jamais, l'ayant excommunié et ôté le droit qu'il y pouvoit avoir ; même l'on doute si Sa Sainteté le pourroit faire, puisque cela tourneroit au préjudice du royaume ; le peuple duquel seroit exposé au danger de l'hérésie par l'établissement d'un tel roi, et étant toujours de la religion huguenote dans son âme, ne peut sa réhabilitation être valable que par une élection nouvelle du peuple[1]. »

Cette lettre nous révèle toute la pensée de la ligue, ou plutôt du duc de Guise. Ce qu'il redoute surtout, c'est la conversion de Henri de Bourbon, c'est sa *réhabilitation* pour la couronne, et il fait tous ses efforts pour en atténuer l'effet. On voit que quand même à cette époque le roi de Navarre eût abjuré, il aurait encore trouvé contre lui une formidable opposition. Bourbon ne l'ignorait pas ; il refusa en conséquence de se rendre aux vœux de Henri III et des politiques ; il aurait perdu sa force de chef de parti ; les calvinistes n'en seraient pas moins restés sous les armes, et il n'aurait pas ramené à lui les ligueurs. Tels furent les motifs qui le déterminèrent, indépendamment de ceux qu'il avait présentés précédemment dans sa lettre à son cousin le cardinal de Vendôme ; du reste, il se déclara dévoué de corps et d'âme à Henri III, et lui

[1] Ecrit de Henri de Lorraine, duc de Guise, s'adressant à M. le duc de Nevers, quand il s'entremit, par ordre de Henri III, avec la reine Catherine de Médicis, sa mère, pour l'accommodement du roi de Navarre avec lui. 1584 ; manuscrit de Béthune, vol. cot 9125, fol. 2.

offrit son assistance contre ses ennemis du dedans et du dehors.

Le duc d'Epernon, voyant qu'il ne pouvait réussir dans l'objet principal de sa mission, prit congé du roi de Navarre, et lui dit en partant : « Quoique vous refusiez, sire, de donner au roi la satisfaction la plus pure qu'il eût goûté de sa vie, il m'ordonne de vous dire qu'il ne vous en regarde pas moins comme son fils et son héritier, et il trouve bon que vous vous fortifiiez contre la ligue, qui en veut à toute la maison royale. Conservez bien les places qui sont en votre pouvoir; il les croit plus assurées entre vos mains pour son service, que celles où domine la ligue. Il ne pourra cependant se dispenser de les réclamer en public; mais il approuve d'avance que vous les gardiez, et que vous vous mainteniez à la tête de votre parti : en cas de besoin, il compte sur votre amitié. »

Peu après le départ du duc d'Epernon, le roi de Navarre convoqua, sous le bon plaisir de Henri III, une assemblée générale des églises réformées de France à Montauban. Les grands du parti s'y rendirent en foule; on y vit entre autres le prince de Condé, le vicomte de Turenne, les comtes de Laval, de Chatillon et de la Rochefoucault; Bellièvre y parut comme commissaire du roi, et réclama les places de sûreté; Bourbon évita de s'expliquer, remettant cette affaire à la décision du roi, à qui l'assemblée députa le comte de Laval et Duplessis-Mornai. Le roi les accueillit très-gracieusement, satisfit à leurs plaintes et laissa encore pour deux ans les places de sûreté.

Tant de condescendance et de faveur irrita la ligue; elle donna la plus odieuse interprétation au voyage du duc d'Epernon en Guienne; elle publiait que ce favori de Henri III n'avait été trouver Bourbon qu'afin

de l'engager à demeurer ferme dans sa croyance et à se joindre au roi pour oppprimer les catholiques ; que c'était fait de la vraie religion si on laissait l'hérétique parvenir à la couronne.

La ligue trouvait un puissant appui dans Philippe II, qui, du fond de l'Escurial, remuait toute l'Europe avec des agents, des espions et de l'or. Ce prince apprit qu'après la mort du prince d'Orange, les Pays-Bas s'étaient offerts à la France, et qu'Henri III était entré en négociation pour cet objet avec les états-généraux. Aussitôt le roi d'Espagne signa secrètement, avec le duc de Guise et le cardinal de Bourbon, un traité par lequel le cardinal de Bourbon était reconnu comme héritier de Henri III : tout prince non catholique était exclu à jamais du trône ; toute autre religion que la catholique était interdite en France, etc. ; le roi d'Espagne devait fournir 50,000 écus par mois pour faire la guerre aux huguenots (31 décembre 1584). Le Pape donna son approbation à ce traité et à la ligue (15 février 1585), « certain que le roi de France les approuvait lui-même, mais que, dans le cas contraire, l'union catholique n'en devait pas moins poursuivre l'exécution de son plan ; il éloignait tout scrupule de conscience qu'on pourrait avoir pour cet objet, et accordait indulgence plénière à ceux qui aideraient les princes catholiques dans une œuvre si sainte. »

L'arrivée à Paris des ambassadeurs des Provinces-Unies, chargés d'offrir au roi de France la souveraineté des Pays-Bas, excita le mécontentement de l'Espagne et fit éclater la ligue. Les ducs de Guise et de Mayenne se retirèrent dans leurs gouvernements et y rassemblèrent des troupes ; leurs partisans allèrent faire des levées en Allemagne ou essayèrent d'enlever plusieurs villes ; Lyon, Bourges, Orléans,

Angers, etc., se déclarèrent pour la ligue avec une foule de hauts personnages, tels que La Châtre, gouverneur du Berri, Brissac, général de l'infanterie, l'archevêque de Lyon, le cardinal de Pellevi, Jeannin, président au parlement de Dijon, etc. Enfin le cardinal de Bourbon publia un manifeste où il rappelait les trahisons du roi, ses tendances hérétiques, son mauvais gouvernement, et où il déclarait que le royaume très-chrétien ne souffrirait jamais un roi hérétique; qu'ils avaient tous (les ligueurs) juré solennellement de prendre les armes et de prêter main-forte, afin que la sainte Eglise de Dieu soit rétablie dans son ancien lustre; que la noblesse jouisse de sa franchise, et que le peuple soit soulagé; que les parlements soient rétablis dans leurs priviléges et libertés; que les états-généraux soient tenus de trois ans en trois ans, etc.

La prise d'armes et le manifeste de la ligue jetèrent la cour dans la consternation. Déjà un tiers du royaume était au pouvoir des ligueurs, un autre tiers était envahi par les protestants; le roi tremblait dans Paris. Il tergiversa, ne profita pas du désordre où une première prise d'armes avait nécessairement mis la ligue, et, au lieu de prendre le dessus, comme il aurait pu le faire, il s'amusa à répondre par une timide apologie au manifeste du cardinal, pendant que ses serviteurs se mettaient d'eux-mêmes en campagne pour dissiper les rassemblements des ligueurs.

La reine-mère, qui passa toute sa vie à faire des traités de paix et à les rompre, suivant l'intérêt d'une autorité qu'elle voulait conserver à quelque prix que ce fût, empêcha son fils de suivre les conseils de ceux qui l'engageaient à se mettre à la tête de ses armées et de dissiper la ligue, avant qu'elle eût le temps d'augmenter et de réunir ses forces, comme

il le pouvait facilement faire. Elle l'effraya par l'exagération qu'elle lui fit des forces de l'union ; elle lui représenta le duc de Guise comme un ennemi redoutable par son courage, son esprit, son habileté dans l'art militaire, par l'affection des catholiques ; par ses liaisons avec le Pape, l'Empereur, le roi d'Espagne et les autres puissances étrangères; enfin elle lui fit envisager un si grand danger dans la guerre qui allait embraser le royaume, qu'elle le détermina à traiter avec un ennemi si formidable, et à la charger de la négociation.

Catherine de Médicis s'empressa d'écrire au duc de Guise pour lui demander une entrevue. Elle fut fixée à Epernai. Le duc de Guise, n'osant refuser la paix à son souverain, en dicta les conditions. L'adresse et l'opiniâtreté de Catherine échouèrent devant les exigences du chef de la ligue; d'ailleurs, Henri pressait sa mère de conclure, et elle fut obligée de signer le traité de Nemours (5 juillet 1585), par lequel le roi approuvait toutes les pratiques et levées de gens de guerre faites par la ligue ; il s'engageait à défendre l'exercice de toute autre religion que la catholique, à reprendre aux protestants leurs places de sûreté, à casser les chambres mi-parties, à ordonner aux ministres de sortir sur-le-champ du royaume, ne laissant que six mois aux calvinistes qui ne voudraient pas changer pour en faire autant; à payer les troupes soldées par la ligue, à donner aux chefs onze places de sûreté, des gardes, des pensions, etc.

Deux jours avant de signer la paix de Nemours, Henri III avait écrit la lettre la plus affectueuse au roi de Navarre. Il lui reprochait, à la vérité, son obstination dans l'hérésie, mais sans aigreur et en témoignant beaucoup de confiance dans les secours de la grâce. Il semblait lui dire : « Approchez de la

capitale ; je n'espère qu'en vous. Le plus faible prétexte que vous me fournirez, me suffira pour confondre nos intérêts et réunir nos drapeaux. Sauvez un roi qui vous aime et une couronne qui doit être votre partage. » Mornai et Rosni, qui avaient pu être introduits secrètement dans le Louvre, confirmaient, par leurs dépêches, au roi de Navarre, les favorables dispositions de Henri III. Bourbon allait se mettre en marche, lorsqu'il reçut la nouvelle du traité de Nemours. Il en fut consterné ; il resta longtemps la tête appuyée sur sa main, plongé dans de profondes réflexions. La violence de son émotion fut telle, qu'après être sorti de sa rêverie, il s'aperçut que la partie de sa moustache sur laquelle il avait posé la main, avait blanchi tout à coup. (Matthieu, livre II.)

Le lendemain Duplessis-Mornai et Rosni vinrent le trouver ; ce fut un soulagement pour son cœur. Un peu après, il reçut un courrier du maréchal de Montmorency, qui lui écrivait ces mots tracés à la hâte : « Sire, j'ai lu le traité de Nemours. Le roi de France, le roi d'Espagne veulent me gagner ; je suis à vous avec mes frères et mon armée de Languedoc ; je vous attends à Saint-Paul. »

Rien n'égale l'activité que déploya Bourbon pour sauver son parti du danger qui le menaçait. Il supplia le roi de venir planter sa bannière dans son camp, où il n'avait que des sujets fidèles ; il publia des manifestes adressés à tous les ordres de l'Etat ; enfin, après avoir fait alliance avec le tiers-parti ou les politiques, il convia toute l'Europe protestante à sa défense. Il remontra à Elisabeth que la réforme n'avait plus qu'elle et lui pour chefs, que, lui vaincu, elle devenait le point de mire de tous les efforts de Philippe II : « Prenez-moi donc, lui dit-il, pour

votre capitaine général contre l'ennemi commun. » La reine d'Angleterre comprit le danger. Il fut résolu que les bandes valeureuses du Béarnais se mettraient en campagne dans le Midi, pendant qu'Elisabeth enverrait des troupes anglaises dans les Pays-Bas, et qu'avec ses subsides on enverrait une grande armée en Allemagne.

Alors commença la huitième guerre civile depuis celle de 1662 ; elle devait être la dernière, durer treize ans, causer la ruine de la dynastie des Valois et l'élévation de la dynastie des Bourbons. Henri III hésitait à commencer cette guerre fatale ; il ne pouvait en donner la conduite qu'à ses mortels ennemis, les Guises, qui grandiraient par leurs succès, ou rejetteraient sur lui la faute de leurs défaites. Il tenta d'abord un moyen de modérer l'ardeur des ligueurs pour la guerre, en demandant de l'argent aux principaux d'entre eux, de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie. Tous se récrièrent : « C'est à vos prières et doléances, leur dit-il, que j'ai révoqué et annulé mon dernier édit de pacification. Vous avez demandé vous-mêmes à guerroyer, et vous refusez maintenant l'argent nécessaire pour le faire ; il valait bien mieux la conservation de la paix que vos décisions de guerre au fond de la boutique et du chœur ; j'appréhende fort que pour vouloir détruire le prêche, nous ne mettions la messe en grand danger. » Il les congédia en les engageant à délibérer sur sa demande. Les Parisiens se cotisèrent aussitôt, et fournirent deux cent mille écus pour commencer la guerre. Henri III sollicita alors le roi de Navarre de se faire catholique, de rendre ses places, d'arrêter la marche des Allemands ; et ce ne fut qu'après son refus qu'il envoya contre lui une armée commandée par le duc de Mayenne. En même temps la ligue faisait porter les

premiers coups aux Béarnais par le pape Sixte-Quint.

Sixte avait d'abord désapprouvé la ligue, parce qu'il la regardait comme un attentat contre la souveraineté du roi de France ; mais le traité de Nemours le fit revenir sur ses premières idées. La ligue le supplia de frapper d'un tel coup le chef des calvinistes, qu'il fût désormais impossible à Henri III de s'allier avec eux : c'était l'excommunication des deux princes de Bourbon qu'elle demandait. Sixte-Quint, malgré son aversion pour l'influence espagnole, se laissa entraîner ; il lança une bulle (10 septembre 1585), par laquelle les deux Bourbons furent déclarés déchus de leurs droits de princes du sang, indignes de succéder à la couronne et de posséder aucune souveraineté ; les sujets du roi de Navarre étaient déliés de toute fidélité envers lui ; le roi de France devait le dépouiller de ses domaines et le poursuivre à toute extrémité [1]. »

Cette bulle légitimait toutes les prétentions de la ligue, et, malgré les réclamations de Henri III et du parlement, qui la regardaient comme un attentat à la majesté royale, elle produisit un grand effet. Le roi de Navarre en fut très-irrité ; il publia une protestation, tant en son nom qu'en celui du prince de Condé, dans laquelle il appelait comme d'abus de cette bulle du Pape, à la cour des pairs de France et au concile général ; et il implorait le secours des souverains qui devaient s'intéresser à sa cause, pour repousser l'injure que le Pape faisait à l'autorité royale, en s'attribuant faussement le droit de disposer de leurs couronnes. Des amis de Henri de Navarre eurent la hardiesse d'afficher cette protestation dans la ville de Rome et jusque sur les murs du Vatican. On rapporte que Sixte-Quint, quoique mécontent de

[1] Théophile Lavallée, Hist. des Français, t. II.

cet acte, ne témoigna pas de ressentiment, et qu'à cette occasion il dit au marquis de Pisani, ambassadeur de France à Rome, « qu'il serait à souhaiter que le roi son maître eût autant de résolution contre ses ennemis que le roi de Navarre en faisait paraître contre ceux qui l'attaquaient. »

Les ligueurs commencèrent les hostilités au mois de septembre. Le roi de Navarre était serré de près par l'armée du duc de Mayenne, secondée par celle du maréchal de Matignon. Ces deux armées réunies s'élevaient à près de quarante mille hommes. Mayenne ne daigna pas écouter le maréchal de Matignon, qui l'exhortait à conquérir les places qui tenaient encore pour les huguenots dans le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois; il n'aspirait qu'à s'emparer du Béarnais, qu'il avait promis aux ligueurs de Paris de leur amener *pieds et poings liés.*

Les faibles moyens de Bourbon semblaient justifier les espérances de Mayenne; il lui était impossible d'assembler plus de quatre mille combattants sans dégarnir ses places les plus importantes; l'argent lui manquait aussi bien que les troupes, et il n'avait en ce moment que quarante mille francs que venait de lui donner Rosni. Pour se procurer cette somme, ce généreux ami de Bourbon avait vendu ses forêts de Normandie, et, à travers mille dangers, en avait apporté le prix à son maître. Dans cette situation accablante, les principaux seigneurs pressèrent Bourbon de se retirer en Languedoc auprès du duc de Montmorency; d'autres le conjuraient de passer en Angleterre et de là en Allemagne, où il prendrait le commandement de l'armée que l'on commençait à y lever pour son service. Tous enfin souhaitaient qu'une tête si précieuse se dérobât à des périls aussi manifestes. Le roi de Navarre jura qu'il ne sortirait point

de son pays et le défendrait jusqu'à la dernière extrémité, que si la fortune trahissait son courage, il se rendrait à la Rochelle et s'y maintiendrait jusqu'à l'arrivée des auxiliaires qu'il attendait d'Allemagne.

Voici quel fut son plan de défense. Il forma un camp volant de deux mille arquebusiers à cheval, de trois cents chevau-légers, et d'autant de gentilshommes volontaires, pour secourir ses meilleures places à mesure que Mayenne les attaquerait; il n'évacua pas même les plus faibles, dont il confia la garde à la valeur de quelques-uns de ses officiers, qui se battirent en désespérés. Ces bicoques ne sont aujourd'hui connues que pour avoir été le théâtre des exploits des intrépides compagnons de Henri IV. Ainsi le duc de Mayenne, qui s'était flatté d'emporter d'emblée Montignac et Beaulieu en Périgord, fut obligé de les assiéger dans les formes, et il ne les soumit qu'après avoir perdu beaucoup de temps et quantité de soldats.

Bourbon ne traînait après lui ni artillerie ni équipages; il n'avait même presque aucun bagage : son camp-volant était composé de Gascons, de Basques et de Languedociens, jeunes, lestes et endurcis comme lui à la fatigue; aussi se portait-il tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, avec une célérité qui tenait du prodige; il tombait sur l'ennemi comme la foudre, et disparaissait comme l'éclair. Souvent le matin il était à dix lieues de l'endroit où on l'avait aperçu la veille; il surprenait et enlevait des compagnies entières, des escortes de convois, de petits détachements, à la vue des armées ennemies, qui ne pouvaient ni le joindre ni le combattre. Sa connaissance parfaite des localités lui donnait, dans cette petite guerre, un immense avantage sur Mayenne et Matignon, qui ne manquaient d'ailleurs ni de

capacité ni d'expérience. Cependant, malgré toute son adresse, il faillit plus d'une fois être pris ; nous citerons une circonstance entre autres où il échappa comme par miracle au plus grand péril où il se soit jamais trouvé.

Un jour, il quitta son camp-volant à Sainte-Foix pour aller à Pau ; il n'emmenait avec lui qu'une escorte de deux cents gentilshommes. Mayenne informé de son voyage, entreprit de l'enlever ; il donna ordre à Matignon de le joindre avec son armée, qu'il distribua sur l'une et l'autre rive de la Garonne, pour couper au roi de Navarre toute communication avec son camp-volant et l'envelopper ; en même temps il marcha lui-même en Béarn avec l'élite de sa cavalerie, suivant à la piste son ennemi. Il avait si bien pris ses mesures, qu'il était presque impossible que sa proie lui échappât. Certain de son triomphe, il écrivit au pape et au roi, pour les informer de la situation désespérée du *Béarnais*, et réclamer le don des biens de ce prince qu'il allait bientôt amener prisonnier. A mesure que Mayenne avançait, l'enceinte où Bourbon se trouvait enfermé se resserrait ; déjà ce prince voyait paraître la tête des troupes de Mayenne ; alors il congédia son escorte et lui donna rendez-vous à Nérac. Aussitôt il monte à cheval, lui troisième, traverse le Béarn et l'Armagnac, et se glisse, pendant la nuit, au milieu des partis ennemis disposés sur son passage. Au point du jour, il avait un gué à passer ; en ce moment arrive un parti de l'armée de Mayenne attaché à sa poursuite. Un jeune gentilhomme, nommé d'Aubeterre, qui commandait ce détachement, aperçut et reconnut Bourbon au moment où il traversait le gué. D'Aubeterre, quoique combattant sous des drapeaux opposés au roi de Navarre, était rempli d'enthousiasme pour ce héros; il résolut de le sauver, et, en trompant ses

soldats, il les dirigea sur un autre point. La vie de Henri IV n'offre pas peut-être un coup de fortune plus signalé; mais un tel genre de bonheur n'arrive qu'aux princes qui savent inspirer de l'admiration et de l'amour même à leurs ennemis.

Après une course de vingt-trois heures, Bourbon arriva à Nérac, sans avoir pris aucune nourriture. Ici de nouveaux dangers l'attendaient. A peine fut-il entré dans cette ville, qu'elle fut investie par l'armée catholique. La place ne pouvait tenir qu'un certain nombre de jours ; il fallait à tout prix regagner son camp-volant de Sainte-Foix. Déjà le marquis de Poyaune, qui commandait le corps de troupes posté devant Nérac, avait sommé le roi de se rendre, l'assurant qu'il le traiterait avec tous les égards et le respect qui lui étaient dus. Henri répond à cette sommation par de nombreuses décharges d'artillerie, dont le bruit attira, comme il l'avait prévu, tous les détachements qui battaient la campagne. Il fait continuer le feu pendant la nuit, et se montre sur le rempart aux assiégeants, à la lueur des flambeaux. Puis, tout à coup, sortant avec une troupe d'élite, par la porte la moins observée, il se jette dans les champs, comme pour gagner Lectoure ; mais bientôt il change de chemin, et se porte sur la Garonne, faisant lui-même les fonctions de guide auprès de ses compagnons dans l'obscurité de la nuit. A chaque instant il rencontrait des troupes, qui se dirigeaient sur Nérac, appelées par le bruit de l'artillerie et la nouvelle que le Béarnais y était renfermé; tantôt il s'arrêtait et les laissait passer; tantôt il les évitait en se tenant à l'écart ; deux fois il fut sur le point de tomber dans de gros détachements ; alors il revenait sur ses pas, leur servant d'avant-garde, jusqu'à ce qu'il eût rencontré des bois dans lesquels il s'enfonçait. C'est à travers tous ces périls

qu'il arriva au point du jour sur les bords de la Garonne, entre les deux lignes de l'armée de Mayenne. Il s'empara de quelques bateaux, que les royalistes, entièrement maîtres de la campagne, gardaient négligemment; mais à peine touchait-il à l'autre bord, qu'il aperçoit le mouvement d'une troupe qui se disposait à le poursuivre; il fait couler à fond les bateaux qui l'avaient transporté, et la salue; puis il s'éloigne rapidement, et traverse les autres quartiers de l'armée, répondant, lui et les siens, à tous les *qui vive*, par des chansons. Il longea ainsi les murailles de Marmande et de la Sauvetat, d'où sortirent plusieurs troupes d'ennemis pour le poursuivre; il leur échappa dans les détours de la campagne. Au milieu de ces périls, Bourbon conservait tout son enjouement; il écrivait au baron de Batz, un de ses plus braves chevaliers, qu'il avait surnommé son *faucheur*, à cause des coups terribles qu'il portait dans la mêlée, ce billet, d'une originalité toute militaire : « M. de Batz, ils m'ont entouré comme la bête, et croient qu'on me prend aux filets. Moi, je leur veux passer à travers, au-dessus le ventre. J'ai élu mes bons, et mon *faucheur* en est... Que mon *faucheur* ne me faille en si bonne partie, et ne s'aille amuser à la paille, quand je l'attends sur le pré. »

Enfin, il entra sur le soir dans Sainte-Foix, où était cantonné son camp-volant; les gentilshommes, dont il était séparé en Béarn, le joignirent l'un après l'autre; et il ne perdit pas un seul homme dans un temps si long et si pénible.

Le duc de Mayenne, fatigué de ces courses infructueuses, s'aperçut enfin que son armée était trop lourde pour atteindre ces Basques intrépides. Il se résolut à faire des siéges; mais les moindres bicoques l'arrêtèrent autant que des forteresses. Le long siége

de Castillon acheva d'épuiser les forces de son armée. Il dépensa huit cent mille écus pour emporter cette ville, que le vicomte de Turenne reprit dans une nuit, par le moyen d'une échelle qui ne lui coûtait qu'un écu.

Bientôt le roi de Navarre a repris l'offensive; il se repose sur Turenne de la défense de ces petites places, et court à la Rochelle, où le prince de Condé l'attend. Condé, la Rochefoucauld, la Trémouille viennent le joindre. On décida de surprendre Fontenai, la seconde place du Poitou. Un siége serait trop lent; il faut renouveler l'entreprise de Cahors. La place est emportée; mais les habitants se sont retranchés et barricadés dans un faubourg. Pendant quatre jours on les attaque avec l'artillerie, la sape et la mine. « Rendez-vous, leur crie une voix; vous voyez que tout devient inutile.

— Eh bien! dit le commandant de la place, qu'on nous mène au roi de Navarre.

— C'est lui-même qui vous parle, » répondit Henri de Bourbon.

Le commandant resta stupéfait; il fit venir les magistrats.

« Je sauve Fontenai, leur dit le roi de Navarre; je vous laisse vos priviléges, vos propriétés, votre culte. Etes-vous contents de cette capitulation? écrivons-la.

— Sire, répondirent les magistrats, nous ne souffrirons pas que cette capitulation soit écrite; on dort en paix sur la parole du roi de Navarre.

— Quand viendra le moment, dit Bourbon, où tous les Français me jugeront ainsi? »

A la fin de cette campagne, le roi de Navarre avait conservé tous ses postes, moins deux ou trois petites places sans importance; il avait soumis un grand nombre de villes et des provinces entières. Le duc de

Mayenne revenait humilié d'une expédition dont il avait annoncé que le résultat infaillible serait la prise du Béarnais. Il disait pour son excuse que le roi l'avait laissé manquer de tout. Son frère, le duc de Guise, n'avait relevé par aucune action d'éclat la fortune et la gloire de la maison de Lorraine; il s'était tenu dans son gouvernement de Champagne, prêt à repousser l'invasion des protestants d'Allemagne qui ne parurent point; mais ils annonçaient un armement formidable.

Cette guerre, suscitée par la ligue, avait coûté à Henri III plus de cinq cent mille écus d'or par mois. Las de ces hostilités ruineuses, il voulut se rapprocher du roi de Navarre et entrer en négociation avec lui. La reine-mère fut encore chargée de cette mission ; le château de Saint-Bris, près de Cognac, fut désigné pour le lieu des conférences. Catherine de Médicis s'y rendit, accompagnée du duc de Montpensier, des maréchaux de Biron et de Retz, du duc de Nevers, et de plusieurs secrétaires d'Etat. Le roi de Navarre, de son côté, avait pour cortége ses plus illustres guerriers : le prince de Condé, le vicomte de Turenne, la Rochefoucault, Monguyon, la Force et Favas. La première entrevue fut publique. Médicis, entourée de ses dames, vint au-devant de Bourbon et l'embrassa comme un fils bien-aimé. Henri reçut avec beaucoup de froideur ces caresses dont il connaissait la perfidie. « Allons, mon fils, lui dit-elle, ferons-nous quelque chose de bon?

— Il ne tiendra pas à moi, madame, car c'est ce que je désire.

— Voulez-vous, reprit la reine, être la cause de la destruction de ce pauvre royaume, et ne considérez-vous point que personne, après le roi, n'a plus d'intérêt à son salut que vous?

— Vous ne le croyez pas, non plus que lui, madame, puisque depuis un an vous m'avez jeté huit armées sur les bras. »

Le reste de l'entretion se passa en plaintes et en reproches mutuels. « Mais enfin, dit la reine, ne voulez-vous pas obéir au roi? n'appréhendez-vous pas qu'il s'irrite contre vous?

— Madame, s'il faut que je vous dise la vérité, il y a tantôt dix-huit mois que je ne lui obéis plus; car le roi, qui m'est comme père, au lieu de me nourrir comme son enfant, m'a fait la guerre en loup, et vous, vous me l'avez faite en lionne.

— Mon fils, continua Médicis, laissons tout cela, et faisons en sorte que les peines que je me suis données ne soient pas perdues.

— Eh! madame, suis-je cause de vos peines? vous ai-je empêchée jamais de dormir dans votre lit? C'est vous, au contraire, qui, depuis dix-huit mois, m'empêchez de coucher dans le mien; la peine vous plait et vous engraisse.

— Oh! je vois bien, mon fils, ce qui vous rend si fier: c'est que vous comptez sur les reîtres (les troupes allemandes); vous vous abusez; ils ne passeront pas le Rhin.

— Madame, songez donc que je ne suis pas ici pour en apprendre des nouvelles de vous. »

La reine, confondue de se voir si peu ménagée par un gendre qu'elle avait vu autrefois si souple et si docile, se réduisit à demander la prolongation de la trêve. Bourbon l'accorda, mais pour quelques jours seulement.

Cette conférence fut suivie de plusieurs autres, où Médicis et Bourbon firent assaut, l'une de finesse et d'artifice, l'autre de raison et de franchise. Peut-être ce dernier laissait-il apercevoir trop de défiance; Mé-

dicis s'en plaignit au prince de Condé. « Eh! madame, lui répondit celui-ci, mettez la main sur la conscience, vous nous avez trompés tant de fois, que vous nous prendriez pour des oisons, si nous ne nous mettions en garde contre vous. »

Un jour, Médicis, en parlant des idées républicaines des protestants, dit au roi de Navarre : « Mon fils, comment consentez-vous à vivre parmi des gens qui, sans cesse occupés de restreindre l'autorité de leur protecteur, ne vous promettent pas de faire tout ce que vous voulez.

— Madame, répondit-il, je fais dans mon parti tout ce que je veux, parce que je ne veux jamais rien que de juste. »

L'aigreur des premières conférences en avait fait prévoir l'issue. Tous les efforts de Catherine échouèrent devant la fermeté inébranlable de Bourbon, et cette négociation n'eut d'autre but que d'augmenter le mécontentement des ligueurs qui firent un crime au roi d'avoir voulu tenter de faire encore la paix avec les huguenots (décembre 1586).

Henri III, irrité de ses tentatives infructueuses pour la paix, parut quelque temps sortir de sa léthargie ; il se jeta avec ardeur dans la ligue, et voulut mériter les bénédictions d'un parti qui ne lui accordait pas de confiance. L'armée protestante d'Allemagne s'approchait des frontières (avril 1587) ; il voulut par lui-même et par ses favoris repousser les Allemands et réduire le roi de Navarre. Ni le duc de Guise ni le duc de Mayenne ne devaient plus être employés qu'à des entreprises secondaires ; le roi attendait l'armée allemande avec quarante mille hommes, tandis que le duc de Guise, dans la Champagne, soutiendrait avec trois ou quatre mille le premier choc de cette armée.

Quant au duc de Mayenne, il n'était plus jugé digne,

après le mauvais succès de ses deux campagnes précédentes, de se mesurer avec le roi de Navarre. Cet honneur était déféré à un homme qui était loin d'avoir acquis assez de gloire pour justifier une faveur sans mesure ; c'était Henri de Joyeuse, le courtisan le plus fastueux d'un monarque prodigue. Ses armes n'étaient encore connues que par de brillants duels, et par une expédition dans l'Auvergne, où il n'avait eu à combattre que des paysans et des bourgeois. Malgré la faveur dont il jouissait auprès de Henri III, il aimait et favorisait la ligue, il aspirait à se substituer au duc de Guise dans le commandement de ce parti. Sa confiance, sa bonne mine, ses profusions ne laissèrent pas que d'inspirer une vive ardeur à l'armée qui lui était confiée. Il réunissait l'élite des familles les plus opulentes ; il n'était pas en France un seul gentilhomme qui n'eût pris part à cette guerre. La somptuosité des équipages avait épuisé les dernières ressources échappées à l'avidité des traitants et des soldats ; tout brillait d'or autour du superbe Joyeuse.

Il se mit en campagne, avec ordre de marcher contre le Béarnais et d'empêcher sa jonction avec les Allemands. Le favori signala sa marche à travers le Poitou par les pillages. De son côté, le roi de Navarre sortit de la Rochelle et se porta sur la Loire, où il fut joint par les troupes de Condé et de Soissons ; il espérait trouver sur le fleuve l'armée allemande ; mais cette armée venait seulement de passer la frontière. Alors, craignant de se laisser enfermer entre la Loire et l'armée de Joyeuse, dans un pays tout catholique, il chercha à joindre les Allemands, en revenant sur la Dordogne, remontant cette rivière, et se jetant dans le bassin de la haute Loire. Sa petite armée rétrograda à la hâte, passa la Charente, et se dirigea sur Coutras, au confluent de l'Isle et de la Drôme. Joyeuse le suivit

et marcha sur le même point, pour se joindre au maréchal de Matignon, qui lui amenait la noblesse catholique de Guienne. En apprenant que le roi de Navarre l'attendait dans la plaine de Coutras, le duc de Joyeuse fut transporté de joie; et jetant un regard autour des nombreux seigneurs qui l'entouraient: « Eh bien! messieurs, leur dit-il, nous tenons enfin le Béarnais; il ne peut plus nous éviter; que chacun se prépare au combat, demain, à la pointe du jour. » Ces paroles furent reçues avec les plus bruyants applaudissements.

Joyeuse se montra dans la plaine de Coutras à la pointe du jour (20 octobre 1587); son armée montait à dix à douze mille combattants; il rangea sa gendarmerie en haie et sur un front très-étendu, pour satisfaire ses capitaines d'hommes d'armes, qui tous voulaient avoir l'honneur de rompre une lance contre le roi de Navarre ou le prince de Condé. Tous ces guerriers courtisans, accoutumés au faste, étaient couverts de casaques de velours et de soie, bordées d'or et d'argent; ils portaient des casques surmontés d'aigrettes flottantes, et leurs armes dorées, chargées de devises galantes, jetaient un éclat éblouissant.

L'armée du roi de Navarre offrait un coup-d'œil bien différent. Elle n'était que de sept mille hommes mais tous couverts de fer. L'officier ne s'y distinguait du soldat que par l'écharpe la plus simple. Les gentilshommes paraissaient aussi fiers de leur pauvreté que de leurs cicatrices. Leur vieillesse robuste rappelait leurs longs services. Les rangs étaient serrés: les escadrons s'avançaient avec ordre.

Le roi de Navarre rangea son armée en forme de croissant; il partagea sa cavalerie en quatre gros escadrons, armés seulement de pistolets, d'arquebuses et de sabres. Lui-même et le prince de Condé

commandaient les escadrons du centre; le troisième escadron était aux ordres du comte de Soissons [1]. Le quatrième, formant une espèce de réserve, était commandé par Turenne.

Il était neuf heures du matin, lorsque les deux généraux eurent fait leurs dispositions.

Avant de donner le signal du combat, le roi de Navarre adressa quelques paroles chaleureuses à la noblesse qui l'entourait; puis, se tournant vers le prince de Condé et le comte de Soissons: « Pour vous, leur dit-il, il n'est pas besoin de longues paroles, souvenez-vous que vous êtes Bourbons; et vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné.

— Et nous, repartit Condé, nous vous ferons voir que vous avez de bons cadets. »

Ensuite il traversa les rangs de son armée. « Enfants, criait-il aux soldats, que pensez-vous de cette troupe dorée? voici une toute autre curée que les butins passés. M. de Joyeuse est un nouveau marié qui a encore l'argent de son mariage dans ses coffres. » Il dit à d'autres: « Je crois voir la troupe des immortels de Darius; mais nous ne ressemblons pas mal aux Macédoniens; je regrette seulement que M. de Guise ne soit pas ici. »

L'artillerie commença de part et d'autre à tirer. Celle du roi de Navarre ne consistait qu'en trois pièces de canon; mais elle était postée sur la plus favorable éminence, et c'était Rosni qui la dirigeait avec Clermont d'Amboise. Tous les coups portaient; celle de Joyeuse, au contraire, mal dirigée et mal placée, ne produisit aucun effet. Lavardin, effrayé des ravages de l'artillerie, court à Joyeuse et lui crie: « Nous sommes perdus si nous n'en venons à la charge.

[1] Frère du prince de Condé.

— Eh bien ! lui dit Joyeuse, commencez-la, je vais vous soutenir. »

Aussitôt tout s'ébranle ; au premier choc les chevau-légers catholiques, conduits par Lavardin, enfoncent tout ce qui se présente devant eux, ils se répandent en vainqueurs dans la plaine de Coutras. Joyeuse, encouragé par l'avantage de Lavardin, qui venait de mettre en déroute le corps du duc de la Trémoille, et repousser le vicomte de Turenne, s'élance avec sa gendarmerie sur les escadrons commandés par les Bourbons. Le roi de Navarre marche à sa rencontre, à la tête des siens. Quelques gentilshommes veulent se placer devant lui pour le dérober aux coups de l'ennemi : « A quartier, leur dit-il, ne m'offusquez pas, je veux paraître ; « et, sans laisser aux ennemis le temps de se reconnaître, il fond au milieu de leurs rangs, longs et flottants, les charge à coups d'épée et de pistolet, et les culbute. Aucun catholique ne prit la fuite ; tous se rallièrent sous l'étendard de Joyeuse, et se firent tuer ou prendre à ses côtés. Le roi de Navarre, au plus fort de la mêlée, arrête l'officier qui portait la cornette d'un régiment, en lui criant : « Rends-toi, Philistin ? » Ce mot courut aussitôt dans toute l'armée ; on n'entendait plus que ce cri : « Rendez-vous, Philistins ! »

A la droite, Condé reçut la charge et se mêla avec la même intrépidité que son cousin. La tête de l'escadron du comte de Soissons fut d'abord mise en désordre ; quelques uns des siens tournaient déjà bride. « Vous vous égarez, dit Favas en arrêtant un des plus distingués de la troupe et lui montrant l'ennemi, voilà votre chemin. » C'était la première action où se trouvait le comte de Soissons ; il se battit avec toute la valeur et tout le sang-troid d'un vieux guer-

rier. Après un quart-d'heure de mêlée, les trois Bourbons n'eurent plus à combattre que des pelotons, qui, sans pouvoir se rallier et ne voulant point fuir, se laissèrent tailler en pièces dans le poste qui leur avait été assigné.

A peine trente gentilshommes étaient-ils restés autour du duc de Joyeuse. Le vicomte de Saint-Sauveur, son frère, venait d'être tué à ses côtés; désespéré de sa défaite : « Que faut-il faire? demanda-t-il à Saint-Luc.

— Mourir au canon, c'est là le lit d'honneur d'un général. »

Joyeuse suivit ce conseil; mais à peine se fut-il élancé dans les rangs ennemis, qu'il fut tué de trois coups de pistolets.

Le roi de Navarre, en voyant sa victoire assurée, ne songea plus qu'à arrêter la fureur de ses soldats, et à arracher de leurs mains sanglantes tout ce qui restait encore des soldats de Joyeuse. « Plus de sang, s'écria-t-il; recevez-les tous à merci; ils sont braves, ils sont Français. Il faut que le roi nous remercie de cette victoire. » La fureur du soldat s'arrêta à ces mots. On vit enfin les gentilshommes se soumettre à leur mauvaise fortune et rendre leurs épées. Quatre cents d'entre eux avaient été tués. Il y en eut presque un pareil nombre de prisonniers, mais parmi eux il en était peu qui ne fussent couverts de blessures. Le seul Lavardin était parvenu à faire retraite en ralliant deux ou trois mille hommes. Un mouvement que fit cette troupe de fugitifs fit répandre le bruit que l'armée du maréchal Matignon s'approchait. « Tant mieux, s'écria le roi de Navarre, nous aurons ce que l'on a jamais vu, double bataille et double victoire en un jour. » L'armée vit avec regret ce corps s'éloigner.

Jamais victoire ne fut plus complète. Plus de trois mille hommes de l'armée du duc de Joyeuse, sans compter les gentilshommes, perdirent la vie sur le champ de bataille. Artillerie, drapeaux, bagages, tout resta au pouvoir des vainqueurs. Tous les soins de Henri de Bourbon se portèrent d'abord sur les prisonniers Il renvoya les plus jeunes sans rançon; il fit la même grâce à ceux qui étaient chéris de Henri III. « Retournez vers mon frère, leur disait-il, et dites-lui que je saurai lui faire recueillir les fruits de ma victoire. » Aux seigneurs les plus acharnés, il ne parlait que du courage qu'ils venaient de montrer, et s'informait de leurs blessures comme s'ils eussent été ses amis. Une telle victoire ne coûta au roi de Navarre que cinq officiers et vingt soldats.

Henri vint souper au château de Coutras. Sa joie fut troublée par l'aspect des cadavres nus des deux Joyeuses qu'on avait exposés dans la salle. Choqué d'entendre les plaisanteries de quelques-uns de ses officiers: « Ce moment, messieurs, leur dit-il avec sévérité, ce moment est celui des larmes, même pour les vainqueurs. » Il ordonna que leurs restes fussent portés au roi; et avant de se coucher, il lui écrivit une lettre qui commençait ainsi: « Sire, mon seigneur et frère, remerciez Dieu, j'ai battu vos ennemis et votre armée. »

Cette victoire était la première que les réformés, depuis vingt-cinq ans de guerre civile, eussent remportée en bataille rangée. Elle excita une immense joie dans leur parti, et donna une grande renommée au roi de Navarre, qui le premier avait eu la gloire de gagner une bataille, à la tête d'une armée toujours battue, dans les actions générales, sous ses meilleurs capitaines, tels que l'amiral et le premier prince de Condé. Mais les huguenots ne profitèrent

pas de leur victoire. Les gentilshommes des provinces méridionales avaient hâte de revenir chez eux. Ils s'opposèrent avec force à ce que l'armée, poursuivant ses avantages, se portât sur la Loire pour aller au-devant de l'armée allemande. Suivant eux les provinces du midi se trouveraient abandonnées, par cette marche, à deux armées encore puissantes, celle du duc de Mayenne et celle du maréchal de Matignon. Sully, dans ses mémoires, impute l'inaction ou plutôt la retraite de l'armée protestante au vicomte de Turenne, au prince de Condé et au comte de Soissons. D'autres historiens accusent de cette faute le roi de Navarre lui-même, qui aurait cédé au frivole désir d'aller porter aux pieds de la comtesse de Grammont, vingt-huit étendards, trophées de sa victoire. Mais il est incontestable, que la plus grande partie de ces gentilshommes protestants avaient abandonné le champ de bataille où ils avaient vaincu, lorsque le roi de Navarre, n'ayant plus que la moitié de son armée, convaincu de l'impossibilité de joindre les Allemands, prit le parti de se retirer dans les provinces méridionales. L'événement a justifié que ce parti était le plus sage : car dans le temps même qu'on délibérait sur ce qu'il y avait à faire, le duc de Guise battait les Allemands à Vimaury (26 octobre), et Henri III, à la tête de son armée, les empêchait de passer la Loire.

La discorde se mit bientôt dans l'armée allemande; Guise en profita pour surprendre à Aurreau une de leurs bandes, qu'il tailla en pièces (11 novembre). Le roi négocia avec les autres pour qu'elles évacuassent le royaume par petites troupes, et sous serment de ne jamais y revenir ; la capitulation fut conclue, et les Allemands se mirent en route pour leur pays, après avoir abandonné au roi leurs dra-

peaux, leurs canons et leurs bagages. Le prince de Conti, le duc de Bouillon, le comte de Châtillon et trois cents Français qui suivaient cette armée, refusèrent de signer ce traité; la plupart d'entre eux, s'échappant à travers la campagne, parvinrent à se réunir auprès du roi de Navarre.

Un tel succès pouvait faire oublier le désastre de Coutras. Henri III se hâta de venir triompher à Paris, de la dispersion des Allemands. Mais la ligue ne voyait point en lui le vainqueur des reîtres; c'était Guise qui avait combattu, et qu'elle aurait voulu porter en triomphe; le roi lui avait défendu de venir à Paris, où il voulait être seul à recueillir les hommages de la foule. Une cruelle déception l'attendait. La pompe avec laquelle il fit son entrée dans la capitale choqua les Parisiens. Au lieu d'acclamations, il ne reçut que des injures et des moqueries; tout l'enthousiasme était reporté sur Guise; on exaltait ses victoires, ses talents, sa grandeur d'âme, son esprit vaste et pénétrant, « Saül en a tué mille, disait-on, et David en a tué dix mille. » On accusait Henri III de trahison; on prétendait qu'il avait voulu sacrifier ce sauveur de la France; on demandait le bannissement ou la mort des ministres, qui se gorgeaient du bien du peuple et pactisaient avec les huguenots; on voulait qu'on poursuivît la guerre dans le midi, où le Béarnais, disait-on, n'avait plus que quelques châteaux. Il y avait enfin dans les discours, les écrits, les agitations de la multitude, l'annonce et le désir d'une révolution.

C'est sous ces auspices que commença l'année 1588. Le roi de Navarre n'eut aucune part aux événements importants de cette année; aussi ne ferons-nous que les indiquer sommairement, jusqu'à l'époque où il reparut sur la scène. Nous mentionnerons seulement

la mort du prince de Condé, arrivée à Saint-Jean-d'Angély, au mois de mars 1588. « Quoiqu'il y eût une secrète jalousie entre lui et le roi de Navarre, dit Péréfixe, jusqu'à faire deux brigues dans le parti, si est-ce que le roi ressentit cette perte avec une extrême douleur, et s'étant enfermé dans son cabinet avec le comte de Soissons, il fut ouï en jeter les hauts cris et dire qu'il avait perdu son bras droit... » « Les huguenots, dit le même historien, en étaient dans une consternation extrême, considérant qu'ils avaient perdu en lui leur chef le plus assuré, parce qu'ils croyaient qu'il était fort persuadé de leur religion, et qu'ils n'avaient pas la même opinion du roi de Navarre : la hardiesse de la ligue s'en accrut merveilleusement ; elle en témoigna des réjouissances extraordinaires, et publia que c'était un coup de la justice de Dieu et des foudres apostoliques [1]. »

La ligue en effet ne ménageait alors plus rien ; elle marchait à visage découvert. Le duc de Guise, dès le mois de janvier, avait formé à Nancy une assemblée des principaux chefs, et là il fut résolu d'adresser au roi une requête dans laquelle il était sommé de se déclarer ouvertement en faveur de la ligue, en donnant des villes de sûreté aux chefs de la ligue, en faisant la guerre à outrance aux huguenots, etc. Cette requête audacieuse formulait nettement le but de la ligue et donnait de l'unité à ses mouvements ; elle tendait à débarrasser le roi de tout son entourage, à lui lier les mains, à le rendre l'esclave et l'instrument du parti. Henri ne s'en effraya pas, et ne chercha qu'à gagner du temps ; il négocia avec les Guise, discuta seulement sur les garnisons des places de sûreté, et promit d'accorder le reste.

Les ligueurs de Paris étaient impatients de ces

[1] Péréfixe ; Hist. de Henri le Grand, Ire partie.

lenteurs. La faction des Seize (ainsi nommée parce qu'elle était dirigée par les chefs des seize quartiers de Paris, choisis parmi les plus fougueux ligueurs), la faction des Seize, disons-nous, trouvait Guise trop lent et trop irrésolu. Déjà ils avaient tramé plusieurs complots pour emprisonner et assassiner le roi, et qui n'avaient échoué que par la trahison de l'un d'eux, nommé Poulain; ils étaient maintenant résolus à s'emparer de sa personne, à tuer ses favoris et à mettre le gouvernement entre les mains de la ligue. Les Seize avaient fait secrètement la revue de leurs forces, et trouvaient qu'ils pouvaient compter sur trente mille hommes.

Le roi, instruit et alarmé du mouvement de Paris, ordonne à quatre mille Suisses et aux compagnies des gardes, qui campaient dans les environs, de se cantonner dans les faubourgs. C'était un attentat aux priviléges de la ville : tout s'en émut, et les Seize appelèrent le duc de Guise, « lui disant que, sans son assistance, ils étaient en danger d'être perdus. » Le duc partit à la hâte de Nancy. A cette nouvelle, le roi lui envoya l'ordre de rétrograder, pour ne pas augmenter la fermentation du peuple, lui déclarant que s'il venait contre sa volonté, « il le tiendrait pour criminel et auteur des troubles de son royaume. » Guise ne tint pas compte de cet ordre et continua sa marche. Il entra dans la ville, n'ayant avec lui que sept personnes (9 mai 1588); mais, au bruit de son arrivée, tout Paris accourut, ivre de joie, avec des acclamations incroyables : c'était le sauveur de la patrie, le pilier de l'Eglise, le Machabée de la France, le juste qui vient confondre la cour d'Hérode; on baisait ses habits, on le couvrait de fleurs, on touchait ses vêtements. Il arriva ainsi à l'hôtel de Soissons, où demeurait la reine-mère. Catherine

pâlit en le voyant, le blâma d'être venu dans de telles circonstances, et se mit dans sa chaise pour le conduire au Louvre.

A la nouvelle de sa venue, le roi, outré de son audace, voulait le faire mourir ; ses conseillers le détournèrent de ce projet en lui faisant observer que tout était à craindre de la fureur populaire. Le roi le reçut d'un air sévère, lui disant qu'il trouvait fort étrange qu'il fût venu en sa cour contre son commandement. Guise s'en excusa et en demanda pardon, fondé sur le désir qu'il a de représenter lui-même à Sa Majesté la sincérité de ses actions et de les défendre contre les calomnies et les impostures de ses ennemis. « Votre innocence paraîtra clairement, dit le roi, si votre venue ne cause pas de nouveauté et de trouble dans l'Etat. »

L'entrevue finit là. Guise se retira dans son hôtel et ordonna secrètement aux échevins de tenir prêtes les compagnies bourgeoises. Le lendemain, s'étant fait bien escorter, il alla trouver le roi chez la reine, et il signifia ses conditions. Il déclara au roi qu'il devait chasser le duc d'Epernon et ses autres ministres, composer son conseil de catholiques zélés et continuer la guerre aux huguenots. « Je puis assurer, dit-il en terminant, que je n'entreprendrai jamais rien contre la personne de Votre Majesté, mais je déclare en même temps que je ferai tous mes efforts, si Votre Majesté venait à prédécéder, pour que le roi de Navarre ne vienne pas à la couronne. Tel est mon vouloir et le souhait universel des catholiques. » Le roi répondit qu'il ne pouvait faire la guerre qu'avec de l'argent, et qu'on lui en refusait ; qu'il attribuait l'insolence des Parisiens à quelque mille étrangers qui étaient dans la ville, mais qu'il saurait bien les en chasser.

Après cette entrevue, on se prépara des deux côtés à des mesures de violence. Le roi donna ordre aux bourgeois de quitter leurs armes; puis il commanda aux Suisses et aux gardes d'entrer le lendemain dans la ville. Son intention était de se saisir de quelques bourgeois des plus apparents de la ligue et de quelques partisans du duc de Guise, et de les faire mourir par la main du bourreau pour servir d'exemple aux autres. Mais Guise excita les bourgeois à se défendre contre les soldats.

Le lendemain (12 mai) quatre mille Suisses et deux mille gardes vinrent occuper les places du nord et les ponts de la cité. Le peuple s'émut et courut aux armes. On sonne le tocsin, on dépave les rues, on tend les chaînes, on les renforce de tonneaux, de poutres et de meubles; en trois heures, Paris se trouve croisé de mille barricades; la dernière est plantée à trente pas du Louvre. Les troupes royales, sans vivres, sans ordre, sans chef, sont investies dans des rues étroites où les pierres et les balles pleuvent sur elles. Le roi fut épouvanté; il n'avait que cinq cents gentilshommes pour garder le Louvre, et les insurgés commençaient à l'envelopper. Guise était maître de Paris; il parcourait les rues une baguette à la main, arrêtant ou excitant la fureur du peuple. Il pouvait lancer cette foule docile sur le palais du roi, en arracher le dernier des Valois et l'enfermer dans un cloître. C'était là ce que lui demandaient les plus ardents ligueurs. Mais Guise recula devant un acte aussi révoltant; il s'attendait à des avances de la cour. En effet, la reine-mère, sur l'instance de son fils, se rendit auprès du duc de Guise. Il la reçut en vainqueur et exposa ses conditions: la lieutenance générale pour lui, la convocation des états à Paris, la déclaration de déchéance

des Bourbons, dix places de sûreté, l'exil des ministres, le gouvernement des provinces et toutes les charges pour ses amis, etc.

La reine-mère eut l'art de prolonger si longtemps la discussion, que Henri III eut le temps de s'échapper du Louvre et de s'enfuir de Paris. Guise apprit cette nouvelle avec effroi. « Je suis trahi! s'écria-t-il. Pendant que Votre Majesté m'amuse, le roi est parti de son palais avec l'intention de me faire la guerre. » Catherine feignit une grande surprise, et retourna tranquillement au Louvre.

Le roi avait quitté son palais en habit de ville comme pour faire sa promenade; mais arrivé aux Tuileries, il monta à cheval et sortit par la porte Neuve (à peu près à la hauteur du Pont-Royal). Les bourgeois de la porte de Nesle tirèrent sur lui et son escorte quelques coups d'arquebuse qui n'atteignirent personne. Quand il se crut hors de la portée des rebelles, il se retourna vers Paris avec un visage enflammé de colère. « Ville ingrate, s'écria-t-il, ville ennemie de ton roi, je jure de ne rentrer dans tes murs que par la brèche. » Il se dirigea à toute bride sur Saint-Cloud et Rambouillet, et arriva le lendemain à Chartres.

Guise, resté maître de Paris, s'empara de la bastille, de l'hôtel-de-ville, du louvre et du temple; il changea le prévôt des marchands, le lieutenant civil et les échevins, qu'il remplaça par des ligueurs pris parmi les Seize; il s'assura de Vincennes et de toutes les villes voisines qui approvisionnent la capitale.

Cependant le duc de Guise et les Seize, tout en organisant un gouvernement indépendant de l'autorité royale, ne voulaient pas être taxés de rébellion; ils envoyèrent au roi des protestations de fidélité, une

justification de leur conduite et des propositions d'accommodement. Le parlement, qui avait refusé de sanctionner les derniers changements de la capitale, en fit autant. Henri, alarmé des nouvelles des provinces, où le mouvement s'était rapidement propagé, reçut bien les députations du corps de ville et du parlement ; il promit d'assembler les états, et commença des négociations avec le duc de Guise ; mais il refusa de revenir à Paris. Pour faciliter l'issue des négociations, le roi congédia ses ministres ; enfin un traité fut signé, publié sous le titre d'édit d'Union (juillet 1588). Henri jurait de ne poser les armes qu'après la soumission entière des huguenots, ordonnait à ses sujets de faire pareil serment, déclarait déchu de ses droits au trône tout prince non catholique, nommait le duc de Guise lieutenant général, convoquait les états à Blois, etc., etc.

Tous les partis, et le roi lui-même, comptaient sur ces états ; mais tous les députés qui furent nommés étaient des ligueurs. Dès l'ouverture des états (16 octobre), on put juger de l'esprit qui les animait par le choix des présidents des trois ordres. Le clergé élut le cardinal de Guise ; la noblesse le comte de Brissac ; le tiers-état, Lachapelle-Marteau ; tous dévoués au duc de Guise. Bientôt les exigences des états n'eurent point de bornes. Henri avait beau à céder à toutes leurs demandes, s'humilier, confesser ses fautes passées, faire la cour aux députés les plus infimes, rien ne pouvait adoucir ces hommes passionnés.

L'audace du duc de Guise croissait avec la patience du roi et l'insolence des états ; il voulait se faire nommer connétable, demandait des gardes, repoussait tous les avertissements de ses amis ; sa fortune l'éblouissait. Le roi était désespéré ; il voyait qu'on

voulait sa perte ; mais il n'accusait de sa détresse qu'un seul homme : celui qui gouvernait ce peuple ingrat ; celui qui l'avait chassé de sa capitale et de son palais ; celui qui soufflait aux états toutes leurs décisions ; celui qui depuis quatorze ans l'avait tant moqué, tant humilié ; celui enfin qui se proposait de le faire déposer par les factieux assemblés à Blois. Il résolut de tuer le duc de Guise. Il croyait par là porter un coup décisif au parti. Lui mort, il redevenait roi : états, ligue, Seize, tous rentraient dans la soumission. « Le duc de Guise, dit-il au petit nombre de personnes qu'il mit dans la confidence de son projet, est à la veille d'entreprendre sur ma couronne et sur ma vie, tellement qu'il m'a réduit en cette extrémité, qu'il faut que je meure ou qu'il meure ; je suis résolu de le faire tuer dans ma chambre, il est temps que je sois seul roi : qui a compagnon a maître. » Ce projet fut exécuté. Le 23 décembre, à huit heures du matin, le duc de Guise fut assassiné dans l'antichambre du cabinet du roi. Le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon furent arrêtés, conduits en prison, et le lendemain, le cardinal fut tué à coups de hallebarde. On arrêta la mère et les enfants de Guise, ses amis, ses parents, le cardinal de Bourbon, le comte de Brissac, la Chapelle-Marteau, plusieurs autres députés, etc. On envoya des émissaires pour tuer le duc de Mayenne, frère du duc de Guise, qui se trouvait à Lyon ; mais il fut prévenu à temps et se sauva en Bourgogne.

Après la mort du duc, le roi alla chez la reine sa mère, qui était mortellement malade : « Je suis redevenu roi de France, Madame, lui dit-il, ayant fait tuer le roi de Paris.

— Vous avez fait mourir le duc de Guise, s'écria la vieille reine ; Dieu veuille que vous ne soyez

pas ainsi devenu roi de néant. Vous avez taillé, mon fils; mais il faut bien coudre. Avez-vous pris vos mesures?

— J'ai tout prévu.

— Deux choses vous sont nécessaires, promptitude et résolution. » Et la vieille reine, inquiète de ce coup d'Etat qu'elle n'aurait pas conseillé et qu'on lui avait caché, prévoyant la ruine de sa famille, pour laquelle elle avait mené une vie si agitée, si laborieuse, retomba sur son lit de douleur. Quelques jours après elle mourut (5 janvier 1589), désespérée de laisser son fils au milieu de cette crise, lui-même effrayé de cette mort qui le laissait sans conseil et sans ami.

La mort du duc de Guise produisit un effet tout contraire à celui qu'avait espéré Henri III. Paris, en apprenant cette nouvelle, se souleva tout entier. Les Seize s'emparèrent du pouvoir; ils écrivirent à toutes les villes de l'Union de prendre les armes. La Sorbonne décréta « que les Français étaient déliés du serment de fidélité prêté à Henri III. » C'était une déclaration de déchéance; elle fut accueillie avec enthousiasme; le peuple abattit les armoiries du roi, déchira ses portraits, etc.

Le parlement, dévoué à l'autorité royale, voulait résister à ce mouvement. Les Seize firent mettre sur pied les milices bourgeoises et investirent le palais; Bussi le Clerc, gouverneur de la Bastille, entra dans le parlement et somma les magistrats, dont il lut les noms, de le suivre comme accusés d'être partisans de Henri de Valois. Soixante se levèrent avec le président Harlay et furent conduits, à travers les huées de la populace, à la Bastille. Les autres se réunirent sous la présidence de Brisson, prêtèrent le serment de la ligue et confirmèrent le décret de la Sorbonne.

Ainsi l'Union avait son parlement ; la révolte se crut légitimée.

Le mouvement se répandit rapidement dans les provinces. Presque toutes les villes se fédérèrent ; partout se formèrent des conseils d'Union, qui correspondaient entre eux et avec le conseil central, et qui firent, comme Paris, le serment de vivre et de mourir pour la défense de la religion. La Guienne et le Dauphiné ne suivirent pas ce mouvement, et restèrent en partie sous l'autorité royale, en partie sous celle des huguenots.

Le duc de Mayenne rassembla la noblesse de Bourgogne et de Champagne, arriva à Paris avec une petite armée, et songea aussitôt à rendre la révolution durable, en organisant un gouvernement régulier et vigoureux. Une assemblée du clergé, du parlement et de la bourgeoisie se tint à l'hôtel de ville (16 février), et là un gouvernement provisoire fut créé sous le nom de « Conseil général de l'Union, » et sous la présidence du duc de Mayenne. Les premiers actes de ce conseil furent de décréter la diminution des impôts, la convocation des états-généraux à Paris, la nomination de Mayenne comme lieutenant-général du royaume avec les prérogatives royales, celle du duc d'Aumale comme gouverneur de Paris, etc. Ses ordres portaient : « De par le conseil général de l'Union des catholiques, attendant l'assemblée des états-généraux [1]. » Aussitôt le duc de Mayenne, mettant énergiquement en œuvre le pouvoir qui lui était confié, rassembla des troupes, assura la rentrée des impôts, rattacha toutes les provinces à l'Union en

[1] « On rompit aussi les sceaux du roi, et l'on en fit d'autres, où d'un côté était l'écu de France, et de l'autre un trône vide avec cette inscription à l'entour : *Charles, duc de Mayenne, lieutenant de l'Etat et couronne de France.* » (Péréfixe).

leur donnant des gouverneurs dévoués, et se mit en relation avec Philippe II, qui lui promit des hommes et de l'argent.

Devant cette révolution si redoutable par son unanimité et son énergie, Henri était retombé dans sa nonchalance et ses irrésolutions; la mort de Guise, au lieu d'apaiser tout, avait tout fait révolter. Le roi ne conservait plus sa puissance que dans les villes de Blois, Tours, Amboise, Saumur et Beaugency. Bientôt il apprit que le duc de Mayenne s'avançait sur Blois à la tête d'une armée; ne se croyant plus en sûreté dans cette place, il se retira dans la ville de Tours, après avoir congédié les états. Dès qu'il fut arrivé à Tours, il publia un édit par lequel il y transférait le parlement et la chambre des comptes, donnait ordre aux magistrats de ces corps de s'y rendre, et interdisait de toutes fonctions les nouveaux tribunaux établis à Paris. Il envoya le cardinal de Bourbon, sous bonne escorte, au château de Chinon, le duc d'Elbeuf à celui de Loches, et fit mettre le jeune duc de Guise à celui de Tours.

Henri III, dans la situation désespérée où il se trouvait, tenta encore une fois de traiter avec les ligueurs. Il fit au duc de Mayenne les propositions les plus avantageuses; mais le duc ne voulut rien entendre du meurtrier de ses frères. Ce fut alors que pour la première fois les pensées de Henri se tournèrent vers le roi de Navarre. Celui-ci, en apprenant les événements qui avaient suivi la mort de Guise, avait envoyé Rosni et Duplessis-Mornai offrir ses services au roi de France [1]. Henri III hésita longtemps;

[1] Pendant la tenue des états de Blois, le roi de Navarre faisait la guerre en Poitou et dans la Saintonge, ayant en tête le duc de Nevers qui commandait les troupes royales. Par le conseil de Mornai, il publia un manifeste qui tendait à se rapprocher de

enfin le traité fut conclu. Au moment de le signer, Henri de Valois se leva avec précipitation, prit la main de Duplessis-Mornai, et lui dit, en cherchant à lire dans ses yeux : « Me répondez-vous de la fidélité de votre maître ?

— Sire, lui répondit Mornai avec la tranquillité d'un homme de bien, je vous assure que Votre Majesté n'aura point un serviteur plus dévoué. »

Par ce traité, les deux princes étaient convenus d'une trève d'une année, pendant laquelle le roi de Navarre, avec ses troupes, servirait le roi, qui lui donnait la ville de Saumur sur la Loire pour lui servir de passage, et lui accordait le libre exercice de la religion protestante pour lui et les siens, dans son armée et dans les villes où il aurait garnison. Duplessis-Mornai fut gratifié, pour sa récompense, du gouvernement de Saumur.

On était convenu, en outre, que les deux rois auraient une entrevue, afin de concerter les mesures qu'ils auraient à prendre contre leurs ennemis communs ; cette entrevue devait avoir lieu au château de Plessis-les-Tours. Quelques-uns des plus fidèles serviteurs du roi de Navarre cherchèrent à le détourner de se livrer ainsi à la merci d'un prince qui avait été l'un des principaux instigateurs de la Saint-Barthélemi, et qui avait tant de fois rompu la paix

Henri III et de la nation ; on y trouve ses sentiments, son caractère et son style : « Plût à Dieu que je n'eusse jamais été capitaine, puisque mon apprentissage devait se faire aux dépens de la France ! Je suis prêt à demander au roi, mon seigneur, la paix, le repos de son royaume et le mien..... On m'a souvent sommé de changer de religion ; mais comment ? la dague à la gorge..... Si vous désirez simplement mon salut, je vous remercie ; si vous ne désirez ma conversion que par la crainte que vous avez qu'un jour je vous contraigne, vous avez tort..... » Chateaubriand, Etudes historiques, t. IV, p. 357 et 358.)

faite et les traités les plus solennels. Ne pourrait-il pas profiter de cette circonstance pour faire sa paix avec les ligueurs en leur livrant le roi de Navarre ? Ces considérations ébranlèrent un instant la résolution de Bourbon. Cependant, après quelques instants de réflexions, il se mit en route, accompagné de ses plus fidèles serviteurs.

Il était environ trois heures de l'après-midi, lorsque Henri de Navarre entra dans ce sombre château du Plessis-les-Tours, que la tyrannie de Louis XI avait rendu si célèbre. « Il était en habit de guerre, tout crasseux et tout usé de la cuirasse, lui seul ayant un manteau et tous ses gens étant en pourpoint, tous prêts d'endosser les armes, afin de montrer qu'il n'était point venu pour faire sa cour, mais pour bien servir... Il alla au-devant du roi, qui entendait vêpres aux Minimes. La foule du peuple était si grande, qu'ils furent longtemps dans l'allée du Mail sans se pouvoir joindre. Notre Henri étant à trois pas du roi, se jeta à ses pieds et s'efforça de les baiser ; mais le roi ne voulut pas le permettre, et, le relevant, l'embrassa avec grande tendresse. Ils réitérèrent leurs embrassements trois ou quatre fois, le roi le nommant son très-cher frère, et lui appelant le roi son seigneur. « On entendit alors pousser avec grande joie les cris de « Vive le roi ! » que l'on n'avait point ouïs depuis longtemps, comme si la présence de notre Henri eût fait renaître l'affection des peuples, qui semblait éteinte pour Henri III. » (Péréfixe.) A ces cris de « Vive le roi de France ! » se mêlaient aussi ceux de « Vive le roi de Navarre ! vivent les deux rois ! » Les seigneurs catholiques et protestants s'embrassaient à l'exemple de leurs maîtres. Toute la journée se passa en fêtes, en protestations cordiales. Le soir, le roi de Navarre écrivit ces mots à Duplessis-Mornai.

« Enfin la glace a été rompue, non sans beaucoup d'avertissements que si j'y allais j'étais mort. J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu, lequel, par sa bonté, ne m'a pas seulement préservé, mais fait paraître au visage du roi une joie extrême, et au peuple un applaudissement non pareil, même criant, « Vivent les rois ! » dont j'étais bien marry (bien touché). Il y a eu mille particularités qu'on peut dire remarquables. » Mornai lui répondit : « Sire, vous avez fait ce que vous deviez, et ce qu'aucun de nous ne devait vous conseiller. »

Le lendemain matin, Henri de Bourbon imagina un moyen de dissiper ce qui pouvait rester de défiance dans l'âme faible et l'esprit soupçonneux de son allié. Il vint le trouver dans son château, accompagné d'un seul page ; sa physionomie n'avait jamais été plus ouverte. Le roi fut touché jusqu'aux larmes d'une démarche si franche ; l'entretien fut intime. Valois déplora l'ingratitude de ses sujets, tantôt avec l'expression de la fureur, tantôt avec celle de l'abattement. Bourbon le ranima en lui présentant les heureuses conséquences de leur union ; et, jouant sur le nom de Charles de Mayenne : « Consolez-vous, monseigneur, dit-il au roi, deux *Henri* valent mieux qu'un *Carolus* (c'étaient des pièces d'or du temps). » Deux jours après les deux rois se séparèrent. Henri III se rendit à Tours, Bourbon alla chercher son armée campée aux environs de Chinon, pour l'amener au roi. Leur projet était de marcher sur Paris ; mais le duc de Mayenne voulut les prévenir ; et, pour la première fois de sa vie, il tenta une entreprise audacieuse.

Le duc de Mayenne, instruit par ses espions, de la position critique où se trouvait Henri III, tandis qu'il attendait à Tours l'armée de son nouvel allié le

roi de Navarre, résolut d'emporter cette ville par un coup de main, et de s'emparer de Valois. Il fit faire à son armée une marche forcée, et s'approcha de Tours avec tant de rapidité et de secret, qu'il faillit surprendre le roi, qui se promenait sans défiance sur la rive droite de la Loire. Le monarque n'eut que le temps de gagner à toute bride le faubourg Saint-Symphorien, dont il fit fermer les portes. Le lendemain, dès le matin, Mayenne attaqua le faubourg qui est séparé de la ville par la Loire. Crillon, chargé de le défendre, s'y soutint jusqu'à quatre heures du soir; mais, après avoir reçu deux blessures dangereuses, il fut forcé d'abandonner ce poste et de rentrer en ville. Sept pièces de canon furent aussitôt mises en batterie sur le coteau qui domine la ville, et en foudroyèrent les mauvaises murailles. L'attaque de Mayenne allait avoir un plein succès, quand l'avant-garde du roi de Navarre se présenta. Elle était sous les ordres du comte de Chatillon, fils de l'amiral de Coligny. Avant la chute du jour, Bourbon arriva avec toute son infanterie : Mayenne ne songea plus qu'à la retraite, et se retira aussi promptement qu'il était venu.

Henri III témoigna au roi de Navarre, dans les termes les plus affectueux, la satisfaction qu'il avait de sa conduite et de la valeur avec laquelle ses soldats s'étaient comportés. Il prit, à cette occasion, l'écharpe blanche, couleur du roi de Navarre.

Ce premier succès releva les espérances des catholiques attachés au roi. Il fut promptement suivi de plus importants encore.

Le duc de Mayenne, après avoir échoué devant Tours, se retira précipitamment en Normandie. Les deux rois ne songèrent pas à le poursuivre; leur intention était de marcher sur Paris et d'en faire le

siége le plus tôt possible. Mais il fallait auparavant se rendre maître des principales villes qui entourent cette capitale et servent à l'approvisionner. Châteaudun et Chartres tombèrent d'abord au pouvoir du roi de Navarre; le duc de Longueville et Lanoue battirent, sous les murs de Senlis, une armée de la ligue commandée par le duc d'Aumale. Ces nouvelles jetèrent la consternation dans Paris. Les deux rois s'approchèrent d'Orléans; le roi de Navarre écrivit aux magistrats de cette ville une lettre dont nous citerons le début; on ne peut rien voir de plus touchant et de plus judicieux :

« Mes amis, si j'étais Espagnol ou Lorrain, je ne vous parlerais pas comme je vais faire; je me plairais de me voir à vos portes, près de vous bloquer ou de vous assiéger; je m'imaginerais déjà votre pillage; mais je suis Français, je suis de vos princes, j'ai intérêt à votre conservation. Pour cela, je vous exhorte à vous tenir en repos, à devenir les maîtres en vos maisons, à rendre doucement l'obéissance et les devoirs que vous devez à votre roi; et comme votre exemple a servi à faire beaucoup de fous, faites aussi que votre imitation fasse beaucoup de sages. Je ne puis penser qui vous persuade que la condition d'esclaves des Espagnols soit meilleure que la liberté des Français, que les croix de Lorraine et de Bourgogne gouvernent mieux un état que les anciennes et si heureuses fleurs de lis. »

Mais La Châtre, qui s'était jeté dans Orléans avec une forte garnison, empêcha cette ville de rentrer dans le devoir. Comme le siége aurait été trop difficile et trop long, et aurait donné le temps aux Parisiens de revenir de leur terreur, les rois poursuivirent leur route, et prirent toutes les villes devant lesquelles ils se présentèrent. Pendant ce temps, il

se formait à Tours un parlement composé de magistrats qui avaient échappé à la tyrannie des Seize ; une compagnie si respectable valait une armée nouvelle, et cependant il allait en arriver une, sur laquelle Henri III ne comptait guère quelque temps auparavant. C'étaient quinze mille Suisses, que Harlai de Sancy avait eu l'adresse de lever, sans qu'il en coûtât un écu au roi de France.

L'armée royale, après la jonction de ce renfort, s'élevant à près de quarante mille hommes, les deux rois résolurent de commencer le siége de Paris. Le 31 juillet 1589, Henri III vint établir son quartier-général à Saint-Cloud, et se logea dans la maison de Jérôme de Gondy. Le roi de Navarre prit le sien à Meudon, et répandit ses troupes, qui formaient l'avant-garde, dans les villages de Vanvres, Issy, Vaugirard, et dans tous les environs de Paris, sur la rive gauche de la Seine. Comme les deux rois étaient maîtres du cours de la Seine, au-dessous de Paris, ils se disposèrent à s'assurer de celui de la Haute-Seine, ce qui empêcherait tous les arrivages dans cette ville, et forcerait bientôt les habitants affamés de rentrer sous l'obéissance du roi.

La présence du duc de Mayenne, avec son armée qu'il avait ramenée de Normandie au secours de Paris ne pouvait rien changer à l'exécution de ce plan. Ses troupes, en partie composées de nouvelles levées, ne pouvaient lutter contre une armée victorieuse, formée de soldats aguerris, et commandée par le roi de Navarre et par les plus habiles généraux ; Mayenne et tous les chefs de la ligue comprirent leur situation désespérée ; on désertait en foule de l'armée de la ligue, et de vingt-cinq mille soldats qu'elle avait comptés d'abord, il ne lui en restait plus que sept mille. Le peuple, longtemps étourdi par des

nouvelles de victoires supposées, se défiait enfin de ses chefs ; une foule de royalistes, que la terreur avait comprimés, attendaient avec joie l'issue prévue des événements. Quelques fanatiques seuls redoublaient d'audace, et s'excitaient à tout braver, à tout tenter, même les plus horribles forfaits plutôt que de se soumettre. Un d'eux se chargea de poignarder le roi. C'était un jeune jacobin, nommé Jacques Clément. Le 1er août, il se rendit à Saint-Cloud, et demanda à parler au roi pour des affaires importantes et secrètes. Henri III lui accorda audience ; Jacques Clément tomba à ses genoux et lui remit un papier ; pendant qu'il le lisait, l'assassin lui enfonça un couteau dans le bas-ventre. Le roi tomba sur le coup ; les gardes arrivèrent aussitôt et eurent l'imprudence de tuer le régicide, qui n'avait fait aucun mouvement pour s'enfuir.

Instruit de cette catastrophe dans la soirée, le roi de Navarre se rendit du château de Meudon à Saint-Cloud. Le roi respirait encore ; il lui parla avec beaucoup de tendresse, et le déclara son héritier, mais en lui prédisant qu'il ne serait jamais maître du royaume s'il ne se réconciliait avec l'Eglise ; tous les assistants mirent le genou en terre et jurèrent foi et hommage au roi de Navarre. Henri III expira dans la matinée du 2 août 1589. Il était âgé d'environ trente-huit ans et en avait régné quinze. En lui s'éteignait la race des Valois, qui avait commencé à régner en 1328. De ce jour commença le règne de Henri IV.



CHAPITRE VI

Le roi de Navarre est proclamé roi de France sous le nom de Henri IV. — Difficultés de sa position. — Il lève le siége de Paris. — Combat d'Arques. — Attaque des faubourgs de Paris. — Bataille d'Ivry. — Siége de Paris. — Générosité du roi. — Le duc de Parme vient au secours de Paris et force le roi à en lever le siége. — Division dans le parti de la ligue. — Faction et tyrannie des Seize. — Mayenne détruit cette faction. — Siége de Rouen. — Combat d'Aumale. — Le duc de Parme fait lever le siége de Rouen ; mais il est sur le point d'être pris avec son armée par Henri IV. — Belle retraite de ce général. — Mayenne convoque les états, appelés états de la ligue, pour élire un roi. — Conférences de Suresne. — Henri IV se fait instruire dans la religion catholique. — Il abjure solennellement le calvinisme.

1589 — 1593

« Jamais coup de poignard, dit M. de Chateaubriand, n'a produit plus grand effet ni révolution plus subite ; il dispersa une armée formidable qui assiégeait Paris ; il coupa une branche sur l'arbre de saint Louis, et fit pousser un autre rameau royal ; une couronne catholique tomba sur la tête d'un prince huguenot, lequel prince, abandonnant le protestantisme, priva les religionnaires de leur chef, et anéantit cette espèce d'avenir qui pouvait naître de la réformation... Le règne des Valois finit à Saint-Cloud ,

le 2 août 1589, celui des Bourbons y commença le même jour [1]. »

Mais la transition d'un règne à l'autre devait rencontrer de grands obstacles, non-seulement de la part des ligueurs, mais même des royalistes catholiques. Henri était hérétique relaps. S'il existait dans les idées et le droit public de l'époque un empêchement dirimant au *sacrement* de la royauté, c'était assurément celui-là. Lorsque le premier serment de Reims imposait l'obligation de défendre contre l'hérésie l'unité de la foi, lorsque les lois ecclésiastiques avaient le caractère et la force des lois civiles, et que le prince s'honorait du titre d'évêque du dehors, l'exercice du pouvoir royal par un protestant était une impossibilité évidente. Jamais, du reste, obstacle ne fut plus universellement aperçu; sur ce point, tous ceux qui ne s'avouaient pas ouvertement calvinistes s'exprimaient dans les mêmes termes. Pas un catholique ne contestait la nécessité où se trouvait Henri de Navarre, pour s'asseoir au trône de son aïeul saint Louis, de rentrer en communion religieuse avec son peuple. La seule différence notable entre l'opinion des royalistes catholiques et celle exprimée par les ligueurs, c'est que, suivant ceux-ci, le droit héréditaire était incapable de saisir un hérétique excommunié, tandis que, selon les autres, le droit de succéder était dans tous les cas, bien et dûment acquis à l'héritier naturel, à condition qu'il rentrerait dans la communion nationale, et qu'il se réconcilierait canoniquement avec l'Eglise.

Henri partagea constamment sur ce point l'opinion de l'universalité de ses partisans catholiques, et à aucune époque de sa carrière on ne citerait une seule parole de laquelle on pût inférer qu'il espérât jamais

[1] Chateaubriand; Etudes historiques, t. IV, p. 367 et 368.

se voir assis au trône de France avant d'avoir fait tomber la barrière qui le séparait de la nation. A cet égard, il y eut trois nuances diverses dans son langage, et chacune d'elles correspond aux différentes phases de sa vie.

Tant que vécut le duc d'Anjou, Henri évita autant qu'il le put de s'expliquer sur l'avenir, en ayant grand soin d'en présenter les éventualités comme très-incertaines (voir à ce sujet sa lettre au cardinal de Vendôme, citée plus haut). A l'époque même où il était sans droit et sans prétentions prochaines au trône de France, n'ayant de force qu'à titre de chef du parti protestant, ses ménagements pour ses coreligionnaires ne le firent jamais départir d'une réserve dont on murmura plus d'une fois autour de lui. Devenu héritier de la couronne, il déclara officiellement à la nation et aux trois états du royaume, qu'il se soumettait d'avance à la décision d'un concile œcuménique, et même au besoin d'un simple concile national. Enfin, quand le poignard de Jacqnes Clément lui aura frayé le chemin du trône, et qu'il faudra rassurer la conscience du petit nombre de catholiques restés fidéles à son droit et à sa fortune, Henri annoncera solennellement l'intention de se faire instruire aussi promptement que le lui permettront les soins de la guerre [1].

Tout l'embarras de sa situation se révéla à Henri de Bourbon au moment de la mort de Henri III. Les seigneurs protestants le reconnurent aussitôt, et lui prêtèrent serment de fidélité ; mais le camp de Saint-Cloud comptait à peine cinq à six mille calvinistes sur quarante mille hommes ; le reste était composé de catholiques amenés à Henri III par les ducs de

[1] C. De Carné; Revue des deux mondes, liv. du 1er au 15 mars 1845.

Longueville, de Montpensier, d'Epernon, d'Aumont, Biron, d'O, de Givry, d'Humières, etc., et qui, presque tous, n'avaient qu'un sentiment : ne pas obéir à un roi hérétique. Parmi cette foule de gentilshommes, trois seulement, le maréchal d'Aumont, le sire d'Ivry et Charles d'Humières, vinrent, au premier moment, lui jurer obéissance et lui promettre, sans condition, de le servir jusqu'à la mort. Les autres s'étaient retirés à l'écart, pour délibérer sur le parti qu'ils devaient prendre. On vit même quelques-uns de ces seigneurs, en présence de Henri IV et sur le cadavre de son prédécesseur, « comme gens forcenés, enfonçant leurs chapeaux, les jetant par terre, fermant les poings, complotant, se touchant la main, formant des vœux et des promesses dont on oyait pour conclusion : Plutôt mourir de mille morts que d'obéir à un roi huguenot ! » (D'Aubigné, t. III, liv. 2.)

Tandis que le camp de Saint-Cloud était agité par ces divisions, Paris était dans les transports d'une allégresse indicible. En apprenant la mort de Henri III, les ligueurs firent éclater leur joie par les démonstrations les plus extravagantes ; les maisons et les édifices publics furent illuminés ; des feux de joie s'allumèrent sur les hauteurs et sur le sommet de chaque clocher ; on poussa l'égarement et la profanation jusqu'à honorer le régicide Jacques Clément comme un martyr.

Quel début dans la royauté, et quelle perspective sanglante ! A Saint-Cloud, des larmes, des soupçons, des regards méfiants et sinistres ; à Paris, des cris de joie et des hurlements de triomphe. Le fanatisme, qui semblait planer sur ce vaste horison et l'envelopper de toutes parts, reculerait-il après un premier succès, et n'allait-il pas recommencer contre un roi excommunié, ce qu'il venait d'exécuter contre un roi

catholique ? Cette armée, composée d'éléments si divers, n'allait-elle pas se dissoudre, et même en grande partie se réunir à ses ennemis ? Comment concilier tant d'intérêts opposés ?

La moindre hésitation, la moindre faute pouvait tout perdre. Une âme faible, un esprit maladroit ou indécis, eût succombé ou n'eût pas même osé entreprendre une lutte où l'on n'apercevait aucune chance de succès ; mais les âmes fortement trempées grandissent avec les dangers ; elles en mesurent toute l'étendue, et elles savent trouver des ressources pour les combattre et en triompher. Henri IV était de ces natures d'élite : fort de son droit et de sa valeur, jamais il ne déploya plus de fermeté et de fierté, jointe à plus d'adresse et de prudence, que dans ces circonstances difficiles.

Les seigneurs catholiques s'étaient rassemblés ; après une longue et vive discussion, ils envoyèrent une députation au roi pour lui communiquer leur délibération. Le surintendant des finances, d'O, était chargé de porter la parole Il déclara solennellement à Henri, au nom de la noblesse, qu'ils ne le reconnaîtraient pour leur souverain qu'à condition qu'il embrasserait la religion catholique ; qu'il ne permettrait aucun exercice de la nouvelle religion, et ne donnerait aucune charge ni gouvernement aux protestants. Henri, indigné du ton insolent de cette harangue, pâlit d'abord ; puis, se remettant, il répondit avec fierté : « Me prendre à la gorge, sur le premier pas de mon avènement et à une heure si dangereuse ? Auriez-vous donc plus agréable un roi sans Dieu ? J'appelle de vos jugements à vous-mêmes, messieurs, et ceux qui ne pourront prendre une plus mûre délibération, je leur baille congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maîtres in-

solents. J'aurai, parmi les catholiques, ceux qui aiment la France et l'honneur. »

Dans ce moment, Givry entra; il s'était opposé de toutes ses forces, dans l'assemblée de la noblesse, à l'adresse qui venait d'être présentée au roi; son opinion avait été soutenue par Longueville, Rambouillet, Biron et leurs amis; il se précipita aux pieds du roi, et lui baisant la main: « Sire, lui dit-il, je viens de voir la fleur de votre brave noblesse, qui se réserve à pleurer son roi quand elle aura vengé sa mort. Elle attend votre commandement; vous êtes le roi des braves, et vous ne serez abandonné que des poltrons. » Le duc de Montpensier, les maréchaux de Biron et d'Aumont, Harlai de Sancy, qui venait d'amener le secours des Suisses, renouvellent en même temps, sans condition, le serment de fidélité au nouveau monarque. Entraînés par cet exemple, la plupart des autres seigneurs convinrent de demander seulement au roi différentes promesses concernant le maintien de la religion catholique. Henri les fit sans peine, et il répondit aux seigneurs catholiques par une déclaration dans laquelle il promettait de se faire instruire dans la religion romaine le plus tôt possible, et de convoquer les états-généraux dans six mois; en attendant il jurait de maintenir la religion catholique dans le royaume, excepté dans les lieux où l'édit de Bergerac accordait la liberté aux protestants. Malgré cela, d'Epernon et plusieurs seigneurs catholiques se retirèrent avec leurs troupes dans leurs gouvernements; quelques-uns même passèrent dans le camp de la ligue avec un grand nombre de soldats; enfin, La Trémouille, avec neuf bataillons de protestants, refusa « de combattre sous les drapeaux d'un souverain qui venait de s'engager à protéger l'idolâtrie, » et il ne resta à Henri, devant la grande et puissante

ligue, que huit à dix mille hommes, la plupart étrangers, et qu'il ne pouvait ni solder ni nourrir.

Pendant ce temps-là, la ligue avait proclamé roi le cardinal de Bourbon, alors prisonnier à Chinon, sous le nom de Charles X. Cette élection renversait les projets de la maison de Guise. Mayenne, il est vrai, conservait tout le pouvoir sous le nouveau roi captif; mais son élévation n'en était pas moins une reconnaissance formelle de la légitimité des Bourbons, et elle préparait les voies à Henri de Navarre. Du moment où l'on reconnaissait la puissance du droit héréditaire, et où l'on ne fondait l'exclusion du chef de la branche aînée que sur une incapacité déterminée, il était évident que le droit de ce prince se reproduirait dans toute sa force aussitôt que sa position religieuse serait changée.

En attendant, la situation de Henri IV n'était pas moins critique; tandis que la ligue avait repris toute sa confiance et son audace, les secours de l'Espagne lui étaient arrivés, et Mayenne rassemblait avec beaucoup d'activité une armée de trente mille hommes. Henri allait se trouver isolé et compromis devant la capitale; il ne pouvait lever nulle part impôts ni hommes; car le peu de pays qui le reconnaissait avait assez à faire de se défendre lui-même: il fallait se hâter de quitter les environs de Paris. Il se décida à aller en Normandie « pour y prendre l'argent des recettes, y faire subsister son armée [1], » et s'emparer de quelque port d'où l'on pût recevoir les secours de l'Angleterre. Il envoya d'Aumont et Longueville, avec deux petits corps, dans la Picardie et la Champagne, et marcha avec sept mille hommes sur la Normandie.

Mayenne se mit aussitôt à sa poursuite, et le pressa

[1] L'Etoile, t. II, p. 9.

de telle sorte qu'il ne pouvait lui échapper, disait-il, qu'en sautant dans la mer. Henri essaya une surprise sur Rouen, puis tourna sur Dieppe, que le gouverneur lui livra ; mais il n'osa se renfermer dans une ville où les habitants et le manque de vivres le forceraient bientôt à capituler, et il se retrancha dans une forte position, près de la rivière et du village d'Arques. Ce village était dominé par un château assez bien fortifié, que le roi occupa. La plupart de ses capitaines lui conseillaient de se retirer en Angleterre ou à la Rochelle ; Biron seul fut d'un avis contraire. Le roi adopta avec empressement l'avis de Biron, et résolut d'attendre l'ennemi.

L'armée de Mayenne, forte de trente-deux mille hommes, se porta d'abord sur Dieppe ; mais elle échoua à l'attaque du Polet, faubourg de cette ville. Après ce premier échec, Mayenne résolut d'attaquer le camp du roi à Arques. Il se croyait si sûr de la victoire, avec une armée quatre à cinq fois plus nombreuse que celle qu'il avait à combattre, qu'il ne cessait d'annoncer à Paris que cette fois le *Béarnais* ne pourrait lui échapper ; la confiance des Parisiens dans les lettres de Mayenne était telle, que plusieurs dames avaient loué des fenêtres dans la rue Saint-Denis pour voir passer le roi de Navarre prisonnier. Mais au lieu de presser vivement son attaque, il resta cinq jours dans son camp sans rien entreprendre. Cette inconcevable inaction fut occasionnée par la lenteur ordinaire de Mayenne, et surtout par la mésintelligence qui régnait entre les chefs de son armée. Ces seigneurs se croyaient si certains de la victoire, qu'ils se partageaient déjà les dépouilles du Béarnais ; ils disposaient des provinces, des gouvernements, des charges et des biens des royalistes ; et comme chacun voulait avoir la meilleure part, il en résultait entre

eux des querelles qui faillirent plus d'une fois devenir sanglantes.

Henri IV avait mis ce temps à profit pour faire ses dernières dispositions. Le 20 septembre enfin, Mayenne donna ordre à ses troupes d'attaquer le lendemain, à la pointe du jour, une porte appelée la Maladrerie. Quoiqu'il se confiât dans la supériorité numérique de ses forces, il crut devoir encore appeler la ruse à son secours. Le poste de la Maladrerie était défendu par les troupes allemandes au service du roi. Mayenne chargea les soldats de la même nation, qu'il avait dans son armée, de s'en emparer par surprise, en se présentant à leurs compatriotes comme des transfuges. Le succès parut d'abord couronner cette perfidie; les lansquenets royalistes accueillirent sans défiance ces prétendus déserteurs; mais aussitôt que les traîtres furent dans le retranchement, ils tournèrent leurs armes contre ceux qui les avaient reçus, en tuèrent et prirent un assez grand nombre, et chassèrent les Suisses du roi et les autres troupes qui défendaient ce poste. Biron rallia les fuyards et les ramena à l'attaque des retranchements qu'ils venaient de perdre; bientôt il fut secondé par le roi et par le comte de Châtillon, qui était accouru de Dieppe avec cinquante arquebusiers; en un instant, les retranchements furent repris, et ceux que la trahison en avait un instant rendus maîtres, y furent presque tous massacrés.

Si le duc de Mayenne eût secondé avec vigueur le mouvement de ses lansquenets, le roi était en danger d'être défait; mais il ne s'avança qu'avec lenteur, et donna le temps aux Suisses, commandés par le colonel Galaty, de se former dans la plaine et de lui opposer un obstacle qu'il ne put jamais surmonter. Quand il vit le poste de la Maladrerie repris par les

royalistes, dont l'artillerie foudroyait son armée, Mayenne ordonna la retraite, et laissa Henri IV maître du champ de bataille.

Toute la noblesse du parti du roi, ou pour mieux dire toute son armée, fit des merveilles dans cette journée. Le maréchal de Biron se fit admirer par sa prévoyance, son activité, sa présence d'esprit, dans une rencontre où la moindre faute eût été capable de tout perdre. Le roi se trouvait partout; sa présence, son exemple, les ordres qu'il donnait à propos, lui conservèrent toujours l'avantage qu'il avait eu dans la première attaque. En voyant la faute qu'avait commise Mayenne de ne pas appuyer vigoureusement l'attaque de la Maladrerie, il dit à ceux qui l'entouraient : « Si M. de Mayenne n'y va pas d'autre façon, je m'assure de le battre toujours à la campagne. » Le soir de ce combat, il écrivit à Crillon ce fameux billet qui peint si bien ces deux guerriers : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, brave Crillon! je vous aime à tort et à travers. »

Le duc de Mayenne, après ces deux attaques, où il avait été repoussé avec tant de valeur, voulut tenter encore un mouvement sur Dieppe; mais il trouva le faubourg du Polet encore mieux fortifié que la première fois; il se retira sans rien entreprendre, et ayant appris qu'on apercevait en mer la flotte d'Angleterre qui amenait au roi le secours que la reine Elisabeth lui avait promis, et que, d'un autre côté, le duc de Longueville et le maréchal d'Aumont approchaient avec des renforts considérables, il leva son camp et s'éloigna à petites journées. Il effectua sa retraite par la Picardie, pour se joindre aux auxiliaires espagnols qui lui arrivaient.

Le secours envoyé d'Angleterre était composé de

cinq mille hommes commandés par le valeureux comte d'Essex ; Longueville et d'Aumont en amenaient à peu près huit mille, ce qui porta l'armée royale à vingt mille hommes. Henri résolut alors de reprendre l'offensive et de marcher sur Paris. « Je sais, disait-il, que les Parisiens ont grande envie de me voir ; il faudra leur donner cette satisfaction ; ce qui me fâche, c'est que M. de Mayenne ne veuille pas m'accompagner comme il le leur a promis, qu'il ait pris la fuite, et se soit retiré en Picardie. Ses bons amis les Parisiens ne seront sans doute pas contents de me voir sans lui ; mais ils me rendront peut-être la justice de croire que ce n'est pas ma faute. »

Après avoir donné ses ordres pour la sûreté des places qu'il possédait en Normandie, il partit de Dieppe, passa la Seine à Meulan, et arriva le 31 octobre à une lieue de Paris. Il logea ses troupes à Issy, Vaugirard, Gentilly, et les autres villages situés au sud de la capitale. Il espérait, à l'aide des intelligences qu'il avait dans la ville, pouvoir y entrer aussitôt qu'il se serait rendu maître des faubourgs de ce coté. Le lendemain, jour de la Toussaint, il fit attaquer ces faubourgs, qui furent emportés d'assaut, et où les ligueurs perdirent huit à neuf cents hommes.

Sur les huit heures du matin, le roi entra dans le faubourg Saint-Jacques. Il arrêta le pillage qui déjà était commencé ; il empêcha la profanation des églises, et donna des ordres si sévères, que deux heures après son arrivée tout était aussi tranquille qu'en pleine paix. Les bourgeois, aux fenêtres ou rangés devant leurs maisons, le saluaient des cris de *Vive le roi !* Le service divin ne fut point interrompu dans les églises, et les catholiques de son parti y assistèrent pêle-mêle avec les bourgeois. Malheureusement, ses

ordres arrivèrent trop tard au faubourg Saint-Germain, qui fut entièrement pillé.

Cependant, le mouvement qu'il avait attendu de l'intérieur ne s'effectuait pas. Les ligueurs, effrayés d'abord de l'arrivée d'un prince dont on leur avait tant de fois annoncé la défaite, étaient revenus de leur première terreur; et, ce qui contribua surtout à les rassurer, fut l'annonce du retour du duc de Mayenne avec son armée, dont l'avant-garde était entrée par le faubourg Saint-Denis, tandis que les troupes royales s'emparaient des faubourgs du sud. Mayenne arriva effectivement le lendemain. Henri IV ne jugea pas qu'il fût possible de forcer la ville; « car son armée, dit Sully, se fut perdue dedans; » il donna ordre à ses troupes de sortir des faubourgs; le lendemain, il les tint rangées en bataille, à la vue de Paris, depuis huit heures du matin jusqu'à onze, pour voir si l'armée de la ligue viendrait l'attaquer; mais le duc de Mayenne avait trop bien éprouvé la valeur des troupes du roi pour être tenté de sortir. Henri se mit alors en marche sans être inquiété; il partagea son armée en quatre corps qu'il envoya prendre leurs quartiers d'hiver dans quatre provinces; et, à la tête de ses gentilshommes, il alla à Tours, la capitale du parti royaliste.

C'était l'époque où il avait promis de réunir les états. Ne voulant pas exposer ses droits aux discussions d'une assemblée orageuse, il s'excusa auprès du parlement de ne l'avoir pas convoqué, à cause des embarras de la guerre. Obligé de tenir le milieu entre les catholiques, qui s'impatientaient de ne pas le voir changer de religion, et entre les protestants, qui redoutaient ce changement et menaçaient, dans le cas où il aurait lieu, d'élire à sa place un chef de leur parti, il luttait contre les difficultés de sa posi-

tion, à force de gaîté, de patience, de finesse d'esprit et de courage. « Il faisait plus le compagnon que le prince, dit Davila, et suppléait à la pauvreté de ses moyens par la prodigalité de ses promesses. Il faisait bonne mine à tout le monde, flattant tour à tour les protestants et les catholiques, les premiers comme ses anciens et intimes compagnons, les seconds comme des gens dont il allait embrasser la croyance; s'excusant auprès des bourgeois des maux de la guerre, se faisant l'ami des gentilshommes, tournant en plaisanterie sa pénurie actuelle, protestant à chacun qu'il lui devait la couronne et qu'il l'en récompenserait bien un jour. »

Cependant sa renommée grandissait au-dedans, et surtout à l'étranger. Malgré sa pauvreté et les soins de la guerre, il avait envoyé des agents dans toutes les cours, et ses relations diplomatiques étaient fort actives. Il fut reconnu sans obstacle par l'Angleterre et les Provinces-Unies, ses alliées intimes; par la Suède et le Danemarck, qui firent amitié avec lui; par la Turquie, qui lui promit son assistance contre l'Espagne; mais aucune puissance catholique n'avait encore osé le traiter en roi. Ce fut Venise qui commença, elle accrédita un ambassadeur auprès de lui; les ducs de Mantoue et de Ferrare suivirent cet exemple et lui fournirent même des sommes d'argent considérables. Le pape, à l'instigation de Philippe II, menaça d'abord les Vénitiens d'excommunication pour avoir traité avec un prince hérétique et excommunié; puis il écouta les observations du sénat, qui lui montra qu'il ne pouvait pas faire un pas sans la permission de l'Espagne, et que la grandeur du roi de France était la garantie de l'indépendance de l'Italie. Sixte-Quint, le plus habile politique de son temps, comprenait toute la justesse de cette observa-

tion; il avait déploré plus que personne la faiblesse des derniers Valois, qui avaient permis à la maison d'Autriche de prendre un si redoutable ascendant sur toutes les puissances de l'Europe; il voyait dans Henri de Navarre le seul homme capable de replacer la France au rang qu'elle doit occuper; quand il eut reconnu les grandes qualités de ce prince, il se montra de plus en plus favorable pour lui; il témoigna du regret de l'avoir excommunié; en recevant la nouvelle de la victoire qu'il avait remportée à Arques, il lui appliqua ces paroles du Psalmiste : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem;* enfin il fit un accueil favorable à une ambassade des seigneurs catholiques qui suivaient le *Béarnais*. La ligue murmura, ses prédicateurs dirent que Sixte-Quint était « un méchant pape et politique ; » l'ambassadeur de Philippe II somma le pontife, au nom de son maître, « de déclarer excommuniés tous les adhérents du roi de Navarre, sinon le roi catholique abandonnerait l'obédience du pape. » Sixte résista: « Si le roi de Navarre était ici, dit-il, je le supplierais à genoux de se faire catholique. »

Cette conduite du pape jeta la désunion dans la ligue; Mayenne était mal obéi; il avait à se défendre contre l'esprit démocratique des Parisiens, l'ambition des Espagnols, l'impatience du clergé, la trahison des politiques, et il regrettait de n'avoir pas suivi le conseil de ses amis, qui l'engageaient à prendre la couronne, but de toutes les intrigues et cause de toutes les divisions. Philippe II réclamait hautement les droits de sa fille, comme née d'une sœur de Henri III; les ducs de Lorraine et de Savoie avaient de semblables prétentions, le premier pour son fils comme né d'une fille de Henri II; le second pour lui-même comme fils d'une fille de François Ier; les ducs de

Mercœur, de Nevers, d'Aumale, tendaient à démembrer le royaume ; une portion du parlement et une grande partie de la noblesse et de la haute bourgeoisie voulaient un roi français, et auraient accepté Henri de Navarre, pourvu qu'il devînt catholique; enfin, les Seize et les membres du conseil de l'Union « étaient gens qui ne tendaient qu'à la ruine de la monarchie, et à réduire l'état de France en une république. » (Palma Cayet.)

Cependant Henri continuait sa vie d'aventurier (1590), comme s'il eût voulu n'obtenir le trône que par son épée; mais, malgré ses succès, il gagnait encore peu de partisans ; presque toutes les villes et les campagnes étaient contre lui ; les grands seigneurs étaient indépendants ; il n'avait pour lui que ses compagnons de gloire, « que, suivant l'expression de Tavannes, il remplissait de bonne opinion de lui et d'eux-mêmes, par ses manières brusques et affables, ses mots spirituels, son caractère plein de feu, son insouciance des dangers, des privations et des fatigues. » — « Il était, écrivait l'ambassadeur de Savoie (et n'oublions pas que c'est un ennemi qui parle), courageux et soldat, mais sans discipline militaire ; plutôt chef de soudards et bannis que général d'armée ; libéral, agréable, un peu moqueur et gausseur, faisant profession de bon Français, et grand amateur de la noblesse. »

Au commencement de l'année 1590, il s'empara de Vendôme, du Mans, de Falaise, etc., et se rapprocha peu à peu de Paris, qui était le but unique de ses opérations. Henri chercha à l'affamer en s'emparant de toutes les villes qui l'approvisionnaient. Alors Mayenne se mit en campagne, prit Pontoise, assiégea Meulan, et, à l'approche des royalistes, se dirigea vers la Picardie, pour recueillir les renforts espagnols que lui

amenait le comte d'Egmont. Pendant ce temps, Henri assiégea Dreux; mais bientôt il apprit que Mayenne marchait à la défense de cette ville avec son armée, grossie de troupes espagnoles. Il réfléchit un moment; puis ayant rassemblé ses capitaines : « Je vais, leur dit-il, vous faire un grand chagrin; nous levons le siége; mais je vous promets dans deux jours un grand plaisir; nous allons battre M. de Mayenne et les Espagnols. » Il alla ensuite prendre position à Nonancourt, dans la plaine d'Ivry, sur les bords de l'Eure. Il traça lui-même son plan de bataille, et le communiqua à ses principaux officiers. Biron, admirant la profonde habileté de ses dispositions, lui dit : « Je vois bien qu'il faut à mon âge devenir votre élève. » Il pria ses officiers de ranger leurs troupes, et de les faire marcher dans l'ordre qu'il venait d'établir, afin qu'elles fussent prêtes à combattre aussitôt que l'occasion se présenterait; il donna copie de son plan au baron de Biron, fils du maréchal, qui devait faire la fonction de maréchal de camp général, et à Dominique de Vic, dit le capitaine Sared, mestre de camp, qui devait faire celle de sergent de bataille.

Le duc de Mayenne s'étant avancé jusqu'à Ivry, bourg situé sur la Seine, apprit avec surprise que le roi, qu'il croyait en retraite sur Verneuil, s'avançait à sa rencontre. Il n'était point d'avis d'exposer aux hasards d'une bataille sa fortune et son honneur. Son armée, il est vrai, était d'un tiers plus forte que celle de Henri; mais le souvenir d'Arques ne lui permettait pas de compter sur cette supériorité numérique. Cependant, pressé par ses généraux et surtout par le comte d'Egmont, qui protestait que si le duc refusait d'attaquer les ennemis, il les chargerait avec ses seules troupes, Mayenne prit le parti de livrer la bataille. Le comte d'Egmont, aussi content de ce que son avis

avait prévalu que s'il eût remporté la victoire, se mit à crier en sortant du conseil : « Bataille ! bataille ! » Et une heure après, il passa la rivière d'Eure, sur le pont d'Ivry, à la tête de ses Espagnols, suivi des Français, qui marchaient assez en désordre.

Les deux armées se trouvèrent en présence (14 mars). Celle du roi était toute rangée, quand parut l'ennemi ; elle formait une ligne droite, derrière laquelle le maréchal de Biron se tenait en réserve ; l'armée de la ligue présentait à peu près la même disposition ; mais ses ailes s'avançaient pour déborder celle du roi. A dix heures du matin, aucune escarmouche ne s'était encore engagée. Henri, prêt à faire sonner la charge, se fit donner son casque, que surmontait un panache de trois plumes blanches ; avant que de baisser la visière, il dit à ses soldats : « Mes compagnons, si vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre ; je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie ; si la chaleur du combat vous les fait quitter, pensez aussitôt au ralliement, c'est le gain de la bataille ; vous le ferez à ces trois arbres que vous voyez à ma droite. Si vous perdez vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez pas de vue mon panache blanc ; vous le trouverez toujours dans le chemin de l'honneur et de la victoire. » Puis, apercevant le colonel de Schomberg, commandant des reîtres, que la veille il avait offensé par quelques paroles dures, il vint à lui, et lui adressant la parole à haute voix, en présence de toute l'armée : « Colonel, lui dit-il, nous voici dans l'occasion ; il peut se faire que j'y meure ; il ne serait pas juste que j'emportasse l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous ; je déclare donc que je vous reconnais comme un homme de bien et incapable de faire une lâcheté ; embrassez-moi.

— Ah! sire, répondit Schomberg, Votre Majesté m'avait blessé hier, mais elle me tue aujourd'hui ; car je serais indigne de la vie, si je ne la sacrifiais aujourd'hui à votre service. »

Ce brave officier tint parole ; ce fut lui qui commença le choc, et il mourut couvert de blessures. Le combat s'engagea aussitôt corps à corps. Henri chargea, à la tête de son escadron d'élite, les Espagnols et les Flamands, commandés par le comte d'Egmont ; il tua de sa main l'écuyer du général espagnol, et presque au même moment celui-ci tomba sous d'autres coups.

Un accident faillit compromettre la victoire de l'armée royale. Un cornette revenait blessé ; on le prit pour le roi. L'armée, saisie de douleur, ne retrouvait plus son courage. Henri, instruit de la méprise qui faisait plier les siens, s'écria d'une voix forte : « Tournez vos visages, je ne suis ni mort ni blessé ; où courez-vous ? Allons faire sentir aux Espagnols que je suis plein de vie, et que vous êtes toujours pleins d'honneur. » La réserve, amenée par Biron, rétablit le combat et rendit la victoire décisive. En moins de deux heures, tout fut terminé ; l'armée ennemie, en pleine déroute, fuyait dans toutes les directions, vivement poursuivie par les royalistes, qui ne faisaient aucun quartier aux Espagnols ni aux Flamands ; car le roi avait crié : « Main basse sur l'étranger, mais sauvez les Français ! » Un seul régiment suisse fut épargné, et il prit aussitôt du service dans l'armée royale.

Le duc de Nemours, Bassompierre et le vicomte de Tavannes se sauvèrent du côté de Chartres. Le duc de Mayenne et le plus grand nombre prirent la route d'Ivry, où ils passèrent la rivière d'Eure, dont le duc fit aussitôt rompre le pont. Cette précaution ne l'au-

rait pas mis en sûreté, si les habitants de Mantes avaient persisté dans la résolution de lui fermer leurs portes ; mais il leur fit tant d'instances et de prières, il les assura si fermement que le roi avait été tué et que la perte était égale des deux côtés, qu'ils le reçurent dans leur ville. Le roi, ne pouvant se procurer un passage assez prompt sur la rivière, abandonna la poursuite, et vint le soir même coucher au château du Rosni.

La victoire fut complète ; le canon, tout le bagage et tous les drapeaux tombèrent au pouvoir du vainqueur. De toute cette armée, qui était de plus de seize mille hommes, le quart à peine parvint à se sauver ; le reste fut tué ou fait prisonnier.

Le roi perdit dans cette bataille environ cinq cents hommes, parmi lesquels il y avait vingt gentilshommes. Au nombre des blessés se trouvaient le baron de Biron, le marquis de Nesle, le comte de Choisy, les deux frères d'O, le comte de Lude, le baron de Rosni, etc. Ce dernier, couvert de blessures et perdant tout son sang, était resté longtemps étendu sans connaissance au pied d'un arbre, et ignorait le sort de la bataille. Pendant ce temps, le roi était arrivé au château de Rosni, où il se proposait de passer la nuit ; au moment de se mettre à table pour souper, on lui annonça l'arrivée du maréchal d'Aumont : « Il est bien juste, dit le roi, qu'il s'assoie au festin, puisqu'il a si bien fait les honneurs de mes noces.... Hélas ! ajouta-t-il ensuite, il nous manque un convive ; c'est le maître du château lui-même, mon cher baron de Rosni. » Mais l'inquiétude de Henri fut bientôt calmée par différents rapports qui lui apprirent que Rosni n'était pas dangereusement blessé ; il lui était même arrivé une aventure fort singulière qui faisait le sujet de toutes les conversations. Quand il

avait repris ses sens, il avait vu venir à lui quatre cavaliers appartenant à l'armée de Mayenne. Rosni, incapable de se défendre, s'attendait à être fait prisonnier, lorsque tout à coup ces quatre cavaliers, bien sains et bien armés, lui rendent leurs épées, à lui tout couvert de blessures et désarmé. C'est alors qu'il apprit la victoire de l'armée royale et la déroute complète de Mayenne. Les quatre gentilshommes, séparés de leurs troupes et ayant perdu tout espoir de retraite, avaient reconnu Rosni, et avaient regardé comme un bonheur de pouvoir se confier à un ennemi généreux. Bientôt Henri vit arriver Rosni, porté sur un brancard et escorté de ses quatre prisonniers; il courut s'informer à lui-même de sa blessure, apprit de sa bouche qu'elle n'avait rien de dangereux, l'embrassa avec transport, en l'appelant vrai et franc chevalier, et lui dit en le quittant : « Adieu, mon ami, portez-vous bien, et soyez sûr que vous avez un bon maître. »

Le maréchal de Biron, sans avoir été engagé dans l'action, avait beaucoup contribué à la victoire par ses manœuvres. Lorsqu'il se présenta au roi : « Sire, lui dit-il, vous avez fait aujourd'hui le devoir du maréchal Biron, et Biron a fait ce que devait faire le roi. »

Malgré la justesse de cette observation, nous verrons encore Henri IV s'exposer plus d'une fois, avec une témérité plus convenable à un simple chevalier qu'à un général d'armée et surtout à un souverain; mais il connaissait les Français, et il savait bien que c'était un moyen d'exciter leur enthousiasme et leur admiration; nous l'entendrons d'ailleurs se justifier à cet égard, et répondre d'avance aux reproches qu'on lui a adressés, même de nos jours, sur son audace téméraire et sans but.

La bataille d'Ivry semblait devoir changer la face des choses. Cette victoire, la plus brillante des guerres civiles, jeta un grand éclat sur Henri IV; on le célébra partout comme un héros; c'était le seul chef protestant qui n'eût jamais été vaincu; il avait gagné les batailles de Coutras, d'Arques et d'Ivry. Dès lors il ne fut plus même aux yeux de ses ennemis un aventurier, mais un général victorieux, et sa gloire militaire rendit ses chances de succès non douteuses. Les ligueurs furent consternés, et si dans ce moment l'armée de Henri se fût présentée devant Paris, cette ville lui eût ouvert ses portes. Malheureusement il ne sut ou ne put pas profiter de sa victoire; au lieu de marcher directement sur Paris, il s'arrêta quinze jours à Mantes, et n'en partit que le 30 mars, non pas encore pour se diriger sur la capitale, mais pour s'emparer des points d'où dépend l'approvisionnement de cette ville. Meulan, Poissy, Melun, Corbeil, Montereau tombèrent successivement en son pouvoir; mais il échoua complètement devant la ville de Sens. Cette circonstance fut habilement exploitée par les chefs de la ligue, qui ne cessaient de répéter dans les assemblées du peuple: « A quoi pense le Béarnais? Il ose menacer Paris, et une ville telle que Sens a pu repousser ses armes! » Enfin, quand l'armée royale parut sur les hauteurs qui dominent la capitale, les ligueurs avaient su complètement relever le courage des bourgeois et les disposer à faire une vigoureuse défense.

Mayenne était absent, il s'était dirigé sur Soissons avec les débris de son armée, pour presser l'arrivée d'un nouveau secours d'Espagnols que devait lui amener le prince de Parme. Il avait confié le commandement de Paris à son frère utérin, le duc de Nemours, qui déploya dans cette occasion une fermeté et une activité extraordinaires: en moins de huit jours, il

eut élevé des bastions, des cavaliers, des redoutes, partout où le besoin de la défense l'exigeait ; d'énormes chaînes, soutenues par des estacades, barrèrent la rivière ; toutes les anciennes fortifications furent réparées, et soixante-quinze pièces de canon bordèrent les remparts. Ces moyens étaient plus que suffisants pour résister à une attaque de vive force de la part d'une armée qui ne comptait au plus que quinze mille hommes et manquait d'artillerie de siége. Mais ce qui inquiétait le plus les chefs, c'était le manque d'approvisionnements. D'après le recensement qu'on en fit, à peine en trouva-t-on une quantité suffisante pour nourrir, pendant deux ou trois semaines au plus, l'immense population qui s'était entassée dans la capitale.

Henri IV ne songea pas à faire le siége en règle de cette ville, que sa petite armée était même insuffisante pour bloquer étroitement. Il assiégea d'abord Saint-Denis et Charenton, et occupa avec le reste de ses troupes les principaux abords de la ville. L'armée de la ligue, quoique bien plus nombreuse que celle de Henri, ne sortit jamais des murs de Paris, que pour aller furtivement couper des herbes et des blés dans la campagne. Pendant le premier mois, quelques bateaux chargés de provisions purent encore arriver par la Marne et la Seine ; mais Charenton et Saint-Denis furent emportés après une longue résistance ; l'armée royale fut renforcée, et le blocus se resserra. Le duc de Nemours résolut de faire sortir les bouches inutiles, et le nombre en était immense dans cette vaste capitale ; on fit un premier essai de cette mesure cruelle sur trois ou quatre mille malheureux, rebut de toute cette indigente population. Il importait au roi de les repousser dans la ville affamée ; il en avait pris la résolution ; ses soldats, armés de piques, écartaient ceux qui voulaient descendre des murailles ;

mais la faim les forçait à braver la mort la plus affreuse ; ils se précipitaient du haut des murs avec leurs femmes et leurs enfants. Le roi ne put tenir à ce spectacle de leur misère : « Qu'on les laisse passer, s'écria-t-il, il y a encore pour eux des vivres dans mon camp ! Je ne m'étonne pas si les chefs de la ligue et si les Espagnols ont si peu de compassion de ces pauvres gens, ils n'en sont que les tyrans ; mais, pour moi, qui suis leur père et leur roi, je ne puis entendre le récit de leurs calamités sans en être touché. Je ne puis empêcher que ceux que la fureur de la ligue possède ne périssent avec elle ; mais quant à ceux qui implorent ma clémence, que peuvent-ils mais du crime des autres ? Je leur veux tendre les bras. » Et cette foule de malheureux sortit de la ville en criant de toute leur force : « Vive le roi ! »

« Depuis ce jour-là, dit Péréfixe, comme l'on sut qu'il ne s'en offensait pas, les capitaines, quand ils étaient de garde, en laissaient toujours échapper quelques bandes, et même prenaient la hardiesse d'envoyer des vivres et des rafraîchissements à leurs amis, à leurs anciens hôtes, aux dames de leur connaissance... A l'exemple des chefs, les soldats se licenciaient à leur passer de la viande, des pains et des barils de vin pardessus les murailles, et, recevant en échange quelques bonnes hardes à vil prix, ils se faisaient braves aux dépens des marchands. » Bientôt des convois entiers passèrent à travers le camp et se rendirent à Paris avec peu de mystère. Le roi accorda des passeports aux écoliers de l'Université, sur la demande de leurs parents qui étaient avec lui, puis à des dames et à plusieurs ecclésiastiques, et à la fin même à ceux qui s'étaient montrés ses plus cruels ennemis. Il espérait, par tant d'indulgence, combattre la funeste influence qu'exerçait encore la ligue ; mais il ne réussit qu'à

prolonger la résistance et à donner le temps aux assiégés d'être secourus.

Vers la fin de juillet, Henri IV ayant reçu des renforts, résolut d'emporter tous les faubourgs. On en comptait dix ; il les fit attaquer tous à la fois dans la nuit du 27 juillet. Après deux heures d'un terrible combat, où « Paris semblait enseveli dans une mer de feu, » l'armée royale se trouva maîtresse des dix faubourgs. Ivres de leurs succès, les soldats demandaient à grands cris qu'on donnât l'assaut à la ville ; les principaux officiers du roi le lui conseillaient ; mais, quoiqu'il y eût alors presque certitude de succès, Henri recula devant l'idée de livrer sa capitale aux horreurs d'une prise d'assaut. Il espérait que les chefs de la ligue, comprenant enfin l'impossibilité où ils étaient de pouvoir résister plus longtemps, se décideraient à demander ou du moins à accepter une capitulation. C'est dans cette vue qu'il écrivit la lettre suivante au duc de Nemours :

« Mon cousin, vous avez fait assez paraître votre valeur et générosité en la défense de Paris jusqu'ici ; mais de vous opiniâtrer davantage sous une vaine attente de secours, il n'y a aucune apparence ; et, si vous me contraignez de tenter la force, vous pouvez penser qu'il ne sera lors en ma puissance d'empêcher qu'elle ne soit pillée et saccagée. Encore, quand le secours que vous attendez viendrait, vous savez qu'il ne peut passer jusqu'à vous sans une bataille, laquelle devant que me donner, ni me présenter, votre frère se souviendra de la dernière ; et quand Dieu me défavoriserait tant pour mes péchés, que je la perdisse, votre condition serait encore pire (pour n'avoir voulu reconnaître votre roi légitime et naturel), de tomber sous le joug et domination des Espagnols, les plus fiers et

cruels du monde. Partant, je vous prie de vous souvenir de ce qui s'est passé, et jeter les yeux sur ce qui peut advenir, et me reconnaître pour tel que devez, votre roi et bon ami. *Signé :* Henri. »

Le duc de Nemours ne répondit point au roi ; mais il écrivit à un des deux maréchaux de France, et le pria de dire au roi de Navarre « qu'encore qu'il fût son serviteur, il l'était plus de la religion catholique et de la foi, qui ne lui permettaient pas de le reconnaître à cause de sa fausse religion ; mais, qu'embrassant la véritable et se faisant catholique, il serait le premier qui travaillerait à le faire reconnaître, à faire la paix, et obliger les Parisiens à lui ouvrir leurs portes ; mais autrement qu'ils étaient délibérés de mourir plutôt tous, et lui avec eux, que de contrevenir à ce qu'ils avaient promis authentiquement. »

Les Parisiens, resserrés maintenant dans l'enceinte de leurs murailles, éprouvèrent toutes les horreurs de la plus effroyable famine ; toutes les sorties échouèrent ; les politiques essayèrent de livrer la ville au roi, les Seize déjouèrent leur *trahison.* Le duc de Nemours déployait une activité infatigable. Les duchesses de Nemours, de Mayenne, de Montpensier, étaient sans cesse dans les rues pour animer le peuple, distribuer des vivres, apaiser les émeutes. On mangea l'herbe des rues, on dévora tous les animaux, on fit de la farine avec des ardoises pilées et même avec des ossements de morts ; une femme, dit-on, mangea son enfant. A mesure qu'on apprenait à Henri IV les progrès de la famine, il versait des larmes : « Faudra-t-il donc, disait-il, que ce soit moi qui les nourrisse ? Il ne faut pas que Paris soit un cimetière ; je ne veux point régner sur des morts. » Et se relâchant encore de la rigueur du blocus, il permit ou du moins il

ferma les yeux sur l'entrée de quelques convois dans la ville.

Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, vint alors trouver le roi à l'abbaye Saint-Antoine, où il avait établi son quartier. Il voulait, disait-il, solliciter la pitié du roi pour ses ouailles, et l'engager à entendre ses propositions de paix. Il était accompagné ou plutôt surveillé par l'archevêque de Lyon, tout dévoué à la ligue. Ils eurent beaucoup de peine à pénétrer jusqu'au roi, à cause de la foule de gentilshommes dont il était entouré. Comme le cardinal en paraissait étonné, le roi lui dit en riant : « Cette noblesse me presse bien autrement un jour de bataille. »

Dès les premiers mots de cette conférence, Henri s'aperçut que les propositions qu'on lui faisait n'étaient pas sérieuses, et qu'on ne cherchait qu'à l'amuser. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette entrevue, qui seraient trop longs; nous nous contenterons de citer une partie du discours que tint Henri IV au cardinal de Gondi et à l'archevêque de Lyon :

« Pour avoir une bataille, je donnerais un doigt : et pour la paix générale, deux; ce que vous demandez ne se peut faire. J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée; j'en suis jaloux. Je lui veux faire plus de bien, plus de grâce et de miséricorde qu'elle ne m'en demande; mais je veux qu'elle m'en sache gré, et qu'elle doive ce bien à ma clémence, et non au duc de Mayenne ni au roi d'Espagne.... Je suis le vrai père de mon peuple; je ressemble à cette vraie mère dans Salomon. J'aimerais quasi mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir tout ruiné et tout dissipé après la mort de tant de pauvres personnes. »

Philippe II savait que tout était perdu en France si Paris était pris; aussi n'avait-il épargné ni l'or ni

les promesses pour soutenir la résolution des ligueurs, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais quand il eut appris que tous leurs efforts allaient être inutiles, il ordonna à Alexandre Farnèse, prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas, de marcher au secours de la ligue. Farnèse partit de Valenciennes le 4 août, avec quatorze mille fantassins, trois mille cavaliers et vingt canons; il s'avança, dans un ordre parfait et en maintenant une discipline exacte, dans tout le pays qu'il eut à traverser; ses convois étaient assurés, ses équipages toujours prêts, ses campements inabordables. Cette armée arriva le 23 à Meaux sans avoir rencontré d'obstacles, se réunit à l'armée de Mayenne, forte alors de douze mille hommes, passa la Marne, et s'arrêta en face de Lagny, ville qui fermait la rivière aux approvisionnements de Paris et qui avait une bonne garnison royaliste.

Quand on apprit dans l'armée de Henri l'arrivée du duc de Parme, plusieurs des principaux chefs reprochèrent au roi la faute magnanime qui lui avait fait épargner cette ville rebelle. « Oui, j'ai manqué au devoir de capitaine, répondit Henri; mais il fallait remplir celui d'un roi, celui d'un père qui épargne même en châtiant. Laissant Paris pour un moment, allons au-devant du duc de Parme. N'avons-nous pas déjà battu à Ivry l'avant-garde des Espagnols? » Pendant la nuit, il leva le siége et vint prendre position à Claye. Son désir le plus ardent était d'engager la bataille; mais le prince de Parme, dont l'unique but était de ravitailler Paris, feignit d'accepter la bataille (5 septembre); et quand les royalistes s'élancèrent avec des cris de joie, ils trouvèrent les Espagnols retranchés dans une position formidable, et masquant leur artillerie, qui, de la

rive droite, foudroyait Lagny à travers la rivière. Quelques bataillons furent jetés sur la rive gauche; la ville fut emportée d'assaut avant qu'elle eut pu être secourue par le maréchal d'Aumont, qui accourait à sa défense. Un long train de bateaux et une longue file de chariots pénétra alors sans obstacle et ramena l'abondance à Paris.

La prise de Lagny et le ravitaillement de Paris enlevaient à Henri IV tout le fruit de ses travaux, et compromettaient le succès de la bataille d'Ivry. Le chagrin que le roi ressentit de voir évanouir en un instant les espérances qu'il avait conçues de triompher de ses ennemis par la prise de la capitale de son royaume, fut encore augmenté par le découragement où cet événement jeta son armée. Il prit alors la résolution de la disséminer en Normandie, en Touraine, en Bourgogne, en Champagne, en Picardie. Il ne retint de tous ses généraux que le maréchal de Biron, avec un corps de cavalerie, pour harceler les ennemis dans leur marche, leur couper les vivres, en un mot faire la guerre en partisan.

De son côté, Farnèse, ayant rempli sa mission, avait hâte de regagner les Pays-Bas, où les Hollandais avaient obtenu quelques succès; il laissa un petit corps de troupes à Mayenne, reprit le chemin de la Flandre, sans que la petite armée royaliste, qui le suivait, pût trouver l'occasion de l'entamer, et il atteignit la frontière (1591).

Après la retraite du prince de Parme, le roi se trouva trop faible pour tenter quelque grande entreprise. Son parti était plein de divisions; les protestants ne se faisaient plus d'illusion sur l'espoir d'élever sur le trône un prince qui resterait attaché à leur religion; les catholiques, pour la plupart, se lassaient de cette guerre; ils accusaient la lenteur

de Henri à se convertir ; « ils étaient gens à s'en séparer et à faire un parti à part, ou se joindre avec ceux de la ligue avec lesquels ils ne célaient pas qu'ils compatiraient bien mieux qu'avec les huguenots. »

Henri continua la guerre de petites places. Il tenta sur Paris une surprise qui ne réussit pas, et qui est connue sous le nom de *journée aux farines*, parce que ses soldats tentèrent de s'introduire dans cette ville, déguisés en charretiers qui conduisaient un convoi de farines; le roi se vengea de cet échec en venant attaquer Chartres, la deuxième place de la ligue. Cette ville résista d'abord vigoureusement, et ne capitula qu'après que l'artillerie eût fait à ses murs une large brèche et qu'elle allait être emportée d'assaut. De là il tourna sur Noyon, et malgré Mayenne, qui vint au secours de cette ville, il la prit (18 août).

Si le parti royaliste était divisé, celui de la ligue l'était bien davantage. Les Parisiens étaient fatigués de cette guerre perpétuelle, de leurs souffrances, de la cessation de tout commerce. Mayenne voulait s'opposer au démembrement du royaume, convoité par l'Espagne, le duc de Savoie et quelques grands seigneurs. Mais il voulait conserver toute son autorité ; et, outre les prétentions des princes étrangers et français, il avait à redouter la popularité du jeune duc de Guise, qui venait de s'échapper de la prison où il était enfermé depuis la mort de son père, et que toute la ligue avait accueilli avec transport [1]. Toute la faveur des Parisiens s'était porté sur ce

[1] Le jeune duc de Guise avait été enfermé, comme nous l'avons vu, au château de Tours. Il ne reste aujourd'hui de ce château que la tour d'où s'échappa le prisonnier, et qui conserve encore le nom de *tour de Guise*.

jeune prince. Mayenne n'éprouvait plus que froideur dans sa famille. La duchesse de Montpensier le pressait de céder le premier rôle au fils du *Balafré*. Philippe II laissait percer le projet de lui donner sa fille. Le légat du pape ne voyait plus Mayenne qu'avec indifférence ; le peuple le chansonnait ; mais ses ennemis les plus redoutables étaient les Seize, dont il avait détruit l'autorité. Ceux-ci avaient juré sa perte ; mais auparavant il fallait ressaisir le pouvoir. Ils crurent avoir trouvé une occasion favorable pendant l'absence de Mayenne, qui était en campagne contre Henri IV ; et ils ne craignirent pas de renverser tout autre pouvoir et de tenter d'asseoir leur autorité par de cruelles exécutions.

Pendant toutes ces discordes, Henri IV avait mis le siége devant Rouen. Mayenne l'observait et pressait le duc de Parme de venir à l'aide de cette ville ; il fut effrayé des événements de Paris, sentant bien que lui-même n'échapperait pas au pouvoir des Seize, qui disposaient en maîtres de la vie et des biens des citoyens, et qui disaient de lui que « c'étaient les Seize qui l'avaient fait ce qu'il était, et qu'ils le pourraient bien défaire quand bon leur semblerait. » Sur les sollicitations des parlementaires et des riches bourgeois, il se résolut à tout quitter pour abattre cette puissance nouvelle. Il fit bon accueil à la députation des Seize, dit qu'il voulait aller à Paris pour juger de l'état des choses, laissa à Laon son armée sous le commandement du jeune duc de Guise, et, avec trois mille hommes d'élite, entra dans la capitale (28 novembre). Il investit aussitôt la Bastille, qui se rendit sans résistance. Les plus coupables furent pris et pendus ; tout ce qu'avaient établis les Seize fut renversé, et leur pouvoir ne se releva jamais. Leur chute préparait celle de la ligue ; Mayenne, en sévissant

contre les Seize, s'était perdu lui-même ; il donnait gain de cause au parti modéré, préparait une transaction et annonçait la restauration du pouvoir royal [1].

Cependant Henri IV était venu mettre le siége devant Rouen avec une armée de quarante mille hommes. La ville, toute dévouée à la ligue, avait pour gouverneur un habile et vigilant guerrier, André de Brancas, seigneur de Villars, qui, sous Henri III, avait porté le titre d'amiral de France. Henri IV, malgré la rigueur de la saison (décembre), poussa l'attaque avec vigueur ; mais la résistance de Villars ne fut pas moins opiniâtre.

Le mois de janvier (1592) était arrivé, et le siége faisait peu de progrès, quand on annonça que le prince de Parme était en marche pour délivrer Rouen. Henri, dont l'armée avait déjà beaucoup souffert du froid et des maladies, laissa le commandement du siége à Biron, et, avec sept mille cavaliers d'élite, marcha au-devant des Espagnols, qui s'avançaient lentement, suivant leur coutume, et venaient de se joindre aux troupes de Mayenne. Henri prit son chemin vers la Somme et s'avança jusqu'à Folleville avec un simple détachement, laissant derrière lui le gros de sa cavalerie sous les ordres du duc de Nevers. Il rencontra l'avant-garde ennemie, conduite par le duc de Guise, près du village de Breteuil. Il l'attaque aussitôt, la culbute, enlève la cornette du duc de Guise, son bagage, et fait plusieurs prisonniers, entre autres le comte de Chaligny, prince de la maison de Lorraine, frère utérin de la reine de France, veuve de Henri III.

Cette action hardie fit connaître au duc de Parme l'ennemi qu'il avait en tête ; il redoubla de circonspection, persuadé que le roi cherchait à l'attirer

[1] Théophile Lavallée, Hist. des Français, t. II.

dans quelque embuscade. Ce fut par suite de cette défiance qu'il manqua le lendemain de prendre le roi, qui s'exposa plus témérairement encore que la veille (5 février).

Henri s'était porté sur Aumale, petite forteresse sur les confins de la Picardie et de la Normandie. Comme il montait le côteau d'Aumale avec neuf cents chevaux, Givry vint lui rendre compte que l'armée du prince de Parme se déployait dans la plaine et qu'on pouvait l'évaluer à trente mille hommes. « Il faut nous en assurer, dit Henri ; allons voir ce que veulent ces gens-là. » Après s'être avancé un peu, il reconnut que cette armée, embarrassée de chariots et de bagages, ne pouvait encore se former en bataille. Il partagea alors sa faible troupe en trois corps ; il retint seulement avec lui cent cavaliers de son escadron ; il ordonna à trois cents autres de s'arrêter sur le penchant de la colline d'Aumale, pour être à portée de le secourir s'il en avait besoin ; il envoya Lavardin à la tête de cinq cents autres, dans un vallon prochain, pour arrêter ceux des ennemis qui s'avanceraient trop ; pour lui, il alla résolument, avec ses cent chevaux, au-devant de l'ennemi.

Le prince de Parme, qui ne pouvait regarder cette manœuvre que comme un piége qu'on lui tendait pour attirer sa cavalerie en rase campagne, où il trouverait celle du roi supérieure à la sienne, incertain d'ailleurs si toute l'armée française n'était pas dans les environs, fit halte en cet endroit. Cependant, par ses ordres, sa cavalerie se déploya de plusieurs côtés, et, n'apercevant que cette petite troupe, s'apprêta à l'envelopper. Le roi se retira alors, mais sans précipitation. Arrivé à l'endroit où Lavardin devait se tenir embusqué, il cria à plusieurs

reprises : *Charge! charge!* Mais ses arquebusiers, effrayés, n'avaient voulu se porter que plus près de l'entrée du bourg, et même la plupart d'entre eux s'étaient retirés. Les escadrons ennemis, après un instant d'hésitation, voyant que quelques coups d'arquebuses seulement répondent aux cris du roi, se précipitent sur sa troupe et vont l'entourer. Henri et les siens se battent à l'épée et au pistolet, et toujours vivement poursuivis, ils arrivent au pont d'Aumale. Là, le roi reçut un coup de feu dans les reins, au défaut de la cuirasse; la balle heureusement ne fit qu'effleurer la peau, et cette blessure ne l'empêcha pas de combattre toujours au delà du pont en regagnant le coteau, où les trois cents chevaux qu'il y avait envoyés avant l'action firent si bonne contenance, que le prince de Parme, persuadé plus que jamais qu'on l'attirait au combat, défendit aux siens de s'avancer et les fit tous revenir à Aumale.

On a reproché à Henri IV d'avoir dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, prodigué la plus brillante valeur et risqué sa vie, sans aucun profit pour sa cause. Lui-même, d'après ce que rapporte Sully, avait coutume d'appeler ce combat l'*erreur d'Aumale*, « erreur héroïque, » ajoute Sully. Il la compare à ce que fit Alexandre dans une ville des Oxidraques. Mais Alexandre était maître, non-seulement du royaume de ses pères, mais de la Grèce, de l'Egypte et d'une grande partie de l'Asie, lorsqu'il courut ce brillant et inutile danger. Henri IV, malgré ses victoires, était encore loin de posséder tout son royaume. L'arrivée du prince de Parme dérangeait tout son plan de campagne. Il voyait approcher le moment où ses gentilshommes parleraient d'aller revoir leurs châteaux, et où il ne pourrait plus solder son armée. Son unique moyen de la maintenir sous

les drapeaux était d'exciter son enthousiasme par des actions d'éclat. Jamais il n'eût voulu exposer un de ses lieutenants comme il s'exposait lui-même. Tout impétueuse qu'était sa valeur, on peut dire qu'elle était réfléchie. On peut en juger par cette réponse qu'il fit un jour à Rosni qui lui reprochait de trop exposer sa personne : « Mon ami, je ne puis faire autrement, car puisque c'est pour ma gloire et ma couronne que je combats, ma vie et toute autre chose ne me doit sembler rien au prix. »

Après le combat d'Aumale, le roi se hâta de retourner au siége de Rouen, dans l'espoir de pouvoir réduire cette place avant l'arrivée de Farnèse, qui ne marchait qu'avec beaucoup de lenteur et avec sa circonspection accoutumée. Mais, pendant son absence, tout avait changé de face. Villars avait fait une sortie si impétueuse et si bien combinée, que la prudence du maréchal Biron avait été surprise, ses bataillons enfoncés, ses retranchements détruits ; l'ennemi s'était emparé de six pièces de canon. Cette journée malheureuse était le résultat des discordes toujours plus envenimées entre les catholiques et les protestants, et que la présence du roi ne contenait plus. Le maréchal avait été dangereusement blessé dans cette attaque ; Crillon et quelques autres l'avaient été dans les sorties précédentes. Les protestants cédaient encore une fois au désir de revoir leurs familles. Les catholiques éclataient en murmures. Henri essaya de rétablir le siége ; mais à l'approche de Farnèse, il fut obligé de décamper (15 mars) ; une bonne partie de la noblesse se dispersa ; le roi se retira dans le pays de Caux.

Farnèse entra dans Rouen le 20 avril. Pour achever de dégager la Seine, il assiégea Caudebec et s'en empara ; mais il fut blessé dangereusement et laissa le commandement à Mayenne. Henri profita de la sécu-

rité de ce prince, qui voyait l'armée royale dispersée, rassembla vingt-cinq mille hommes en quelques jours, s'empara de tous les passages entre Caudebec et Rouen, et enferma Mayenne dans un triangle formé par la Seine, la mer et une suite de détachements qui allaient de Caudebec à Dieppe par Yvetot. L'armée espagnole manqua bientôt de vivres; l'armée royale la serrait de plus en plus pour l'acculer à la Seine, qui a dans cet endroit une largeur d'un quart de lieue; une flotte hollandaise tenait le fleuve à Quillebeuf; point d'issue, il fallait mettre bas les armes.

Le prince de Parme répara la faute de Mayenne; il fit préparer à Rouen des bateaux qui descendirent sans être vus jusqu'à Caudebec, garnit les approches du fleuve de plusieurs redoutes, et y rassembla toute son armée. Henri se prépara à l'attaquer; mais en une seule nuit (20 mai), et sans que les royalistes en eussent le moindre soupçon, les Espagnols passèrent le fleuve sur un pont de bateaux, ne laissant dans les redoutes qu'une arrière-garde, qui fit une vive résistance et parvint elle-même à s'échapper, après avoir détruit le pont. Au point du jour, le roi vit avec douleur, sur l'autre rive de la Seine, une armée qu'il ne pouvait plus atteindre; il voulait se porter rapidement sur le Pont-de-l'Arche, traverser la Seine, et disputer aux Espagnols le passage de l'Eure; mais il en fut empêché par les Anglais et les Hollandais qui voulaient retourner dans leurs pays, par les Allemands et les Suisses qui lui demandaient de l'argent. Le temps s'écoula; il fut obligé de congédier la plus grande partie de son armée, ne gardant avec lui qu'un corps de trois mille chevaux avec lesquels il fit des courses dans la Champagne et la Picardie. Pendant ce temps-là, Farnèse avait longé la rive gauche de la Seine à marches forcées, traversé ce fleuve à Saint-Cloud, jeté un corps

de quinze cents hommes dans Paris, remonté la Marne, et en dix jours il avait atteint la frontière des Pays-Bas. Ce général, qui venait avec tant d'habileté de sauver son armée et sa gloire, mourut quelques mois après à Arras des suites de la blessure qu'il avait reçue à Caudebec.

Henri IV s'était porté sur la Champagne dans l'espoir d'inquiéter le prince de Parme dans sa retraite; mais il ne put l'atteindre. Il voulut du moins soumettre quelques villes de cette province attachées à la ligue. Il attaqua Epernay et s'en empara; mais cette victoire lui coûta cher, car il y perdit le maréchal de Biron, qui y fut tué d'un coup de canon (16 juillet).

Cependant le roi commençait à se convaincre, et cette opinion était celle des hommes sages de tous les partis, que la force était désormais impuissante pour décider la question. Il était ennuyé des exigences, des reproches, des désobéissances de ses partisans; il savait que la plupart ne travaillaient que pour eux-même, « et tant d'une que d'autre religion avoient pour but de rabaisser en quelque sorte la royauté. » (Sully.) Ses victoires n'avaient servi qu'à augmenter la haine de ses ennemis; le fruit de ses succès lui avait été enlevé plusieurs fois; il ne voyait point de fin à sa vie aventureuse; il était clair que la France était résolue à tout souffrir et à tout oser pour maintenir sa foi, qu'elle ne céderait jamais; il fallait donc qu'il cédât lui-même, qu'il capitulât avec elle, qu'il se convertît à ses institutions; vainqueur, il fallait embrasser le parti des vaincus, rendre légitime son droit héréditaire, en satisfaisant à la volonté nationale. D'ailleurs, Henri IV avait un jugement trop sain, un esprit trop éclairé, pour être profondément convaincu de la vérité d'une doctrine née d'hier, qui prétendait, non pas il est vrai détruire au fond, mais seulement

réformer une religion qui comptait seize siècles d'existence ; une religion qui avait été celle de tous ses aïeux, et qui honorait d'un culte particulier le saint auteur de sa propre race, de qui seul il tirait ses droits à la couronne de France. Aucun motif de conscience ne pouvait donc l'arrêter; des considérations purement humaines, la crainte de déplaire aux protestants qui le regardaient comme leur chef, sa crainte surtout de paraître céder à l'ambition ou à la contrainte, l'avaient jusqu'ici retenu. Mais le moment était venu de prendre une décision ; Mayenne allait convoquer les états-généraux pour élire un roi ; et cette élection eût été la ruine de Henri IV. « Car, observe judicieusement Péréfixe, il y a bien de l'apparence que tous les potentats catholiques de la chrétienté eussent reconnu le roi que les états eussent élu ; que le clergé en eût fait autant, et que la noblesse et le peuple, qui ne suivaient Henri que parce qu'il avait le titre de roi, n'eussent peut-être pas fait conscience de le quitter pour un autre, à qui les états l'eussent déféré. »

Mayenne avait retardé autant que possible la convocation des états-généraux; il craignait, avec raison, l'influence de l'Espagne sur cette assemblée. Quand enfin il eut convoqué les états, Philippe II envoya en France une ambassade extraordinaire, dont était chef le duc de Féria ; il écrivit aux députés, les flatta, en corrompit un grand nombre ; il renouvela ses promesses aux ligueurs de Paris, et ceux-ci, fatigués de la garde de la ville, lui ayant demandé une garnison, il n'hésita pas, quoique les troupes qu'il eût déjà en France lui coûtassent 300,000 écus par mois, à leur envoyer encore 5,000 fantassins et 1,500 chevaux, « pour assurer le calme et la liberté aux délibérations des états. »

L'assemblée des états s'ouvrit le 26 janvier 1593. Mais, jusqu'au mois de mars, ils ne servirent que de rideau à tous les partis, et restèrent inactifs, pendant que les intrigues les plus contradictoires s'agitaient autour d'eux pour l'élection d'un roi. Le duc de Féria divulgua une instruction qu'il avait reçue de son maître, et dans laquelle celui-ci réclamait le trône pour sa fille, en annonçant qu'il voulait la marier à un archiduc d'Autriche. Le sentiment national fut choqué de ce projet; tous les princes qui pouvaient prétendre à la main de l'infante le combattirent. Mayenne, qui était marié, redoubla de ruses pour entraver l'élection; les ducs de Nemours, de Guise, de Savoie, de Lorraine, avaient chacun leurs prétentions et leurs prétendants.

Rien ne pouvait arriver de plus heureux pour Henri IV que la désunion qui régnait entre ses adversaires; mais pour en tirer tout l'avantage qu'il en pouvait espérer, il fallait faire disparaître l'obstacle qui seul empêchait de rendre ses prétentions incontestables et supérieures à celles de ceux qui osaient se présenter comme concurrent à la couronne. Nous avons vu que ce dessein occupait sérieusement ses pensées depuis quelque temps. Il en fit part à ses plus intimes confidents de l'une et de l'autre religion. Les catholiques furent transportés de joie, les protestants combattirent peu cette résolution; fatigués de trente ans de combats, ils ne crurent pas devoir s'opposer au moyen de conciliation que le roi laissait entrevoir. Duplessis-Mornai seul en parut affligé, mais il se contenta de gémir en silence. Rosni, quoique bien résolu de persévérer dans la religion protestante, approuva la résolution du roi.

Assuré du concours de plusieurs évêques et des seigneurs catholiques de son parti, le roi imagina d'en-

trer en négociation avec les états mêmes assemblés pour lui ôter la couronne.

Le 28 janvier, un trompette du roi se présenta aux portes de Paris. Il demanda à parler au gouverneur, annonçant hautement qu'il apportait une proposition des prélats et officiers catholiques attachés au parti du roi, adressée aux états-généraux. La curiosité publique fut excitée ; il fallut lire cette lettre en présence d'un grand nombre de députés. Voici ce qu'elle contenait :

« Les princes, les prélats, les officiers de la couronne et principaux officiers catholiques qui sont auprès de Sa Majesté, mus des malheurs de la guerre, et sachant très-bien la bonne et sainte intention du Roi, et après avoir reçu de Sa Majesté promesse de se convenir, offrent d'entrer en conférence et communication par députés particuliers avec ceux des états, en tel lieu qu'ils aviseront plus commode entre Paris et Saint-Denis, se promettant qu'avec l'aide de Dieu, toujours auteur de paix et conservateur de la monarchie française, ils trouveront dans cette conférence le remède aux maux du royaume, et le repos pour tous les gens de bien. Fait à Chartres, le 27 janvier 1593. *Suivent les signatures.* » (Journal de l'Etoile, t. I, p. 287.)

Cette proposition excita de grandes rumeurs ; mais, malgré quelques oppositions et les déclamations de l'ambassadeur d'Espagne, les états décidèrent qu'il fallait accepter la conférence (4 mars). Ils indiquèrent Surênes pour le lieu de réunion, et une trêve fut conclue pour tous les environs de Paris (28 avril). La négociation fut d'abord sans résultat : les royalistes prenant pour base l'obéissance au roi Henri, et les ligueurs l'unité de religion ; mais les premiers ayant amené les seconds à arguer seulement du défaut de

qualité religieuse pour reconnaître la royauté de Henri, ils déclarèrent que le roi venait d'envoyer une ambassade au pape pour obtenir main-levée des excommunications portées contre lui, et de convoquer à Mantes une réunion d'évêques et de docteurs pour être instruit dans la religion catholique (17 mai). Les ligueurs tinrent cette déclaration comme suspecte, disant que la conversion de Henri était plutôt un coup-d'état que de religion. Cependant les esprits parurent se rapprocher, et quoique les prétentions des députés des états fussent exagérées, les conférences continuèrent. C'était ce que voulait Henri IV.

Ces conférences avaient réveillé toute l'ardeur des ligueurs *zélés*, qui firent contre elles de solennelles protestations. Philippe II en conçut de vives alarmes; il ordonna à son ambassadeur de solliciter, sans plus de délai, la décision des états sur la nomination d'un roi. Mayenne, sur les instances des Espagnols, convoqua, pour le 28 mai, une assemblée solennelle des trois ordres; là, le duc de Féria proposa formellement d'élire la fille de Philippe II, comme petite-fille de Henri II et la plus proche héritière de Henri III. Une grande rumeur accueillit cette proposition; l'évêque de Senlis, l'un des plus ardents ligueurs, s'écria : « Non, jamais la nation ne consentira à donner la couronne à des femmes, et encore moins à subir la domination des étrangers. » Les députés applaudirent à cette sortie qui terrifia l'ambassadeur. Mayenne lui demanda insidieusement quel mari Philippe destinait à sa fille. Il répondit : « L'archiduc Ernest; » et des murmures plus violents éclatèrent de toutes parts. Les états déclarèrent « qu'ils n'avaient pas mission pour renverser la loi salique, loi fondamentale du royaume, ni pour reconnaître un roi qui ne serait pas de leur nation, mais qu'ils pourraient aviser de l'élection d'un prince

français, lequel serait donné en mariage à l'infante. » (20 juin.)

Quelques jours après, le parlement rendit un arrêt par lequel il ordonna que « remontrances seraient faites à M. le lieutenant général, à ce qu'aucun traité ne se fasse pour transférer la couronne en la main des princesses et princes étrangers; déclarant tous faits faits ou qui se feront pour l'établissement d'une princesse ou d'un prince, nuls et de nul effet et valeur, comme faits au préjudice de la loi salique et autres lois fondamentales du royaume. » (28 juin.)

Cet arrêt eut un grand retentissement par tout le royaume. La question se trouvait réduite entre la maison de Guise et celle de Bourbon; elle ne tarda pas à être décidée.

Henri IV avait convoqué à Mantes, comme nous l'avons vu, une assemblée de prélats et de docteurs catholiques pour s'instruire des vérités de la religion. Il y eut en sa présence plusieurs conférences, entre les docteurs catholiques et les ministres protestants. On raconte que ceux-ci, sans vouloir reconnaître la prééminence de la religion catholique, déclarèrent toutefois qu'on pouvait se sauver dans cette religion. Le roi prenant la parole : « Quoi! leur dit-il, vous tombez d'accord qu'on puisse se sauver dans la religion de ces messieurs-là?

— Oui, répondirent les ministres, pourvu qu'on y vive bien.

— En ce cas, reprit le roi, la prudence veut que je sois de leur religion et non pas de la vôtre, parce qu'étant de la leur je me sauve selon eux et selon vous, et étant de la vôtre je me sauve bien selon vous, mais non pas selon eux. Or vous conviendrez que deux sûretés valent mieux qu'une. »

Ces conférences durèrent un certain nombre de

jours, jusqu'à ce qu'enfin Henri se déclara convaincu (20 juillet). Le lendemain il signa sa profession de foi, et fit annoncer, par l'archevêque de Bourges, aux députés réunis à la conférence de Surênes, que le 25 juillet il se rendrait à Saint-Denis pour y faire son abjuration solennelle.

Cette déclaration fut un coup de foudre pour les chefs de la ligue. Mais la plupart des bourgeois de Paris et une grande partie du clergé triomphèrent de cet événement. Malgré les défenses de Mayenne, malgré les menaces d'interdiction, plusieurs curés de Paris se rendirent à l'invitation de l'archevêque de Bourges, qui les appelait à la cérémonie. Le peuple suivit en foule ses pasteurs et se mêla gaiement avec les troupes royales. Le dimanche 25 juillet, les rues de Saint-Denis étaient jonchées de fleurs; toutes les cloches de l'abbaye royale sonnaient à pleine volée; une foule immense, parée, ivre de joie, remplissait l'antique basilique élevée sur les tombeaux des rois; une foule non moins pressée, non moins joyeuse, encombrait toutes les avenues du temple; à huit heures du matin, le roi, vêtu d'un pourpoint de satin blanc et couvert d'un manteau noir, se rendit, avec un brillant cortége, à l'abbaye de Saint-Denis. Des femmes, à son aspect, versaient des larmes de joie et s'écriaient : « Dieu le veuille bientôt amener à notre église Notre-Dame ! »

L'archevêque de Bourges en habits pontificaux, le cardinal de Vendôme (qu'on appelait le cardinal de Bourbon depuis la mort de son oncle, Charles X), plusieurs évêques et les religieux de l'abbaye attendaient le roi à la porte de l'église avec la croix, le livre des évangiles et l'eau bénite. Le roi s'étant approché, l'archevêque lui demanda, « Qui êtes-vous?

— Je suis le Roi, répondit Henri.

— Que demandez-vous ?

— Je demande d'être reçu au giron de la sainte Eglise catholique, apostolique romaine.

— Le voulez vous sincèrement ?

— Oui, je le veux et le désire. » Et à l'instant, s'étant mis à genoux, il fit sa profession de foi en ces termes :

« Je proteste et jure à la face du Tout-Puissant,
» de vivre et mourir en la religion catholique, apos-
» tolique, romaine; de la protéger et défendre envers
» tous au péril de mon sang et de ma vie, renonçant
» à toutes hérésies contraires à icelle. »

Ensuite il remit à l'archevêque un papier sur lequel cette profession était écrite et signée de sa main. Le prélat, en le relevant, lui fit baiser son anneau, prononça son absolution, lui donna la bénédiction et l'embrassa. Le roi entra ensuite dans l'église aux acclamations de ses soldats et des bourgeois, et entendit la messe. A l'évangile, le cardinal de Bourbon lui apporta le livre à baiser, et ensuite il fut à l'offrande. Après la messe, il fut reconduit par tout le peuple à son logis, dans le même ordre qu'il était venu, parmi les cris redoublés de *vive le roi!* au son des cloches et des trompettes, et au bruit de plusieurs salves d'artillerie. Le reste de la journée se passa encore en cérémonies religieuses et en fêtes. Le soir, toutes les campagnes se trouvèrent subitement illuminées de feux de joie [1].

[1] Mémoires de Sully. — Bury, Hist. de Henri IV.



CHAPITRE VII

Une grande partie du royaume se soumet à Henri IV. — Dissolution de la ligue.— Entrée de Henri IV à Paris.— Soumission de plusieurs chefs de la ligue, entre autres du jeune duc de Guise. — Henri déclare la guerre à l'Espagne. — Combat de Fontaine-Française. — Succès des Espagnols en Picardie. — Le pape prononce l'absolution du roi et le relève de l'excommunication. — Soumission de Mayenne, de Joyeuse, etc. — Belle conduite du duc de Guise à Marseille. — Siége et prise de la Fère. — Assemblée des notables à Rouen. — Discours du roi.— Amiens surpris par les Espagnols, est repris par Henri IV. — Soumission de la Bretagne — Edit de Nantes.— Paix de Vervins.

1593 — 1598

Henri notifia sa conversion à toute la France, envoya une ambassàde à Rome pour demander son absolution ; et, afin de favoriser le mélange des partis et de donner au peuple un avant-goût des biens de la paix, il consentit à ce que la trève fût étendue à tout le royaume. Cette trève fut acceptée avec empressement dans toutes les provinces ; la ligue en sentait pourtant bien le danger ; mais elle était tellement désorganisée qu'elle ne pouvait que perdre au renouvellement des hostilités. Les passions se calmèrent dans le retour du repos et de l'abondance ; les

Parisiens n'appelaient plus Henri le Béarnais ou le Navarrais, mais simplement le roi; l'opposition, de nationale qu'elle était, devint l'intrigue de quelques individus, et la ligue perdit son caractère d'intérêt et de gravité.

Les états, devenus inutiles depuis l'ajournement de l'élection, se séparèrent après avoir renouvelé le vain simulacre du serment de l'Union. Mayenne n'essaya pas de s'appuyer sur cette assemblée si nulle et si décréditée; et, n'ayant plus d'espoir que dans les auxiliaires qu'il avait jadis combattus, les Espagnols et les Seize, il se rapprocha d'eux. Avec leur secours, il maintint Paris dans son pouvoir, sans quoi cette ville lui eût peut-être échappé dès le lendemain de l'abjuration de Saint-Denis.

Mais il n'en fut pas de même des provinces, où l'action de la ligue était moins puissante; un grand nombre de chefs s'empressèrent de faire leur soumission au roi. Vitry, qui commandait à Meaux et qui avait abandonné Henri au camp de Saint-Cloud, se soumit le premier, et le roi s'empressa de lui laisser son gouvernement, de confirmer les priviléges de la ville, d'accorder des faveurs aux habitants. La soumission de cette place importante fut le signal de la dislocation de la ligue; les gouverneurs de Péronne, Roye, Montdidier, suivirent l'exemple de Vitry; et, bientôt après, La Châtre se fit acheter la soumission d'Orléans et de Bourges. Le duc de Nemours, qui avait si bien défendu Paris contre Henri IV, s'était retiré, comme nous l'avons vu, dans son gouvernement de Lyon, dont il voulait se faire une souveraineté indépendante. A la nouvelle de la conversion de Henri, les bourgeois de Lyon se révoltèrent contre lui, le firent prisonnier et l'enfermèrent à Pierre-Encise. En vain Mayenne demanda la liberté de son

frère, en vain les ligueurs de Paris firent des prières pour leur bon bourgeois M. de Nemours, les Lyonnais appelèrent du Dauphiné les troupes royales que commandait le colonel Ornano, se soumirent au roi, et réussirent, sans effusion de sang, à se délivrer de l'anarchie. En Provence, le comte de Carces fit reconnaître Henri IV par le parlement et toute la province.

Ainsi une grande partie du royaume était soumise à Henri. Il mit le sceau à sa conversion en se faisant sacrer à Chartres (27 février 1594); c'était la marque religieuse de sa légitimité. Il ne manquait plus que l'absolution du pape. C'était encore la condition que mettait à leur soumission un grand nombre de ligueurs; les plus animés prétendaient qu'il ne l'obtiendrait jamais. En effet, c'était une affaire extrêmement délicate à traiter. Le roi d'Espagne s'y opposait ouvertement, et menaçait même le Saint-Père de lui enlever ses Etats et de le traduire devant un concile, s'il avait la faiblesse de céder aux sollicitations de Henri de Bourbon. Clément VIII, alors souverain pontife, était un homme sage, pieux et doux; il était moins effrayé des menaces de l'Espagne qu'heureux de voir rentrer dans le sein de l'Eglise un fils de saint Louis; mais il fallait agir avec beaucoup de prudence, et surtout ne rien précipiter; il fallait enfin que le roi donnât des gages de la sincérité de sa conversion. Cette négociation dura deux ans; et la patience du roi, jointe à la dextérité de ses ambassadeurs, parvint enfin à triompher de toutes les difficultés.

Mayenne était désespéré; il voyait l'Union se dissoudre pièce à pièce, des trahisons qui s'entamaient de tous côtés, la guerre qui allait recommencer, Henri à la tête de vingt mille hommes, gagnant sans

cesse des partisans, pendant que lui n'avait ni argent ni soldats. Il ne se croyait pas même en sûreté à Paris ; les bourgeois le sommaient de faire la paix ; le parlement demandait l'éloignement des garnisons étrangères. Malgré le danger qu'il courait en s'absentant, il résolut d'aller lui-même presser la marche de cette armée. Avant de partir, il voulut s'assurer de la possession de la ville en relevant les débris des Seize, dont il rétablit le conseil et les assemblées publiques ; il exila ceux d'entre les bourgeois qui lui paraissaient les plus suspects ; enfin il donna le commandement de Paris au comte de Brissac, le ligueur le plus compromis, celui qui avait fait les premières barricades contre Henri III.

Dès qu'il fut parti, Brissac songea à faire sa soumission au roi et à lui livrer Paris. Il avait pour beau-frère le comte de Saint-Luc, l'un des principaux officiers de l'armée royale. Ce fut par son intermédiaire qu'il entra en relation avec Henri ; en même temps il s'entendit avec le prévôt des marchands, trois échevins et quelques membres du parlement, royalistes déclarés. Le roi ne fut pas difficile sur les conditions du traité ; il promit amnistie absolue, confirmation de tous les priviléges, interdiction du culte hérétique, liberté de se retirer pour les princesses de Lorraine, le légat, l'ambassadeur d'Espagne, les troupes étrangères. Brissac obtenait le bâton de maréchal de France, le gouvernement de Mantes et de Corbeil, 200,000 écus, 20,000 livres de pension, etc. ; des récompenses considérables étaient enfin promises à ceux qui prendraient une part directe et active au complot. Quand le comte de Brissac fit part des conditions du roi aux échevins, comme il insistait beaucoup sur l'article des récompenses, l'un d'eux, nommé Lhuillier, lui fit cette belle réponse : « Je

trouve, Monsieur, qu'il est juste de rendre Paris au roi, mais il ne faut pas le lui vendre. » En effet, si dans cette circonstance Brissac déploya beaucoup d'adresse, d'activité, de force de caractère, on peut dire qu'il ne montra guère de désintéressement.

Le 22 mars fut choisi pour le jour de l'entrée du roi à Paris; on convint que les portes Saint-Denis, Saint-Honoré et la porte Neuve seraient livrées, à deux heures du matin, aux troupes royales qui devaient signaler leur approche en lançant quelques fusées. Il s'en fallut peu que l'entreprise ne fût découverte la veille du jour fixé pour son exécution; car tant de personnes en étaient instruites, que les Seize, ayant eu quelque soupçon de ce qui se passait, en avertirent Féria et Ibarra. Ceux-ci envoyèrent chercher le comte de Brissac, qui leur dit qu'il avait aussi reçu les mêmes avis, mais qu'il veillait, et qu'il saurait déjouer les complots des traîtres. Il les engagea à mettre leurs troupes sur pied, et à faire de fréquentes patrouilles dans le quartier Saint-Antoine qu'ils occupaient, tandis qu'il irait lui-même, avec quelques officiers espagnols qu'il demanda, visiter les autres postes, et voir si sur tous les points on était sur ses gardes. Féria fit aussitôt ranger autour de son hôtel deux ou trois mille hommes de ses meilleures troupes, et donna à Brissac, pour l'accompagner, quelques-uns de ses officiers, après leur avoir ordonné secrètement de le poignarder s'ils apercevaient le moindre mouvement suspect. Brissac parcourut avec eux tous les remparts, tous les postes, fit faire aux troupes étrangères et à celles des ligueurs une foule de marches et de contre-marches pendant toute la journée; puis, quand il les eut bien fatiguées par ces mouvements confus, il leur fit prendre position sur des points éloignés de ceux par

où devait entrer l'armée royale. Enfin le soir venu, Brissac se rendit à l'hôtel de ville, où l'attendaient les échevins et les principaux conjurés, pour régler l'exécution de leur projet.

L'armée royale, forte de quatre mille hommes d'élite, était partie de Senlis par une nuit obscure et pluvieuse, qui déroba mais retarda sa marche. Déjà les conjurés s'impatientaient de ne pas voir le signal convenu, quand tout à coup, vers les quatre heures, trois fusées partirent dans la direction des trois portes désignées. La garde de ces portes avait été donnée aux échevins, qui s'empressèrent de les ouvrir. Les troupes avaient reçu les ordres les plus sévères pour ne pas se débander, piller, entrer dans les maisons; elles filèrent sans bruit par les rues, les boulevards et les quais. Nulle part, elles ne trouvèrent de résistance. Seulement, un poste de soixante lansquenets essaya de s'opposer à leur passage sur la place de l'Ecole. Montmorency-Bouteville, qui commandait le détachement qui marchait sur ce point, les fit charger, en tua cinq et dispersa le reste. Arrivé au pont Saint-Michel, ce détachement rencontra les milices bourgeoises, qui criaient : « Vive le roi et la paix! » Ces cris furent bientôt répétés par les garnisons de Corbeil et de Melun, qui arrivèrent par eau jusque devant l'arsenal, dont elles s'emparèrent; on mit des corps-de-garde au palais, au grand et au petit Châtelet, sur les avenues des ponts, et dans les principales places publiques. Aucun des Seize ni de leurs partisans n'osèrent paraître; les Espagnols furent stupéfaits et trouvèrent « comme par enchantement, disaient-ils eux-mêmes, toutes les portes et rues occupées. » (L'Etoile.) Féria fut enfermé dans son hôtel; Ibarra resta isolé de tous ses postes.

Enfin, quand le jour commençait à poindre, le

roi arriva à la porte Neuve. C'était par là que le dernier des Valois était sorti de Paris. Il trouva le gouverneur et les échevins qui lui offrirent les clefs de la ville. « Messieurs, leur dit-il en les embrassant, j'arrive avec l'oubli des erreurs et la mémoire des services. » Puis, remettant à Brissac une écharpe blanche : « Monsieur le maréchal, ajouta-t-il, mon armée n'était pas complète sans un Brissac. » Ensuite le roi se mit en marche pour se rendre à l'église de Notre-Dame. Une affluence immense de peuple était accourue sur son passage et faisait retentir les airs des cris de vive le roi ! Arrivé sur le pont Notre-Dame, les acclamations redoublèrent, en se mêlant au son des cloches de la cathédrale qui annoncaient l'approche du roi. Quand il eut mis pied à terre sur le parvis, la foule devint si grande qu'elle le portait pour ainsi dire et qu'il ne pouvait avancer. Les capitaines des gardes voulurent écarter la foule et lui faire passage : « Laissez, laissez, leur dit-il, j'aime mieux avoir plus de peine, et qu'ils me voient à leur aise ; ne voyez-vous pas qu'ils sont affamés de voir un roi ? »

Après avoir entendu la messe et le *Te Deum* d'action de grâces, il se rendit au Louvre, au milieu des mêmes acclamations de la multitude. « Je suis si enivré d'aise, dit-il en entrant dans ce palais, de me voir où je suis, que je ne sais ni ce qu'on me dit ni ce que je dis. Il n'y a rien de l'homme en ceci, c'est une œuvre de Dieu. »

Les troupes étrangères n'avaient fait aucun mouvement dans leurs quartiers. Les Espagnols s'attendaient à être prisonniers de guerre. Le roi fit rassurer le duc de Féria, et lui permit de sortir avec toutes ses troupes ; ils partirent dès le lendemain, emmenant avec eux les princesses de Nemours et de

Montpensier, le légat et les ligueurs les plus compromis. Le roi alla les voir passer, et dit aux ambassadeurs : « Messieurs, recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus. » Cinq jours après, la Bastille et Vincennes firent leur soumission ; et Henri IV, maître de Paris, put enfin se dire roi de France.

Le premier acte du gouvernement royal fut de rappeler le gouvernement de Tours et de le fondre dans celui de Paris. Le parlement, ainsi restauré, enregistra un édit confirmatif du traité conclu avec Brissac, abolit les arrêts, édits et serments faits contre l'autorité du roi, révoqua les pouvoirs donnés aux princes lorrains, cassa les délibérations des états de la ligue, raya le nom de Charles X des actes publics, commanda à tous seigneurs, villes et communes, de renoncer à l'Union (30 mars). La Sorbonne reconnut Henri pour vrai et légitime souverain, et décréta que tous les Français devaient lui obéir.

Mayenne, stupéfait de la prise de Paris, ne perdit pourtant pas courage ; il résolut de continuer la guerre et voulut faire de Laon, où s'étaient retirés sa famille et les proscrits de Paris, le centre de la ligue ; mais il savait que Henri s'apprêtait à diriger ses forces contre cette ville, et il alla à Bruxelles pour demander le secours de l'Espagne. La prise de Paris avait un peu refroidi l'ardeur des Espagnols, et changé la politique de Philippe II. Mayenne ne put obtenir que des promesses. Vers la fin de mai, Henri IV mit le siége devant Laon avec quinze mille hommes ; mais cette ville était forte et fut bien défendue par les débris de la ligue. Le roi perdit beaucoup de monde à ce siége, entre autres le brave Givry, qui fut tué sur la tranchée : « Quoi ! dit Henri en apprenant la mort de ce fidèle serviteur, c'est au moment où la fortune paraît revenir à moi qu'il me faut perdre un tel ami !

Aimable et vaillant Givry, tu n'auras donc partagé que mes disgrâces ! » Peu de jours après la mort de Givry, Laon capitula. La prise de Laon amena la soumission d'Amiens, de Beauvais, de Château-Thierry, etc. Cambrai se mit sous la protection du roi de France ; l'armée espagnole se retira sur la frontière ; la ligue commença à être en dehors des événements ; la guerre prit de plus en plus un caractère de guerre naturelle.

La soumission volontaire de plusieurs villes de Champagne, dont le duc de Guise était gouverneur, inspira des craintes à ce jeune prince ; et, avant que son gouvernement ne lui échappât, il résolut de traiter avec Henri. Le roi accueillit avec empressement les propositions du fils du *balafré*, du fiancé de l'infante d'Espagne, qu'on avait eu l'idée de lui opposer comme compétiteur au trône. La négociation eut lieu par l'entremise de Rosny et de la duchesse de Guise, mère du prince. On lui donna 400,000 écus, 24,000 livres de pension, et le gouvernement de la Provence, à condition qu'il prêterait serment de fidélité au roi et qu'il remettrait ses places de Champagne ; le même traité comprenait son frère, qui eut le gouvernement de Reims, des abbayes, de l'argent, etc. ; et le duc de Lorraine, qui obtint 900,000 écus et les gouvernements de Toul et de Verdun. Ainsi, il ne restait plus de cette puissante maison, qui avait été si près du trône, que le duc d'Aumale, qui défendait la Picardie, et le duc de Mayenne, qui rêvait de rétablir pour lui-même un royaume de Bourgogne. C'était une grande conquête pour Henri que d'avoir ôté à la ligue le nom du duc de Guise, et d'avoir fait de ce rival un sujet. Ce jeune prince fut quelque temps sans oser paraître à la cour ; Henri s'en plaignit doucement à sa mère. Guise se

présenta ; et comme il balbutiait un discours pour exprimer son repentir, le roi l'interrompit en l'embrassant : « Mon cousin, lui dit-il, vous n'êtes pas un harangueur non plus que moi ; mais je vois que vous voulez me protester de votre fidélité à venir, et j'y crois. Vous ne trouverez point en moi de défiance, et je ne crains point en vous d'ingratitude ; c'est parce que vous êtes jeune que vous avez failli ; il vous faut un guide, et vous l'aurez en moi ; servez-moi bien, et je vous tiendrai lieu de père. » Ces nobles paroles pénétrèrent au fond du cœur du jeune duc de Guise et en firent un des sujets les plus fidèles de Henri IV.

Les protestants murmuraient de ces distinctions, de ces honneurs, de ces richesses qu'obtenaient les chefs de la ligue ; ils accusaient d'ingratitude un prince qu'ils avaient soutenu, disaient-ils, dans sa détresse, qu'ils avaient pour ainsi dire porté dans leurs bras des bords de la Loire jusqu'au Louvre. Ils conservaient leur organisation séparée, et voulaient partager la France en dix départements, régis par autant de conseils électifs qui rendraient compte à un conseil suprême, chargé de veiller à la défense du parti, de ses places et de ses finances ; enfin, ils demandaient l'édit de janvier, des places de sûreté, des chambres mi-parties et un protecteur. Mais le roi, dit le Journal de l'Etoile, « les rabroua fort rudement, disant qu'il voulait bien qu'ils entendissent qu'il n'y avait en France d'autre protecteur que lui des uns et des autres, et que le premier qui serait si osé d'en prendre le titre, qu'il lui ferait courir fortune de sa vie. »

Cependant quelques fanatiques aux imaginations fougueuses, quelques restes impurs de si grandes commotions s'agitaient dans l'ombre et aiguisaient

leurs poignards. Il se fit, vers ce temps, de nombreuses tentatives contre la vie de Henri. Le plus remarquable de ces attentats fut celui de Jean Chatel, qui manqua son coup et blessa le roi à la lèvre (21 décembre). Le coupable était un jeune homme de dix-sept ans, fils d'un drapier de Paris, qui étudiait, dit-on, chez les Jésuites. Ce fut une occasion pour le parlement de sévir contre cet ordre, dont l'université et la Sorbonne étaient très-jalouses, et qui avait différé sa soumission au roi jusqu'à son absolution par le pape. Aussi, deux jours seulement après l'attentat, le parlement décréta l'expulsion des Jésuites de Paris et de toute la France. Huit jours après, le jésuite Guignard fut pendu « pour réparation des écrits injurieux et diffamatoires contre l'honneur du feu roi et de celui-ci, trouvés dans son étude et écrits de sa main (quoiqu'il les eût faits pendant la guerre avant la conversion du roi, et qu'il se crût à couvert par l'amnistie). Le père et la famille de Chatel furent bannis; enfin l'assassin fut écartelé (7 janvier 1595).

Un historien moderne, dont l'opinion ne saurait être suspecte de partialité en faveur des Jésuites, M. Sismondi, a blâmé les rigueurs exagérées du parlement dans cette occasion. « Ainsi, dit-il, cette magistrature condamnait en masse, en quarante-huit heures, à un exil déshonorant une nombreuse société religieuse, qui n'avait été ni écoutée ni défendue, pour une tentative de régicide à laquelle elle n'avait aucune part; elle ne se contentait pas de faire périr dans d'atroces tourments le jeune coupable; mais elle étendait ses châtiments jusqu'aux hommes dont les anciennes offenses avaient été pardonnées. » (Sismondi, *Hist. des Fr. t.* 21, *p.* 223.)

Jusqu'alors Henri n'avait combattu, dans les Espa-

gnols, que les auxiliaires de la ligue ; la ligue n'était plus ; il fallait sortir de cet état d'ambiguité qui laissait l'Espagne, sous le masque de l'alliance, fomenter les troubles et le démembrement de la France ; il fallait donner à la guerre un caractère pleinement national, et forcer les ligueurs à être ou Français ou Espagnols. Le roi déclara solennellement la guerre à l'Espagne. Philippe répondit à cette déclaration en disant qu'il n'était pas l'ennemi de la France, mais son allié ; qu'il ne combattait que le prince de Béarn et les huguenots, et qu'il s'engageait à les poursuivre jusqu'à destruction.

Henri, dont le dessein était de pousser vivement la guerre contre les Espagnols et le duc de Mayenne, avait disposé ses troupes dans les différentes provinces. Il avait surtout à cœur de chasser Mayenne de la Bourgogne, avant l'arrivée des secours que ce duc attendait de l'Espagne. Henri envoya en avant le maréchal de Biron[1], qui s'empara de Beaune, d'Autun et de Dijon. Il partit lui-même peu de temps après, et apprit en route que les Espagnols étaient sur le point d'opérer leur jonction avec Mayenne. Il hâta sa marche, s'avança jusqu'au village de Saint-Saine avec cent cinquante chevaux et autant d'arquebusiers, après avoir assigné Fontaine-Française comme le rendez-vous commun de tous les corps qui le suivaient (4 juin). Une troupe d'éclaireurs envoyés à la découverte revint bientôt en désordre ; elle avait rencontré l'avant-garde de l'armée ennemie, qui venait de passer la Saône à Gray. Le maréchal de Biron, étant survenu dans le moment avec un corps de trois cents chevaux, offrit d'aller lui-même en reconnaissance. Il avait à peine fait un quart de lieue, qu'il aperçut sur

[1] C'était le fils de celui qui avait été tué à Epernay, et qui avait succédé aux titres de son père.

une colline une soixantaine de cavaliers ennemis, qui prirent la fuite à son approche. Du haut de cette colline, Biron découvrit l'armée espagnole à quelque distance, et bientôt il fut attaqué par des forces supérieures qui le forcèrent à la retraite ; le roi envoya cent chevaux, commandés par le capitaine Choupes, pour soutenir le maréchal, qui venait d'être blessé, et dont la retraite s'effectuait en désordre ; mais ce renfort fut mis lui-même en déroute et repoussé jusque sur l'escadron du roi. Il n'avait plus que trois cents gentilshommes à opposer à plus de huit cents cavaliers, animés par leurs premiers succès et soutenus par une armée entière qui s'avançait derrière eux. Chacun frémissait du péril que courait le roi. Quelques-uns lui conseillèrent de se retirer, et un vieux gentilhomme lui offrit un excellent cheval catalan pour sa fuite : « Ventre-saint-gris ! s'écria-t-il, je n'ai jamais goûté moins qu'aujourd'hui tous ces conseils de fuite. Je n'ai pas besoin de conseil, mais d'assistance ; et moi je vous dis qu'il y a plus de péril à la fuite qu'à la chasse. » Puis, séparant sa troupe en deux corps, il donne l'un au duc de la Trémouille, se met à la tête de l'autre, sans prendre le temps de mettre son casque ; puis, appelant les principaux officiers par leurs noms : « A moi, s'écria-t-il, Grammont, Ternu, Elbœuf, Mirebeau, Roquelaure, Mirepoix ; à moi, messieurs, suivez mon exemple ; » et il fond sur les ennemis. La Trémouille en fait autant ; la charge se fait avec tant de courage et d'impétuosité, que les escadrons ennemis sont rompus et mis en fuite ; Biron, malgré ses blessures, accourut avec cent vingt chevaux qu'il avait ralliés, et acheva la déroute. Ils allaient pousser jusqu'à un corps de trois cents chevaux, où était le duc de Mayenne ; mais le roi, ayant aperçu les haies bordées de mousquetaires, dont il aurait fallu

essuyer le feu, fit faire halte. Bientôt deux corps de cavalerie ennemie sortirent d'un bois voisin pour revenir à la charge; le roi s'élança à leur rencontre, les dispersa, et revint se poster au lieu où il était d'abord. Il attendait le parti que prendraient les ennemis, lorsqu'il vit arriver fort à propos plusieurs escadrons de ses troupes, qui débouchaient de Fontaine-Française.

Ce nouveau renfort fit croire au connétable de Castille, commandant des Espagnols, que toute l'armée royale arrivait. Il n'osa attaquer une armée dont l'avant-garde venait de montrer un si étonnant héroïsme. Arrivé devant les lignes de l'armée française, il se mit en retraite, après avoir perdu, dans le combat de Fontaine-Française, six cents hommes en tués, blessés ou prisonniers. Pendant la nuit, il repassa la Saône. Henri, sûr de ne plus être inquiété, soumit toute la Bourgogne, à l'exception de la ville de Châlons, et ravagea même une partie de la Franche-Comté. Mayenne, irrité contre le général espagnol, qui s'enfuyait devant des troupes six fois moins nombreuses, après une simple escarmouche, se retira à Châlons, et conclut une trêve avec le roi, par laquelle il promit de le reconnaître, aussitôt que le pape l'aurait absous (28 juin).

Tandis que tout prospérait au roi de ce côté, de fâcheuses nouvelles de la Picardie et de la Bretagne vinrent diminuer la joie des succès remportés en Bourgogne et en Franche-Comté. Le comte de Fuentès, gouverneur des Pays-Bas, avait pénétré en Picardie, était entré dans Ham, que lui avait livré le duc d'Aumale, puis s'était emparé du Catelet, et était venu mettre le siége devant Doullens. Bouillon, renforcé de Villars-Brancas et des troupes de Normandie, avait attaqué Fuentès sous les murs de Doullens (24 juillet);

mais il avait été battu et avait perdu deux mille hommes. Villars avait été tué dans le combat; Doullens emporté d'assaut et saccagé. De là Fuentès s'était porté sur Cambrai, qui lui avait été livré par trahison. En Bretagne, la guerre avait été poursuivie avec vigueur par le maréchal d'Aumont, contre le duc de Mercœur. Mais d'Aumont fut tué à l'attaque de Lamballe, et cet événement retarda de plus de deux ans la soumission de la Bretagne.

Ces succès des Espagnols, dans un moment où tout le royaume n'était pas encore pacifié, pouvaient avoir les plus funestes conséquences. Heureusement une nouvelle depuis longtemps attendue vint en atténuer l'effet. Le pape, cédant aux instances du roi et de ses envoyés à la cour de Rome, avait enfin mis l'absolution du roi en délibération dans un consistoire tenu le 30 août 1595. Elle fut enfin résolue aux deux tiers des voix de l'assemblée. Le pape voulut donner à cet acte la plus grande solennité. La cérémonie eut lieu le 17 septembre suivant, dans la basilique de Saint-Pierre, au milieu d'un immense concours de spectateurs, en présence de tous les cardinaux et des évêques qui se trouvaient à Rome. Du Perron et d'Ossat, ambassadeurs du roi de France, à genoux devant le Pontife, abjurèrent l'hérésie au nom du roi leur maître, promirent le rétablissement du culte catholique en Béarn, l'observation du concordat, la restitution des biens du clergé, etc. Le grand-pénitencier toucha de sa baguette la tête des ambassadeurs, et prononça l'absolution qui relevait Henri de l'excommunication lancée contre lui, et le déclarait réintégré dans le titre de roi très-chrétien et de fils aîné de l'Église. Aussitôt les trompettes sonnèrent, et le bruit de toute l'artillerie du château Saint-Ange s'unit aux acclamations des spectateurs.

L'absolution de Henri IV fut le dernier coup porté à la ligue. Un légat fut envoyé auprès du roi, et les négociations avec les seigneurs insoumis se terminèrent facilement. Mayenne tint la promesse qu'il avait faite après le combat de Fontaine-Française, et obtint du roi des conditions beaucoup plus avantageuses qu'il n'aurait du l'espérer. On lui rendit biens, offices et dignités ; on lui donna le gouvernement de Bourgogne, trois villes de sûreté pour dix ans, 350,000 écus pour ses dettes ; on abolit les arrêts rendus contre lui et ses partisans, etc., etc. Joyeuse (frère de celui qui avait été tué à Coutras) accéda à ce traité, et reçut le bâton de maréchal avec le gouvernement d'une partie du Languedoc. Le duc de Nemours y accéda aussi. D'Aumale et Mercœur le rejetèrent et persistèrent dans leur insoumission.

Quelque temps après avoir signé son traité, Mayenne vint remercier le roi et jurer entre ses mains une fidélité qui, en effet, ne se démentit jamais. Ce fut au château de Monceaux, dans la Brie, qu'il obtint sa première entrevue avec le roi. Il se présentait avec un peu d'embarras; Henri se conduisit avec lui comme s'il eût revu un de ses anciens serviteurs. Après avoir reçu son serment, il se contenta de lui dire « qu'il ne doutait nullement de sa foi et de sa parole, parce qu'un homme de bien et de brave courage, comme il le connaissait, n'avait rien tant à cœur que l'observation de l'une et de l'autre; » puis il l'embrassa, passa familièrement son bras sous le sien, et continua sa promenade que l'arrivée de Mayenne avait interrompue. Il lui fit parcourir ainsi plusieurs allées du parc, lui montrant les embellissements qu'il avait faits à cette résidence, le consultant sur ceux qu'il projetait; mais ne s'arrêtant nulle part, et marchant toujours à grands pas, selon sa coutume. Mayenne,

chargé d'un embonpoint excessif, et de plus incommodé d'une sciatique, était hors d'haleine et tout en sueur; le roi feignit quelque temps de ne point s'en apercevoir; puis, s'arrêtant tout à coup, il lui dit : « Soyez vrai, mon cousin, je vais plus vite que vous, et vous ai trop fatigué.

— Par ma foi, Sire, répondit Mayenne, il est vrai et vous jure que je suis si las et si hors d'haleine, que si vous eussiez continué de me promener aussi vite, je crois que vous m'eussiez tué sans y penser. »

Alors le roi l'embrassa, lui dit avec une face riante, un visage ouvert et lui tendant la main : « Allez, touchez là, mon cousin, car voilà tout le mal et le déplaisir que vous recevrez jamais de moi, et de cela je vous donne ma foi et ma parole de bon cœur, laquelle je n'ai violée ni ne violerai jamais.

— Sire, répondit Mayenne en lui baisant la main, et faisant ce qu'il pouvait pour mettre un genou en terre, je le crois ainsi, et toutes les autres choses généreuses qui se peuvent espérer du meilleur et du plus brave prince de notre siècle.

— Or sus, mon cousin, repartit le roi, je le crois, et afin que vous puissiez m'aimer et servir plus longtemps, allez-vous-en reposer, rafraîchir et boire un coup au château, car vous en avez besoin [1]. »

Tranquille désormais sur l'intérieur, Henri pouvait porter tous ses soins sur l'extérieur. Il alla assiéger la Fère, dont les Espagnols avaient fait leur grande place de dépôt. L'archiduc Albert, alors gouverneur des Pays-Bas, s'avança avec une armée de vingt-cinq mille hommes, comme pour délivrer cette ville; mais il trompa Henri sur sa marche, et tourna rapidement sur Calais, qui était mal approvisonné. Malgré les efforts du roi, qui accourut pour jeter des secours dans

[1] Mémoires de Sully.

cette place importante, il la força de capituler ; puis il s'empara de Guines et d'Ardres ; et, sans s'inquiéter de la Fère, que Henri avait contrainte à se rendre, il retourna dans les Pays-Bas, où les Hollandais avaient fait une diversion en faveur de la France. Alors la guerre ne fit plus que languir. Philippe se sentait vieux et découragé ; Henri était épuisé. Le pape crut cette occasion favorable pour exercer la plus belle prérogative d'un souverain Pontife, celle de pacificateur ; il envoya un légat en France pour offrir sa médiation entre les deux puissances rivales. Divers obstacles traversèrent d'abord un si noble dessein ; mais le pape y mit une activité, un zèle, une persévérance qui firent la gloire du pontificat de Clément VIII, et décidèrent la sage paix de Vervins.

La paix était aussi tout le désir de Henri, qui rêvait une autre gloire que celle des combats, « la gloire de remettre l'ordre et de rétablir le royaume en sa grande amplitude et magnifique splendeur. » Il souffrait de voir la France dévastée, misérable, sans administration et sans police, les campagnes incultes, les villes dépeuplées, le gouvernement impuissant à soulager le peuple des impôts qui l'accablaient, l'autorité royale méconnue par les gouverneurs des provinces, la noblesse ruinée par la guerre civile. La première source de tant de maux était le désordre affreux des finances. L'égoïsme et l'argent ayant joué le principal rôle dans la restauration de la royauté, Henri avait dû charger le peuple outre mesure pour racheter son royaume pièce à pièce. Il avait donné aux ligueurs trente-sept millions ; il avait payé ou il devait à ses alliés étrangers soixante-sept millions ; il n'était si mauvaise bicoque ni si chétif capitaine qu'il n'eût fallu acheter ; il donnait des pensions et des assignations sur les revenus à presque tous les grands capitaines, et même

à des bourgeois. Enfin, son conseil des finances était composé de huit hommes avides qui *brigandaient* ouvertement, achetaient de vieilles dettes, tombées en déchéance, qu'ils se faisaient payer intégralement, capital et intérêts, vendaient à vil prix les fermes des impôts, engageaient les domaines, affichaient le luxe le plus insolent, et laissaient souvent le roi manquer de tout. On en jugera par cette lettre que Henri écrivait du camp de la Fère à Sully, le 15 avril 1596 : « Je n'ai pas quasi un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnais complet que je puisse endosser; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués aux coudes ; ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je dîne et je soupe chez les uns et chez les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus le moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. »

C'est à ce même Rosni qu'il s'adressa pour mettre un terme au chaos de ses finances. Rosni, homme très-laborieux et très-instruit, plein d'ambition et d'énergie, avait gagné la confiance de Henri par ses services, ses plans de gouvernement et sa capacité politique. « Je le connais depuis l'âge de douze ans, disait celui-ci, et il ne m'a point abandonné, ni jamais désespéré de ma fortune. » Il fut chargé de parcourir plusieurs provinces pour vérifier les comptes, et il rassembla en quelques mois 500,000 écus, quoiqu'il n'eût fait rendre gorge aux petits voleurs. Le roi le fit alors entrer dans le conseil des finances, où il s'établit comme censeur de ses collègues, et malgré les intrigues des courtisans, travailla avec une activité infatigable à mettre fin au désordre.

Cependant la guerre continuait, et il fallait promptement de l'argent. Le roi convoqua à Rouen une

assemblée des notables pour en obtenir les subsides dont il avait besoin. Il en fit l'ouverture le 16 octobre par ce discours remarquable :

« Si je faisais gloire de passer pour excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonnes volontés ; mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler, j'aspire au glorieux titre de libérateur et de restaurateur de la France. Déjà, par la faveur du Ciel, par les conseils de mes fidèles serviteurs, et par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous possédions), je l'ai tirée de la servitude et de la ruine ; je désire la remettre en sa première force et son ancienne splendeur. Participez, mes sujets, à cette seconde gloire, comme vous avez participé à la première. Je ne vous ai point ici appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés ; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux comme moi, mais l'amour que je porte à mes sujets, et l'extrême désir que j'ai de conserver mon état, me font trouver tout facile et tout honorable. » L'assemblée émue de ces paroles, s'empressa de se conformer aux idées du roi et de lui fournir les moyens de continuer activement la guerre.

Cependant le roi d'Espagne, qui sentait ses forces s'affaiblir, et dont les finances étaient épuisées, désirait la paix, et avait fini par accepter la médiation du pape. Henri ne la désirait pas moins, mais un incident imprévu vint retarder encore d'un an un

traité si désiré de part et d'autre. Hernandès Teillo Porto-Carrero, gouverneur de Doullens, surprit la ville d'Amiens le 11 mars 1597. Cette ville, lorsqu'elle s'était soumise à Henri IV, avait refusé de recevoir une garnison, protestant qu'elle saurait bien se défendre elle-même contre toutes les attaques de l'ennemi. Confiant dans cette loyauté, qui ne se démentit pas, Henri avait rassemblé dans la ville une grande quantité d'armes et de munitions pour la campagne qu'il préparait. Malheureusement elle se laissa surprendre par une ruse de Porto-Carrero. Dans la matinée du 11 mars, tandis que les bourgeois d'Amiens étaient au sermon, des soldats espagnols, déguisés en charretiers, conduisant des voitures chargées de noix, se présentèrent à la porte comme pour se rendre au marché. L'un d'eux, monté sur le charriot, délia un des sacs et répandit les noix. Les bourgeois, qui se trouvaient de garde, s'amusèrent à ramasser ces noix; aussitôt les faux charretiers, tirant leurs armes qu'ils avaient tenues cachées sous leurs vêtements, se jetèrent sur les hommes de garde et les égorgèrent. La sentinelle voulut faire tomber la herse; mais le charriot avait été placé au-dessous de manière à en arrêter la chute. Aussitôt un détachement nombreux d'Espagnols, qui se tenait à une petite distance, accourut, s'empara de la porte, releva la herse, et donna entrée à un corps nombreux de troupes, qui, en moins d'une demi-heure, se trouva maître de toute la ville et la livra au pillage.

Henri apprit cette fâcheuse nouvelle au sortir d'un bal que lui avait donné Biron. Il en parut d'abord vivement affecté. Enfin, après quelques instants de réflexion pénible, il relève la tête avec calme, et dit à ceux qui l'entourent: « Allons, c'est assez faire le roi de France, il faut maintenant faire le roi de Na-

varre. » En effet, ses ennemis se plaisaient depuis quelque temps à répéter que le roi s'amollissait, que son courage était dégénéré en faiblesse, et qu'il n'avait plus rien fait d'éclatant depuis le combat de Fontaine-Française.

Le roi eut à surmonter de grandes difficultés. Les chefs des protestants spéculèrent sur les périls du roi, se tinrent à l'écart, et voulurent faire acheter, par des services tardifs, d'importantes concessions. D'un autre côté, la ligue parut, pendant quelques jours, reprendre de l'existence; mais, comme aucun chef important ne seconda les menées des séditieux, la conspiration, renfermée entre des gens de bas étage, fut promptement réprimée par le supplice de cinq ou six des plus coupables. Mayenne, et tous ceux qui comme lui avaient éprouvé la clémence du roi, l'emportèrent en zèle sur tous les autres Français, et firent avec une généreuse prodigalité des sacrifices volontaires, que chaque province imita. Le parlement de Paris seconda vivement l'impulsion du patriotisme; il voulut seulement s'opposer aux moyens de finances proposés par Rosny dans cet extrême péril; c'était une création d'offices, pour la plupart inutiles. Le premier président, Harlai, fut chargé de porter au roi des remontrances dont le motif était respectable et la véhémence déplacée. Henri le reçut avec aigreur : « Messieurs, dit-il au parlement, n'allez pas imiter ces fous d'Amiens, qui, pour ne pas payer les frais d'une garnison montant à deux mille écus, viennent de perdre un million. » L'édit fut enregistré, et le parlement nota d'infamie quiconque, dans cette occasion, refuserait ses services au roi.

Mais les moments pressaient. Le roi envoya le maréchal Biron avec cinq mille hommes, seules troupes en ce moment disponibles, pour couper les commu-

nications entre Amiens et Douliens, et empêcher les Espagnols de jeter de nouvelles troupes dans la ville conquise. Biron réussit complètement dans cette mission, et parvint même à bloquer assez exactement Amiens. Enfin, au mois de juin, le roi arriva devant Amiens, et en commença le siége avec une armée de vingt-huit mille hommes. Ce siége dura près de quatre mois. L'archiduc Albert, avec une armée de vingt-quatre mille hommes, tenta à plusieurs reprises de le faire lever ; mais il ne put passer la Somme, et la ville se rendit le 25 septembre. Le maréchal Biron s'était surtout signalé à ce siége. Lorsqu'au retour du roi à Paris les magistrats vinrent féliciter le monarque, il leur dit en leur montrant Biron : « Messieurs, voilà le maréchal de Biron ; je le présente volontiers à mes amis et à mes ennemis (1598). » La reprise d'Amiens fut le dernier acte de la guerre. Philippe II se sentit près de mourir ; il voyait ses états qui tombaient d'épuisement ; il voulait au moins les laisser pacifiés à son fils. Les négociations, entamées depuis un an sous la médiation du pape, aboutirent au traité de Vervins, qui fut signé le 2 mai 1598. L'Espagne et la France se restituèrent leurs conquêtes et rentrèrent dans les limites du traité du Cateau-Cambrésis. Le duc de Savoie, compris dans ce traité, devait rendre la ville de Berre qu'il tenait en Provence ; quant au marquisat de Saluces, que ce duc avait envahi sur la France vers la fin du règne de Henri III, le pape était nommé arbitre de cette question et devait la décider dans un an.

En attendant l'issue des conférence de Vervins, Henri voulut pacifier la Bretagne, seul pays où la ligue eut encore un représentant dans le duc de Mercœur. Mais, dès que cet opiniâtre ligueur vit que la reprise d'Amiens allait lui attirer sur les bras toutes

les forces du roi, il offrit sa soumission, qui fut acceptée avec joie. Henri se rendit en Bretagne, pour achever d'y établir l'ordre, en visita les principales villes, et séjourna deux mois à Rennes et à Nantes. Pendant qu'il était dans cette dernière ville, il rendit un édit qui terminait les guerres civiles religieuses, rétablissait la paix intérieure et fixait définitivement l'état politique des protestants ; ce fut l'édit de Nantes (13 avril). Cet acte ressemblait beaucoup à l'édit de Poitiers, rendu sous Henri III. Le roi y donnait amnistie pleine et entière pour tous les actes de la guerre, rétablissait la religion catholique par tout le royaume, avec liberté de conscience pour les huguenots, permettait l'exercice public du culte réformé, pour eux et leurs vassaux, aux seigneurs ayant haute justice, etc., etc.

L'édit de Nantes était une transaction imposée par la nécessité; il fut regardé comme sacrilége par le clergé, comme illégal par le parlement, et il excita les murmures des zélés catholiques; mais ce fut tout. On était las de troubles; les idées d'indulgence avaient gagné les esprits; l'on ne désirait que le calme et l'ordre, et la majorité nationale pensa que cet édit, qui vingt ans auparavant aurait allumé la guerre civile, était le seul moyen, comme le disait Henri IV, de « faire le mariage de la France avec la paix. »

Quelques jours après avoir signé l'édit de Nantes, il reçut le traité de Vervins pour le ratifier. Il le fit aussitôt publier à Nantes, et ensuite dans toutes les autres villes de France. Jamais peut-être traité de paix n'excita de plus vives acclamations de joie de la part des peuples. Le roi en revenant à Paris, vit chaque jour de son voyage marqué par une espèce de triomphe; les habitants des campagnes accouraient en foule sur son passage et le comblaient de bénédic-

tions ; ceux des villes s'efforçaient, par de magnifiques réceptions, de lui témoigner leur zèle, leur amour et leur vénération. Henri sensible à ces démonstrations, goûtait de son côté une joie pure, qui semblait se répandre sur toute sa personne et dans ses discours. Ce fut en effet le plus beau moment de sa vie ; il venait de donner à la France la paix à l'intérieur et à l'extérieur, il était désormais solidement établi sur le trône ; après une si longue guerre, après s'être montré en conquérant, en pacificateur, Henri avait un nouveau titre à obtenir, celui d'un administrateur, père de son peuple.



CHAPITRE VIII

Gouvernement de Henri IV. — Ses ministres. — Sully. — Mariage de Henri avec Catherine de Médicis.— Guerres de Savoie. — Trahison du maréchal de Biron. — Le roi lui pardonne, l'envoie en ambassade en Angleterre.— Biron conspire de nouveau. — Son procès, sa condamnation, sa mort. — Tentative pour rompre l'amitié de Henri IV et de Sully.— Plan d'Henri IV pour la réorganisation de l'Europe en une république fédérative chrétienne. — Il se prépare à faire la guerre à la maison d'Autriche. Sacre de la reine. — Assassinat du roi.

1598 — 1610

Les événements de cette dernière partie du règne et de la vie de Henri IV sont peut-être moins dramatiques et moins variés que ceux qui remplissent les premières parties de son histoire ; mais ils n'en offrent pas moins d'intérêt, en nous montrant Henri IV sous un nouveau jour, occupé à rétablir l'ordre et la prospérité publique, penser aux intérêts généraux de la société, commencer enfin ce grand travail d'administration continué par ses successeurs, et dans lequel les Bourbons se sont montrés presque toujours intelligents, animés du désir du bien et du progrès.

Les principaux ministres ou conseillers (car c'était le nom qu'on leur donnait alors) de Henri étaient :

Villeroy à la guerre, Jeannin aux affaires étrangères, Bellièvre et ensuite Sillery aux sceaux, Sully aux finances, à l'intérieur, à l'artillerie, aux fortifications et aux bâtiments. C'étaient tous gens capables, instruits, travailleurs, mais jaloux les uns des autres, et surtout de Sully, l'homme de confiance, l'ami de Henri IV. Maximilien de Béthune, baron de Rosni et depuis duc de Sully, avait gagné l'affection et la confiance de son maître par un attachement, un dévouement, un désintéressement qui ne s'était pas démenti depuis l'époque où nous l'avons vu, à l'âge de douze ans, entrer au service du roi. Homme d'ordre et de probité, ennemi de la prodigalité et du luxe, fidèle à sa parole, d'une infatigable activité et d'une vaste intelligence, il donnait presque tout son temps aux affaires et fort peu à ses plaisirs. Ses ennemis l'accusaient de dureté et d'orgueil : peut-être n'était-ce pas sans raison ; peut-être aussi n'était-ce que parce qu'étant incorruptible lui-même, il fit partout et toujours une guerre implacable à la corruption.

Ce fut principalement sous l'influence de ce ministre, dans lequel Henri avait la plus haute confiance, que furent rendues une multitude d'ordonnances administratives qui témoignent de la sollicitude éclairée du gouvernement pour fermer les plaies de la guerre. Le premier soin du roi fut de réduire et de régulariser les dépenses de l'armée. Rosni, en payant avec scrupule l'arriéré de la solde, ôta tout prétexte à l'indiscipline et aux excès militaires qui avaient souillé toutes les paix précédentes. Toutes les troupes étrangères furent congédiées ; quelques régiments suisses, considérablement diminués, furent seulement conservés pour servir de modèle à une armée qui sera désormais toute nationale, et qui ne comptera plus dans ses rangs des mercenaires allemands, anglais et

italiens. On réduisit le nombre des compagnies d'ordonnances ; on supprima les gardes des gouverneurs des provinces et des lieutenants du roi. On défendit le port d'armes à feu à toutes personnes de quelque qualité qu'elles fussent, sous des peines très-sévères pour la première fois, et, en cas de récidive, sous peine de mort.

Le pouvoir s'occupa en même temps de donner les soins les plus attentifs à l'agriculture, et il eut en cela l'idée la plus élevée des ressources et de la destinée de la France. Sully avait jugé que le royaume était essentiellement agricole, qu'il y avait des richesses immenses enfouies dans ce sol dont plus du tiers était inculte ou dévasté ; que l'agriculture devait fournir au commerce des objets d'échange toujours certains et d'un écoulement facile. Il voulait que les seigneurs vécussent dans leurs terres et les fissent valoir ; il proclama le grand principe de la libre exportation des grains ; il fit des ordonnances pour le dessèchement des marais et la conservation des forêts. « Le labourage et le pasturage, disait-il, sont les deux mamelles dont la France est alimentée, et les vraies mines et trésors du Pérou. » Mais pour exploiter ces mines, il faut encourager les travailleurs en augmentant leur bien-être. Un édit fit remise au peuple de vingt millions d'arriéré sur les tailles ; un autre défendit de comprendre les instruments aratoires dans le nombre des objets soumis à la saisie. Au bout de quelques années, Sully parvint à diminuer la taille de cinq millions. « Je veux, disait Henri IV, que chaque paysan mange de la viande une fois par semaine, que chaque laboureur de mon royaume puisse mettre la poule au pot le dimanche. » Et ce vœu fut bientôt réalisé. Olivier de Serres, par les plus sages leçons que l'agriculture ait encore re-

çues, seconda les travaux d'un roi agriculteur. Les routes, dévastées par quarante ans de guerre civile, furent réparées ; on en construisit de nouvelles ; on les planta d'ormes et d'arbres fruitiers. La réduction du taux de l'intérêt, du denier dix au denier seize, vint encore doubler le prix des terres et améliorer autant la situation du fermier que celle des grands propriétaires. Des fonds furent tenus en réserve pour réparer tous les ravages causés par des inondations, des incendies ou d'autres fléaux.

Henri savait quelle influence pouvait avoir son propre exemple ; il avait dans ses différents châteaux quelques arpents qu'il faisait valoir ; il s'occupait quelquefois de ses troupeaux ; il veillait à une longue distance sur ses domaines du Béarn, et s'enquérait du produit de ses moissons. Il revenait rarement d'une course sans avoir entretenu des gens de la campagne ; il s'amusait de leur naïveté et s'étonnait souvent de leur finesse. Si on lui apprenait quelques exactions des hommes de guerre ou de finances : « Ventre-saint-gris ! s'écriait-il, s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi-même ! »

Sully ne portait pas au commerce, à l'industrie et aux manufactures le même intérêt qu'à l'agriculture : il craignait que la France ne sacrifiât l'un de ces objets à l'autre et le plus nécessaire au moins important. Il ne voulait ni fabriques de soie, de tapis, de glaces, ni d'aucun objet de luxe : « La France, disait-il, n'a pas besoin de telles babioles ; cette vie sédentaire des manufactures ne peut faire de bons soldats. » Mais Henri, quoiqu'il n'eût pas tout l'esprit d'ordre et de travail de son ministre, avait des idées plus larges. Il s'opposa aux prohibitions que demandait Sully, augmenta les priviléges des métiers, favorisa les produits industriels en défendant

l'introduction des objets de fabrique étrangère, encouragea l'exploitation des mines, protégea le commerce intérieur en construisant des routes, et en projetant des canaux, dont un seul fut exécuté, celui de la Loire à la Seine. Il fit planter cinquante mille mûriers, encouragea l'éducation des vers à soie, fit prospérer les manufactures de soierie de Lyon, de Nîmes, de Tours, les verreries et les faïenceries de Paris et de Nevers; enfin il établit dans ses propres maisons des fabriques de satin, de damas et de tapis de haute-lice. Par les soins de Jeannin et de Villeroy, des traités de commerce furent signés avec la Hollande, l'Angleterre et même la Turquie. Le dernier portait que « toutes les nations chrétiennes pourraient commercer librement dans le Levant sous la bannière et protection de la France et sous les ordres des consuls français. » Enfin des colonies furent fondées en Amérique. Quelques aventuriers retrouvèrent les traces de Jacques Cartier, qui le premier avait remonté le fleuve Saint-Laurent; et Champlain fonda, en 1608, Quebec, qui devint la capitale de la Nouvelle-France ou du Canada.

Le fondement de tous ces progrès était la réforme des finances. L'Etat se trouvait obéré de trois cent trente millions de dettes (environ huit cent millions de notre monnaie actuelle), sans compter d'autres sommes non constituées régulièrement en dettes publiques. Le revenu était de cinquante millions; mais le peuple en payait réellement plus de deux cents, à cause du mauvais système de perception et de la nullité du contrôle de la chambre des comptes. Sully, nommé surintendant des finances, entreprit la réforme des abus, et aucun obstacle ne put l'arrêter dans l'accomplissement de cette tâche difficile. Après s'être assuré par lui-même ou par des hommes sur

qui il pouvait compter, des besoins et des ressources de chaque province, de la nature et de la perception des revenus, il fit ordonner qu'à l'avenir aucun impôt ne serait levé sans une ordonnance du roi, enregistrée au parlement, défendant à tous seigneurs, commandants et gouverneurs, d'élever aucun droit sur les fermes et revenus à titre de créance, leur enjoignant de s'adresser directement au trésor pour le paiement de leurs pensions et la solde de leurs troupes. Il réforma un grand nombre de receveurs, cassa les baux des fermiers, et remit en adjudication les impôts ; mais, assuré de leurs produits, il ne les concéda qu'en leur faisant rendre quatre à cinq fois la valeur primitive. Toutes les recettes particulières furent contrôlées dans ses bureaux, et la cour des comptes n'eut plus qu'à vérifier, sur des rapports exacts, les recettes générales. Enfin on révisa rigoureusement les titres des créanciers ; on administra avec plus de soin les domaines royaux ; on supprima une multitude de brevets de noblesse pour augmenter le nombre des contribuables. En résumé, l'ensemble des finances du royaume fut soumis à une inspection unique. Avec l'économie qui présida à la dépense, le peuple fut soulagé, les services publics furent assurés, la solde des troupes exactement payée, les arsenaux garnis mieux qu'en aucun autre pays de l'Europe, les places fortes réparées, toutes les dettes payées, et en moins de douze ans, une épargne de trente millions fut mise en réserve dans les caves de la Bastille [1].

Nous ajouterons encore qu'au milieu de tant de travaux Henri continuait le Louvre, commençait la galerie qui joint ce palais aux Tuileries, ajoutait beaucoup aux magnificences de Fontainebleau, bâtissait le château de Saint-Germain, la place et la rue

[1] Lavallée, Hist. des Français, t. III.

Dauphine, le collége royal à Paris. Il fondait à la Flèche un beau collége pour l'instruction de la jeune noblesse, divers hospices pour les militaires blesssés ou invalides; enrichissait l'Hôtel-Dieu, fondait le bel hôpital Saint-Louis et lui donnait des règlements dictés par ses sollicitudes paternelles; il appelait enfin dans ses états et auprès de sa personne des savants étrangers, et ne laissait sans récompense aucun fruit du génie, aucun labeur utile. En un mot, tout ce qui fut exécuté en France dans le cours du XVII[e] siècle, par la volonté aussi ferme qu'ardente du cardinal de Richelieu et de Louis XIV, et avec un prodigieux concours d'hommes de génie, fut en douze ans projeté et commencé par Henri IV et Sully.

L'union du roi et de son ministre eût été moins puissante s'il n'y avait eu de la diversité dans leur caractère et même du dissentiment dans leurs opinions. Il y avait peut-être chez le roi une rectitude moins constante dans les principes, une vigilance moins soutenue dans les détails; mais, d'un autre côté, le ministre le cédait au monarque pour l'étendue et la grandeur des idées. Leurs discussions fréquentes donnaient un attrait plus vif à leur amitié et de plus grands résultats à leurs conseils. On ne pouvait dire qui des deux dominait l'autre; ils avaient toujours à se faire quelque sacrifice réciproque. Rosni cédait comme un sujet docile, et Henri comme un ami qui craint de fâcher son ami. Le roi se trouvait-il séparé de Rosni, c'était lettres sur lettres; le roi n'y mettait ni moins de diligence ni moins d'exactitude que son ministre et s'y abandonnait encore plus à ses sentiments. Les affaires se traitaient en courant dans cette correspondance, mais avec une netteté, une précision qui indiquaient des pensées depuis longtemps communes. Cette amitié fut, il est vrai, traversée

par quelques orages ; mais quel charme dans la réconciliation ! Il importait peu à ce ministre d'être haï à la cour, pourvu que son maître fût aimé dans toute la France. Ses réponses aux courtisans, aux solliciteurs, étaient brèves et quelquefois rudes ; il se considérait comme en état de guerre avec tous les hommes avides, et voulait les déconcerter par une fermeté inflexible. Le roi allait souvent le visiter à l'Arsenal, qu'il occupait en sa qualité de grand-maître de l'artillerie. Après quelques heures d'un travail qui affermissait l'ordre, les deux amis se livraient à la gaîté, et souvent les réparties de Rosni n'étaient pas moins vives que celles de son maître. Un jour entre autres, Henri trouva tant de plaisir dans ces libres entretiens de l'amitié, qu'il dit à Sully : « Grand maître, venez m'embrasser, car je vous aime comme je le dois, et me trouve si bien céans, que j'y veux encore souper et coucher. » C'était par de si doux épanchements que Sully trouvait la tâche si rude dont il s'était chargée amplement payée.

Il manquait à Henri, pour consolider son trône et achever la défaite des partis, un héritier de sa dynastie. Il n'avait point eu d'enfants de Marguerite, et depuis quinze ans il était séparé de cette princesse. Depuis plusieurs années il était esclave d'une funeste passion pour Gabrielle d'Estrée, duchesse de Beaufort. Cette femme ambitieuse visait à partager le trône de France, et elle y serait parvenue sans les conseils de Sully, qui remontra au roi l'abîme de désordres où un tel mariage entraînerait le pays : elle chercha à renverser le ministre ; mais Henri le soutint et déclara à la duchesse de Beaufort que jamais il ne lui sacrifierait son fidèle ministre.

Gabrielle mourut (10 avril 1599) ; et alors Henri, sur les instances du parlement et de son conseil, se

décida à négocier son divorce avec Marguerite et son mariage avec Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane. Marguerite accepta sans difficulté le divorce, moyennant un riche douaire, la permission de vivre à Paris et quelques titres. Le Pape rompit un mariage qui n'avait été contracté que par contrainte de la part des deux époux et qui était si inutile à l'Etat. Henri épousa Marie de Médicis le 9 décembre 1600, et en eut trois fils et trois filles.

Ce mariage ranima les alliances de Henri IV en Italie, où il voulait faire revivre, non la domination, mais l'influence française. Ami du Pape, dont la nouvelle reine de France était la nièce, du duc de Toscane, des Vénitiens, du duc de Mantoue, il ne lui manquait pour cerner dans la péninsule la domination espagnole que l'alliance du duc de Savoie.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, sous prétexte de faciliter un arrangement, vint à Paris sur la fin de l'année 1599; mais c'était moins pour traiter que pour ranimer les étincelles de la ligue, ou du moins pour s'aboucher avec tous les mécontents et les exciter à se soulever contre le roi. Bien servi par ses espions, le duc de Savoie connaissait toutes les intrigues, tous les projets, toute l'ambition des grands, soit ligueurs, soit protestants. Il sut nouer des relations avec le comte d'Auvergne et avec le comte d'Entragues, son beau-père, ancien ligueur et pensionnaire de l'Espagne. Ce dernier avait une fille d'une beauté remarquable, nommée Henriette, à laquelle Henri s'était attaché après la mort de Gabrielle d'Estrée et à qui il avait eu la faiblesse de souscrire une promesse de mariage[1] avant ses négociations avec la cour de Tos-

[1] On sait qu'après avoir signé une première promesse, Henri la montra à Rosni pour le consulter. Sully, pour toute réponse, prit le papier que lui présentait le roi et le déchira : « Comment,

cane. Maître d'une telle pièce, le comte d'Entragues disait tout haut : « Malheur au roi s'il ne satisfait pas à l'honneur d'un gentilhomme en épousant ma fille ! » Le duc de Savoie informa le comte d'Auvergne et d'Entragues des négociations qui se suivaient à Rome pour le mariage du roi avec Marie de Médicis ; il les excita à prévenir par tous les moyens un coup si fatal, se fit montrer la promesse du roi, déclarant que lui et le roi d'Espagne reconnaîtraient et sauraient bien maintenir la validité d'un tel titre. En même temps il flattait l'ambition d'Henriette d'Entragues, que le roi venait de nommer marquise de Verneuil ; il ne cessait de lui répéter que le titre de reine était le seul qui lui convînt ; que son mariage avec Henri serait vu avec joie par tous les souverains comme un gage de tranquillité pour la France, comme une garantie pour le repos de l'Europe.

Avec le duc de Bouillon, Charles-Emmanuel plaidait la cause des protestants dont le courage avait porté Henri IV sur le trône. Il parlait de l'ingratitude du roi, de son despotisme qui tendait à fortifier l'autorité royale aux dépens des seigneurs. Après Bouillon, il s'adressait à d'Epernon, puis au maréchal de Biron, non moins ambitieux, non moins orgueilleux, mais plus irascible et plus facile à séduire que d'Epernon. Le maréchal se laissa tromper par les brillantes promesses du duc de Savoie, qui lui garantissait le réta-

s'écria le roi, que prétendez-vous faire ? je crois que vous êtes fou. — Il est vrai, reprit Rosni, je suis fou, et plût à Dieu que je le fusse tout seul en France ! » Le roi se retira sans aucun signe de colère ; et, loin de condamner la témérité d'une telle action, d'une telle réplique, il y vit le témoignage de l'amitié la plus vive et la plus franche. Cependant, soit par respect pour sa parole, soit par indulgence pour son caprice, rentré dans son cabinet, il écrivit une nouvelle promesse de mariage, qu'il se garda bien cette fois de montrer à Sully.

blissement, en sa faveur, de l'ancien duché de Bourgogne avec toute sa puissance.

Cependant les intrigues du duc de Savoie commençaient à percer ; il craignit d'être arrêté, s'empressa de signer un traité par lequel il promettait de donner la Bresse et le Bugey en échange du marquisat de Saluces, et partit en toute hâte pour ses états. Arrivé à Turin, il retira sa parole, comptant sur l'appui de l'Espagne et sur les révoltes qu'il avait fomentées dans l'intérieur de la France. Henri lui déclara la guerre ; il s'y était attendu, mais il croyait que Biron aurait seul le commandement de l'armée envoyée contre lui, et d'après les engagements qu'il avait pris avec ce maréchal, il s'imaginait que cette armée allait passer à son service. Il fut trompé dans son attente. Le roi s'avança en personne pour le combattre ; et, s'il avait auprès de lui le maréchal de Biron qui ne lui inspirait encore aucune défiance, Lesdiguières et Rosni, ses deux autres lieutenants, devaient bien diminuer l'espoir que le duc de Savoie avait placé dans un traître. Comptant sur le succès de ses intrigues, le duc de Savoie ne s'était point préparé à la guerre. Ses places étaient mal approvisionnées et furent mal défendues. Toutes les places de la Savoie et de la Bresse tombèrent en peu de temps au pouvoir du roi. Le duc de Savoie commençait à trembler dans Turin ; heureusement pour lui, le Pape interposa sa médiation, et Henri consentit à la paix. Le traité fut signé le 17 janvier 1601. Henri IV cédait à la Savoie le marquisat de Saluces, et obtenait en échange la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. C'était une bonne acquisition pour la France, qui, à la place d'un territoire au-delà des Alpes, obtenait pour frontière le Rhône depuis Genève jusqu'à Lyon.

Pendant la campagne de Savoie, le roi avait eu des soupçons de la trahison de Biron ; ces soupçons furent confirmés à Lyon pendant les négociations pour la paix. Henri, navré de douleur, ne pensa point d'abord à punir un traître, mais à retirer de l'abîme un ancien ami. Il saisit la première occasion de lui ouvrir son cœur ; il l'entretint en particulier pendant deux heures; lui parla de son père, de ses propres exploits, du soin qu'il avait pris constamment de le traiter, non en serviteur, mais en ami, mais en frère. De là le roi en vint à des détails sur le complot où le maréchal venait de s'engager, et finit par lui dire : « Gardez-vous bien de croire que je me fasse un plaisir de votre confusion ; j'attends un aveu pour premier gage de repentir : ce moment passé, soyez sûr de retrouver en moi même confiance, même tendresse. Défiez-vous des flatteurs, et ne cherchez jamais un meilleur ami que moi. » Biron interdit tomba aux pieds d'un si bon maître, fit l'aveu de ses fautes en les atténuant, réduisit à de vagues projets ce qui n'avait déjà reçu que trop d'exécution, fut pardonné, et ne sentit pas qu'après un tel entretien tout nouveau grief deviendrait un arrêt de mort.

Cependant un pardon si généreux ne toucha pas le cœur de Biron ; il continua ses relations avec les mécontents. Le duc de Savoie, malgré son humiliation toute récente, se livrait à de nouvelles espérances, ourdissait de nouvelles trames ; Henriette d'Entragues, excitée par son père, se posait en rivale de la reine elle-même, et disait hautement que la promesse de mariage que lui avait faite le roi avait une telle force que le mariage de Marie de Médicis était nul.

Au milieu de toutes ces intrigues qui divisaient la

cour, de ces complots qui menaçaient le repos et même les jours du roi, la naissance d'un dauphin (27 septembre 1501) vint faire une heureuse diversion. Cet événement répandit la plus vive allégresse dans le royaume, et, pour la première fois, on put jouir d'un bien-être présent sans y mêler des alarmes sur l'avenir. Mais tandis que les peuples se livraient à la joie, les mécontents, un instant étourdis par la naissance d'un fils qui allait consolider la puissance du roi, recommencèrent leurs cabales. Le roi, pour éloigner Biron des intrigants et des fourbes avec lesquels il avait eu la criminelle imprudence de s'engager, l'envoya en ambassade auprès de la reine d'Angleterre. Le coup d'œil perçant d'Elisabeth démêla bientôt dans le caractère du maréchal de Biron quelques traits de ressemblance avec le comte d'Essex, son favori, qu'elle venait de faire mourir pour un essai de rébellion. Elle fit un jour tomber devant lui l'entretien sur une catastrophe qui faisait le désespoir de sa vieillesse ; Biron eut l'audace de déplorer devant elle le sort de d'Essex. « Personne plus que moi, répondit Elisabeth d'un ton sévère, n'applaudit à la clémence magnanime de votre maître; mais s'il avait un jour à déplorer le malheur dont vous me voyez encore gémir, si l'un de mes amis devenait un rebelle, recommandez bien au roi mon frère, pour l'intérêt de sa couronne et de sa gloire, d'imiter mon inflexibilité, quand son cœur en devrait être aussi déchiré que le mien le sera toujours. »

Biron n'écouta pas cet avertissement. Revenu en France, il envoya de nouveaux agents pour correspondre avec l'Espagne et la Savoie; il continua ses relations avec les mécontents, principalement avec le duc de Bouillon, qui, par Sedan, pouvait ouvrir la porte de la France aux étrangers, et avec le comte

d'Auvergne qui excitait à la révolte les provinces du midi. Il s'agissait de partager la France en plusieurs petits états, avec l'aide de l'Espagne et de la Savoie; c'est-à-dire de rétablir l'ancien gouvernement féodal, et de détruire l'unité à laquelle les rois travaillaient depuis tant de siècles. Biron devait épouser une fille de Charles-Emmanuel, et aurait eu pour sa part la Bourgogne, le Limousin et le Périgord; il était gouverneur de la première province, et avait ses biens et sa famille dans les deux autres. La noblesse de la Guienne, dévouée à son père, devait prendre les armes avec les ducs de la Force, de Ventadour, d'Epernon, de Bouillon, etc.

Un gentilhomme, nommé Lafin, était le principal agent du complot et avait poussé le maréchal à entamer la négociation avec le duc de Savoie; il révéla toute l'affaire au roi, et lui remit l'original du traité fait entre Biron et Emmanuel. Henri voulait encore le sauver. Il le manda à Fontainebleau, et fit tous ses efforts pendant deux jours pour en arracher un aveu, qui eut été suivi aussitôt du pardon. Dans un dernier entretien, le roi lui dit : « Maréchal, c'est de vous-même que je veux savoir ce dont, à mon grand regret, je suis trop éclairci; je vous assure de votre grâce, quelque chose que vous ayez commise contre moi.

— Ah! sire, répondit Biron, c'est trop presser un homme de bien. »

Le roi, irrité de tant d'obstination, le congédia en lui disant : « Adieu, baron de Biron, » et il le fit arrêter. Biron fut conduit à la Bastille avec le comte d'Auvergne. Le parlement fut chargé de faire leur procès. Biron fut condamné à mort et eut la tête tranchée (31 juillet 1602). Ce procès déchira le cœur de Henri IV; mais il crut devoir arrêter, par cet exemple de sévé-

rité, des complots qui auraient pu faire couler des torrents de sang, et compromettre la sûreté et l'indépendance du royaume. Cette affaire, disait-il souvent, lui avait causé plus de soucis que toutes ses guerres. « Chaque fois qu'il m'en parlait, dit l'ambassadeur d'Espagne, il pâlissait et semblait être lui même le condamné. »

Nous ne parlerons pas d'une foule d'autres intrigues et de trahisons moins importantes qui inquiétèrent Henri pendant tout le cours de son règne. Cependant nous ne pouvons passer sous silence la cabale formée par les courtisans, dans l'espoir de perdre Rosni dans l'esprit du roi. Depuis longtemps tous les seigneurs étaient jaloux de l'amitié de Henri pour son ministre, des faveurs dont il le comblait, de l'autorité et de la confiance presque sans bornes qu'il lui accordait. Récemment encore le roi avait érigé la terre de Sully en duché-pairie (1604), et maintenant le baron de Rosni s'appelait le duc de Sully. Mais toutes les tentatives des courtisans, pour rompre une amitié de vingt ans, avaient complètement échoué. Cependant, à force de calomnie, présentées avec la plus astucieuse perfidie, on parvint à jeter quelques soupçons dans l'âme de Henri. Déjà les courtisans triomphaient. Rosni, qui s'aperçut d'un peu de refroidissement, eut la fierté de ne pas chercher une explication. Le roi la provoqua lui-même; elle eut lieu dans une allée de Fontainebleau, à la vue de tous les courtisans, qui toutefois ne pouvaient entendre les deux interlocuteurs, mais qui étaient à portée de suivre leurs mouvements. L'entretien dura quatre heures. Henri n'hésita point de nommer à Sully ses accusateurs, à lui détailler tous les griefs fournis contre lui avec un art perfide. Rosni sut tout sans s'émouvoir, et plus Henri observait ce calme profond d'un homme de bien, plus il était pé-

nétré de regret de n'avoir pas confondu sur-le-champ d'odieux calomniateurs. Il s'accusa de l'inquiétude que ces accusations lui avaient causée, mais il reprocha à Rosni de ne pas avoir cherché lui-même à la dissiper dès qu'il s'en était aperçu. « Pour vous punir de votre réserve, dit le roi, j'ai affecté avec vous de la froideur, et je n'ai réussi qu'à vous rendre plus froid, plus réservé ; il faut que cela cesse, mon ami. Tenez, nous avons peut-être tous deux quelques torts à nous reprocher ; mais il faut convenir, au moins, que vous m'avez laissé le mérite de vous prévenir. Je veux que nous sortions d'ici le cœur net de tout soupçon, et satisfaits l'un de l'autre ; mais quand je vous ouvre mon cœur, ne me déguisez rien de ce qui se passe dans le vôtre. » Sully répondit avec effusion à la bonté de son maître; il se sentait heureux d'avouer le tort d'une fierté poussée trop loin, pour adoucir le reproche que le roi se faisait à lui-même d'un peu de défiance ; c'était le seul tort qu'il eût à se reprocher, car de l'accusation portée contre lui, Henri lui-même en avait fait justice ; mais ce tort, il ne pouvait se le pardonner envers un roi qui l'honorait de son amitié, et qui lui en donnait en ce moment même une preuve si touchante. Dans son émotion, il allait tomber aux genoux de Henri. Celui-ci remarque ce mouvement : « Rosni, Rosni, que faites-vous? lui dit-il, songez qu'on nous observe. Si l'on vous voyait à genoux, on croirait que je vous pardonne. Ah ! c'est à vous, mon ami, à me pardonner d'avoir eu un peu d'inquiétude ; d'inquiétude plutôt que de défiance. Ce tort-là m'impose l'obligation de vous aimer davantage. Mais venez, mon ami, il est temps de nous montrer à ceux qui attendent l'issue de cet entretien. » Puis, prenant Sully par la main, il le ramena au milieu des courtisans, et leur dit : « Je vous déclare à tous que j'aime Rosni

plus que jamais, et qu'entre lui et moi, c'est à la vie et à la mort. »

L'Espagne était l'âme de tous les complots qui agitaient la cour et le royaume de France. Affaiblie par ses longues guerres et gouvernée par l'indolent Philippe III, mais importante encore par sa renommée, ses vastes possessions, l'or de l'Amérique, son union intime avec la maison impériale d'Autriche, elle n'avait pas abdiqué ses prétentions à la domination universelle, et continuait ses intrigues par toute l'Europe. Henri la regardait comme son ennemie irréconciliable; il surveillait toutes ses menées; il avait menacé plusieurs fois de rompre avec elle; il n'avait qu'une pensée, son abaissement. En effet, le moment semblait venu de délivrer l'Occident de la domination de la maison d'Autriche, si démesurément accrue depuis un siècle; la France sortie de la tourmente des guerres civiles, pouvait entreprendre cette tâche, et nul prince n'était mieux constitué que son roi pour la conduire à une heureuse fin. C'était le travail par lequel Henri IV voulait illustrer son règne, le but qu'il s'était proposé toute sa vie, la pensée qu'il avait nourrie, même dans ses plus grandes misères; tout ce qu'il avait fait jusqu'alors n'était rien; c'était de là qu'il devait commencer à vivre. Dès le temps où il conquérait sa couronne l'épée à la main, il aimait à former avec Sully des plans de haute politique, pour l'époque où il serait roi paisible et puissant. Ces plans, empreints de la conviction que les temps de la politique féodale étaient passés, avaient pour but le remaniement complet de l'Europe dans un sens tout moderne; ils tendaient à fonder une fédération de tous les états chrétiens, fédération toute politique, qui ne tenait pas compte des différences de croyances et d'institutions, mais qui les plaçait tous, grands ou petits, sur un pied d'égalité,

et formait entre eux un système d'équilibre par lequel le projet d'une domination universelle devenait impraticable.

Ce plan gigantesque, qui a donné lieu à des critiques fondées, ne nous semble qu'une sublime utopie; mais il témoigne dans Henri une si vaste intelligence, un sentiment si juste des destinées de la France, une si noble ambition, que cette conception magnifique est restée un de ses titres de gloire.

Ce fut à cette époque que Henri IV rappela les Jésuites, par un édit qu'il fit enregistrer au parlement, et qui annulait toute la procédure suivie contre eux quelques années auparavant. Il choisit même pour son prédicateur ordinaire et pour son confesseur le père Cotton, membre de cette société célèbre. Il encouragea, par de riches dotations, l'établissement de plusieurs couvents d'hommes et de femmes qui se fondèrent à Paris à cette époque, entre autres des Récollets, des Carmélites, des Carmes déchaussés, des Frères de la doctrine chrétienne, etc. (1603 et 1604.) Ses relations avec la cour de Rome furent toujours celles du fils aîné de l'Eglise avec le père commun des fidèles, et le Pape ayant trouvé dans le roi de France un puissant soutien contre la domination tyrannique de l'Espagne, Paul V, successeur de Clément VIII, eut recours à Henri pour terminer un débat qui venait de s'élever entre lui et la république de Venise, débat qui, sans un médiateur aussi puissant et aussi judicieux, aurait pu renouveler les guerres des Guelfes et des Gibelins. Les Vénitiens acceptèrent la médiation du roi de France, et la paix fut rétablie, par son intervention, à la satisfaction des deux parties (1606).

En se montrant l'arbitre de l'Europe, Henri avait ainsi fortifié ses alliances et préparé l'exécution de ses vastes projets; il s'en entretenait souvent avec

Jeannin et Sully, les seuls de ses conseillers qu'il eût mis dans la confidence de ses desseins; il jouissait de voir leur tranquille sagesse approuver la vaste étendue de ses plans et l'application qu'il voulait faire à l'Europe de toutes les idées d'ordre dont il venait de faire une application si heureuse en France. Enfin, sans aucune ardeur pour une gloire illégitime, il attendait le moment de donner des lois fixes, un équilibre, des arbitres et des modérateurs à la république chrétienne. « Voilà, mes amis, ajoutait-il, voilà les projets dont je m'occupe, tandis que de bons amis de cour me représentent comme tout livré aux plaisirs de la chasse, du jeu et de l'amour. Je connais mes défauts, j'y résiste trop peu, j'en conviens; mais dès qu'il s'agit de mon peuple, il n'y a plus de défauts qui me maîtrisent. Mes sujets, que j'aime comme mes enfants, et des alliés, que j'aime comme mes frères, me verront toujours loyal et ferme en ma parole, et je saurai faire action sur la fin de mes jours, qui les couronnera de gloire et d'honneur. »

Henri IV attendait que l'Autriche lui fournît une occasion de commencer la guerre. Il suivait avec une vive sollicitude les événements qui agitaient alors l'Allemagne, et dans lesquels il serait nécessairement appelé à intervenir. La mort de l'empereur Rodolphe II devait être pour lui le signal de commencer l'exécution de ses plans. Un événement inattendu précipita la crise.

Guillaume de la Marck, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, mourut sans postérité. L'empereur, sous prétexte que les états de Clèves et de Juliers étaient catholiques et que les prétendants à la succession de Guillaume de la Marck étaient protestants, ordonna le sequestre des trois duchés entre les mains de l'archiduc d'Autriche Léopold. Ces prétendants, qui

étaient l'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, demandèrent l'assistance de la confédération des princes protestants pour soutenir leurs droits. Cette confédération, connue sous le nom d'*Union évangélique*, tint à Hall, en Souabe, une grande assemblée (janvier 1610), où assistèrent les ambassadeurs de France, des Provinces-Unies, de Venise et de la Savoie; elle demanda l'appui de toutes les puissances de l'Europe pour s'opposer aux envahissements de la maison d'Autriche, et conclut avec la France une alliance offensive et défensive.

Henri était en mesure de faire la guerre. Son trésor était en état de solder pendant trois ans une armée de près de cent mille hommes, sans mettre de nouveaux impôts sur le peuple; un matériel immense remplissait ses arsenaux, et il pouvait disposer de cent pièces de canon, artillerie formidable pour ce temps. Pendant tout l'hiver (1609 — 1610), il s'occupa des préparatifs de cette expédition. Il leva trois armées. La première, commandée par lui-même et forte de quarante mille hommes, devait entrer, par la Champagne, dans les duchés de Clèves et de Juliers; la deuxième, forte de vingt mille hommes, devait s'unir, en Italie, au duc de Savoie et aux Vénitiens, et conquérir le Milanais; la troisième était destinée à observer les Pyrénées. La guerre qu'on allait entreprendre était la plus grave que l'Europe eût vue depuis la ruine de l'empire romain; elle excitait une vive agitation, de grandes inquiétudes, le sentiment de quelque catastrophe. Tous les mécontents en prenaient occasion d'éclater; la cour était pleine d'intrigues.

Sans s'inquiéter de ces rumeurs, Henri continua avec activité ses apprêts de guerre. Pour assurer le repos du royaume pendant son absence, il avait ré-

solu de laisser la régence à sa femme, en lui donnant un conseil composé d'hommes d'une foi et d'un talent éprouvé. Celle-ci, pour inspirer plus de respect aux peuples, désira être sacrée et couronnée avant le départ du roi. Henri n'y consentit qu'à regret, parce qu'il voyait dans cette cérémonie une perte de temps précieux, et surtout une occasion de dépenses considérables dans un moment où il devait apporter la plus sévère économie dans l'emploi de ses finances. Déjà ses armées étaient en marche pour la frontière, et il s'impatientait d'être obligé de rester à Paris. Son esprit semblait préoccupé de sombres pressentiments. Un jour il dit à Bassompierre : « Je ne sais ce que c'est, mais je ne puis me persuader que j'aille en Allemagne ; tout me dit que je vais mourir bientôt. » Peu de jours après, il rencontre le même courtisan et le duc de Guise, et il leur fait part des mêmes pressentiments ; ceux-ci tâchent de dissiper sa tristesse en lui faisant l'énumération de tous les genres de bonheur qu'il était parvenu à réunir. « Mes amis, leur dit-il, il faudra bientôt quitter tout cela : *linquenda tellus et domus.* » Avec Sully, il exprime encore plus clairement ses alarmes : « Ah ! mon ami, lui dit-il, que ce sacre me déplaît ! non, je ne sortirai jamais de cette ville. »

La cérémonie du sacre se fit le 13 mai (1610), dans l'église de Saint-Denis, avec beaucoup de magnificence. Le surlendemain, 15 mai, la reine régente devait faire son entrée solennelle à Paris. Le départ du roi pour l'armée était fixé au 16. Le vendredi 14, le roi, après avoir passé la matinée dans un profond accablement, témoigna le désir de s'entretenir avec le duc de Sully, et envoya La Varenne le chercher. Sully était indisposé et prenait un bain quand La Varenne se présenta ; il voulait se rendre sur-le-

champ auprès du roi ; mais La Varenne le retint en lui disant que le roi aimerait mieux venir le visiter à l'Arsenal que de souffrir qu'il se dérangeât. En effet, Henri, en apprenant l'indisposition de Sully, remercia La Varenne de l'avoir retenu ; il le renvoya de nouveau à Sully en disant : « Je ne veux pas qu'il sorte, cela serait dangereux pour sa santé ; qu'il m'attende vers cinq heures du soir, et dites-lui que je me fâcherai si je le trouve habillé. »

A quatre heures il monta en voiture, accompagné des ducs d'Epernon et de Montbazon, du maréchal de Lavardin, de Roquelaure, de La Force, de Mirebeau et de Liancourt, premier écuyer. Le duc d'Epernon était auprès de la portière ; le roi, au milieu du carosse, dont les mantelets étaient levés. En arrivant à la rue de la Ferronnerie, alors extrêmement étroite, le carosse fut arrêté par deux voitures, l'une de vin, et l'autre de foin. Les valets de pied quittèrent le carosse du roi pour débarrasser le passage ; alors un homme, nommé Ravaillac, monta sur une roue de derrière de la voiture royale, et étendant le bras au-delà du duc d'Epernon, frappa le roi d'un coup de couteau entre les côtes. Le roi s'écria : *Je suis blessé !*, L'assassin redouble, porte un second coup dans la poitrine et perce le cœur. Henri mourut sur-le-champ.

Nous n'essaierons pas de décrire la douleur et la consternation qui se répandirent dans Paris et dans toute la France à la nouvelle de cet horrible attentat. Rien ne montre mieux ce que valait Henri, et combien vraiment il était le gage de l'ordre et de la stabilité, que la profonde consternation qu'inspira sa mort tant en France qu'en Europe.

Nous n'avons point à faire le portrait de Henri IV ; il s'est peint lui-même dans les lettres, dans les

harangues, dans les répliques, dans les pensées que nous avons citées de lui ; nous regrettons seulement que le cadre resserré de cet ouvrage ne nous ait pas permis d'en rappeler un plus grand nombre ; mais nous ne pouvons résister au désir de citer encore celle-ci. Il avait coutume de dire : « La satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment ; mais celle qu'on tire de la clémence est éternelle. » Il dit un jour au maréchal d'Estrées, en lui montrant un de ses gardes-du-corps : « Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale.... Un bon roi, ajouta-t-il, est comme un habile pharmacien qui compose d'excellents antidotes avec des poisons. »

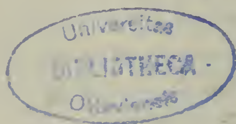
L'armée l'appela le *roi des braves*, l'Europe lui donna le surnom de *Grand*, le peuple l'appelait le *bon Henri*, et ce titre était celui qui flattait le plus son cœur.

FIN

TABLE

DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE.



Lille. Typ. L. Lefort. 1860.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Volumes in-12. — une gravure.

ADHÉMAR DE BELCASTEL, ou Ne jugez point sans connaître. 4e éd.

AME (l'); entretiens de famille sur son existence, etc. 2e édition.

AMIS DE COLLÉGE, par Mme Césarie Farrenc. 2e édition.

ANTOINE ET JOSEPH, ou les Deux Educations. 2e édition.

ANTOINE, ou le Retour au village, par l'abbé de Valette. 3e éd.

BEAUTÉS des leçons de la nature. 3e édition.

BIBLE de famille. 4e édition, *approuvée.*

BOTANIQUE à l'usage de la jeunesse, par Mme B***. 3e édition.

CHANTS historiques, trad. de Silvio Pellico, par L. P. 3e édition.

CLOTILDE, ou Triomphe du Christianisme chez les Francs. 2e éd.

CORRESPONDANCE de famille sur le choix des amis. 7e édition.

DOM LÉO, ou Pouvoir de l'amitié, par l'auteur de *Lorenzo.* 6e éd.

DRAMES à l'usage des colléges et des pensionnats. 3e édition.

EDMOUR ET ARTHUR, par l'auteur de *Lorenzo.* 5e édition.

ÉPREUVES (les) de la piété filiale, par le même. 5e édition.

EUGÉNIE DE REVEL; souvenirs de la fin du 18e siècle. 3e éd.

FAMILLE LUZY, ou Désintéressement et Cupidité, par H. M. 3e éd.

FERNAND ET ANTONY; épisode tiré de l'histoire d'Alger. 3e éd.

FOI (la), l'Espérance et la Charité, par M. L. B. 3e édition.

FRÉDÉRIC, ou l'Amour de l'argent, par Mme C. Farrenc. 2e édit.

GILBERT ET MATHILDE; épisode de l'hist. des Croisades. 2e éd.

HENRI DE FERMONT, ou la Sévère Leçon. 2e édition.

HISTOIRE d'Angleterre, depuis les Romains. 2e édition.

HISTOIRE de Bossuet, par F. J. L. 3e édition.

HISTOIRE de du Guesclin. 2e édition.

HISTOIRE de Fénelon, par F. J. L. 4e édition.

HISTOIRE de François Ier, par l'aut. de l'*Hist. de Louis* XIV. 2e éd.

HISTOIRE de Godefroy de Bouillon. 4e édition.

HISTOIRE de Henri IV, roi de France et de Navarre. 2e édition.

HISTOIRE de la Révol. française, à l'usage de la jeunesse. 2e éd.

HISTOIRE de Louis XII, surnommé le Père du peuple. 3e édit.

HISTOIRE de Louis XIV, à l'usage de la jeunesse. 3e édition.

HISTOIRE de Marie Antoinette, et Précis sur Mme Elisabeth. 4e éd.

HISTOIRE de Napoléon, par l'aut. de l'*Hist. de Vauban.* 3e édit.

HISTOIRE de Philippe Auguste, roi de France. 2e édition.

HISTOIRE de Russie. 2e édition.

HISTOIRE de saint François d'Assise, par M. l'abbé Petit. 3e éd.

HISTOIRE de sainte Monique, par le même. 2e édition.

HISTOIRE de saint Louis, roi de France. 2e édition.

HISTOIRE d'Espagne. 2e édition.

HISTOIRE des Solitaires d'Orient. 3e édition.

HISTOIRE de Stanislas, roi de Pologne. 3e édition.

HISTOIRE de Vauban, par l'aut. de l'*Hist. de Napoléon.* 2e édit.

HISTOIRE du Bas-Empire, par Ant. Caillot. 2 vol. 3e édition.

HISTOIRE du brave Crillon. 2e édition.

HISTOIRE du grand Condé. 2e édition.

HISTOIRE du Moyen-Age, par F. G. 2e édition.

HISTOIRE du pontificat de Pie VI. 3e édition.

HISTOIRE du pontificat de Pie VII. 3e édition.

JÉRUSALEM, histoire de cette ville célèbre. 4e édition.

JULES, ou la Vertu dans l'indigence, par Mme C. Farrenc. 3e édit.

JULIEN DURAND; nouvelle imitée de l'anglais. 3e édition.

LANCELLE ET ANATOLE, ou les Soirées artésiennes. 3e édit.

LORENZO, ou l'Empire de la religion. G. T. D. 8e édition.

MANUSCRIT (le) BLEU, par L. B. D. C. 2e édition.

MISSIONS d'Amérique, d'Océanie, d'Afrique, par de Mont-Rond. 2e éd.

MISSIONS du Levant, d'Asie et de la Chine, par le même. 2e édit.

NAUFRAGE (le), ou l'Ile déserte, suivi d'*Arthur Daucourt.* 7e éd.

NOUVEAU THÉATRE des maisons d'éducation, pour les j. gens.

NOUVEAU THÉATRE des maisons d'éducation (j. personnes). 2e éd.

PETIT (le) SAVOYARD, suivi du *Pauvre Orphelin*, etc. 4e édit.

RÉNÉ, ou De la véritable source du bonheur. 4e édition.

RETOUR A LA FOI; traduit de l'espagnol. 2e édition.

ROSARIO; histoire espagnole, par l'auteur de *Lorenzo.* 5e édit.

SAINT-PIERRE de Rome et le Vatican, par de Ravensberg. 2e éd.

SÉRAPHINE ou le Catholicisme dans l'Amérique septentrion. 3e édit.

SOLITAIRES (les) D'ISOLA DOMA, par l'auteur de *Lorenzo*. 6e éd.

SOUVENIRS D'ANGLETERRE; Considérat. sur l'Eglise anglic. 2e éd.

THÉATRE DES JEUNES FILLES, par Mme Césarie Farrenc. 3e éd.

TRAITS ÉDIFIANTS, recueillis de l'histoire ecclésiastique. 3e éd.

TRIOMPHE (le) DE LA PIÉTÉ FILIALE. 4e édition.

VIE de Bridayne, missionnaire, par l'abbé Carron. 2e édition.

VIE de Marie Leckzinska, reine de France, par l'abbé Proyart.

VIE de sainte Thérèse, suivie de la Paraphrase sur le *Pater*. 3e édit.

VIE pratique de saint Alphonse de Liguori, par l'abbé Gillet. 2e éd.

VIE pratique de saint Louis de Gonzague, par le même. 3e édit.

VISNELDA, ou le Christianisme dans les Gaules, par ***. 3e édit.

VOYAGE à Hippone au commencement du 5e siècle. 3e édition.

VOYAGE sur la mer du monde, orné d'une carte allégorique. 6e éd.

VOYAGES aux Montagnes-Rocheuses, par le P. de Smet. 3e édition.

YOULOFI (les); hist. d'un prêtre et d'un militaire en Afrique. 3e éd.



SÉRAPHINE ou le Ca... 1. 3e édit.

